





ACCORD DE CONTRIBUTION LOCAL P05/FGSC-ACDI/010-011

CONTRIBUTIONS A LA GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES FORETS COMMUNALES DANS LE CADRE DU PAF2C

Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCam)

RAPPORT FINAL

Juillet 2010 – Juillet 2011



REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de tous ceux qui ont apporté un appui d'une façon ou d'une autre au processus de mise en œuvre du projet : « Contributions à la Gouvernance dans la Gestion des forêts communales dans le cadre du PAF2C » ; il s'agit spécifiquement :

- Du Fonds pour la Gouvernance et la société Civile de la Coopération Canadienne (FGSC), pour son appui financier et technique (à travers la formation du personnel du CTFC à la Gestion Axée sur les Résultats, aux procédures de gestion administratives et financières et à la méthodologie d'auto-évaluation des projets);
- Des Services de l'administration forestière (MINFOF) locale des communes cibles, des Souspréfet des communes cibles, Maires des communes cibles pour leur disponibilité à participer aux activités du projet FGSC dans leurs localités respectives;
- Des Cellules de foresterie communales des communes cibles, pour leur forte implication dans tout au long de la mise en œuvre du projet;
- Des membres des Comités paysans forêts et comité Consultatif de Gestion des communes cibles, pour leur disponibilité et participation aux différentes activités du projet;
- De toute l'équipe du CTFC, pour son engagement, sa volonté et son humilité dans l'accomplissement de son travail.

SOMMAIRE

Page
Remerciements2
Liste des abréviations4
I-Introduction :5
I.1. Contexte I.2. Rappel des faits marquants dans l'environnement interne et externe de la mise en œuvre du projet qui ont une incidence sur les résultats.
II- Réalisation du projet8
II.1. Activités réalisées au regard des activités prévues.
II .2. Résultats atteints au regard des résultats prévus.
II.3. Résultats inattendus atteints.
III. évaluation de la situation18
III.1. Suivi des risques et des stratégies de mitigation identifiés pour le projet.
III.2. Difficultés ou contraintes rencontrées. Solutions apportées.
III.3. Mesures prises
III.4. Taux de réalisation des extrants et des effets prévus et d'utilisation du budget.
III.5. Lien entre les résultats atteints par le projet et les résultats prévus du fonds.
IV. Leçon apprise de la mise en œuvre du projet38
V. Conclusion et perspectives40
VI. Annexes
ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE ANNEXE 2 : RAPPORT FINANCIER
ANNEXE 5 : Modèle de TDR de mission de terrain ANNEXE 6 : Modèle de rapport de Mission ANNEXE 7 : Modèle de module de formation ANNEXE 8: Modèle d'exposé fait lors des conseils municipaux Annexe 9 : Quelques activités en images ANNEXE 10 : TDR de l'auto évaluation du projet EGSC

LISTE DES ABREVIATIONS

ACFCam Association des Communes Forestières du Cameroun

CCG Comité Consultatif de Gestion

CFC Cellule de Foresterie Communale

CM Conseil Municipal

CPF Comité Paysans Forêts

CTFC Centre Technique de la Forêt Communale

FC Forêt Communale

FGSC Fonds pour la Gouvernance et Société Civile de la Coopération Canadienne

FMO Forêt Modèle

MEO Mise en œuvre

MINATD Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINEP Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature

MINFOF Ministère des Forêts et de la Faune

ONG Organisation Non Gouvernemental

PAF2C Programme d'Appui à la Foresterie Communale au Cameroun

PTA Plan de Travail Annuel

UFA Unité Forestière d'Aménagement

I - Introduction

I.1. Contexte

L'implication des populations locales dans la gestion des ressources forestières est une préoccupation de la politique forestière camerounaise. La loi forestière de 1994 et ses textes subséquents intègrent bien cette dimension de la gestion participative des ressources. Dans ce processus de mise en place d'un système d'aménagement rationnel et durable des forêts environnantes, il est prescrit dans le cadre de la décision 135 fixant les procédures de classement des forêts du domaine forestier permanent, la mise en place des comités paysans forêt (CPF) là où il n'existe pas de structure représentatives des communautés. Les CPF sont des intermédiaires privilégiés entre l'administration forestière et les populations.

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale au Cameroun (PAF2C), le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), agence d'exécution des projets de l'ACFCam (Association des Communes Forestières du Cameroun), a identifié les CPF comme acteurs importants dans la mise en œuvre du son projet « Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales » qui bénéficie d'un appui financier du Fonds gouvernance et Société Civile (FGSC) du Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne (BACC) au Cameroun.

Il revient pour l'essentiel de contribuer à la mise en place d'un réseau fort et dynamique de structures d'intermédiation populations locales / autres acteurs de la gestion forestière, et de favoriser l'implication de la société civile locale et des communautés dans la protection des écosystèmes forestiers.

A cet effet, l'ACFCam à travers le CTFC s'est engagé avec ses partenaires à contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière en agissant sur les Comités Paysans Forêts.

A la fin de la mise en œuvre du projet qui a durée douze (12) mois, il est important de relever les faits marquants de cette période dans l'environnement interne et externe du projet et susceptible d'avoir une incidence sur les résultats.

I.2. Rappel des faits marquants dans l'environnement interne et externe de la mise en œuvre du projet qui ont une incidence sur les résultats.

Environnement interne :

- Le flux des informations entre les collaborateurs CTFC impliqués dans le projet était permanent. L'échange et concertations entre les antennes Centre/Sud et Est du CTFC par Email et téléphone était assez intensif.
- Pour mieux suivre des activités sur le terrain, un tableau de monitoring était élaboré et l'équipe était invitée à le remplir régulièrement.
- Pour une meilleure implication de l'administration (Minfof) dans l'exécution du projet, le CTFC a pris plusieurs mesures pour l'implication du Minfof. Quelques missions conjointes étaient réalisées. L'échange avec les points focaux foresterie communale du Minfof au Centre/ Sud et à l'Est s'est déroulé en permanence.
- La communication avec le bailleur principal (FGSC) était permanente.

- Grâce aux décentes permanentes sur le terrain, les échanges avec les CFC et les membres des Comités Paysans Forêt (CPF) étaient intensifs et directs.
- Les Cellules de Foresterie Communale des communes cibles du projet étaient fortement formées par le CTFC pour jouer le rôle de relais entre CTFC et les CPF lors du déroulement du projet.
- L'approche du travail avec les groupes cibles était participative et interactive. Les décentes sur le terrain par le CTFC étaient organisées en permanence. Cela a permis à l'équipe du CTFC de faire un suivi de l'état d'avancement assez régulier. Pour tous le personnel CTFC impliqués dans le projet, les procédures administratives liées à la réalisation des activités étaient claires. Les formations ont fortement répondues aux attentes et besoins des membres du CPF. Il y avait une diversité de sujets, de modules, adapté au contexte. Les modules étaient élaborés bien en avance et les documents étaient disponibles pendant les formations. Toute l'expertise du CTFC était mise en valeur et utilisée lors de l'élaboration des modules pour les formations des CPF. En plus, les membres CPF ont apprécié les contenus des modules qui pouvaient également leur être utile dans d'autres domaines de la vie active.
- Le CTFC dispose d'une équipe bien formée, qualifiée et avec une constitution multidisciplinaire qui sait se compléter pendant la mise en œuvre des activités.
- Au démarrage du projet, le CTFC a organisé une réunion en interne pour se concerter sur une vision commune liée au CPF. En plus au début de la mise en œuvre du projet, le CTFC a organisé un atelier de démarrage, en prenant en compte presque tous les acteurs pertinents: les acteurs des communes cibles, le Minfof, les acteurs déjà engagés dans la mise en place et le renforcement des capacités des CPF: les concessionnaires et les ONGs, et en plus quelques représentants des CPF déjà existants.

Environnement externe :

- L'engagement du FGSC qui a prévu des formations pour un renforcement des capacités du personnel CTFC; particulièrement sur : la formation sur les méthodes Gestion Axée sur les Résultats (GAR), sur les procédures de gestion administratives et financières et sur les méthodes d'autoévaluation.
- L'absence ou le mal fonctionnement des canaux modernes de communication (Email, téléphone et Courrier) était indiqué comme faiblesses pour une communication plus efficace avec les CPF et communes dont la plus part était situait en zone rurale et enclavée.
- La faible implication de l'administration forestière (MINFOF) qui n'était pas toujours intéressée au processus de la mise en place des CPF, qui serait normalement leur propre travail.
- Les ressources financières limitées dans certaines communes cibles du projet, qui a entrainé un défaut de contribution propre des communes, retardant ainsi la mise en œuvre des activités ; d'où une certaine discontinuité entre l'action du CTFC et celle des communes.
- Les communes et particulièrement les maires étaient insuffisamment sensibilisés sur la nécessité des CPF, en conséquence leur intérêt et leur engagement (activités et financement) dans la mise en place des CPF était très limités.

- Le Niveau d'éducation et intellectuel des populations locales exagérément bas dans la majorité des communes cibles du projet dans les Régions de l'Est, Centre et du Sud situées en zones rurales ; d'où une certaine difficulté dans le processus d'appropriation du projet par les communautés (principales cibles du projet).
- Le manque un statut clair pour les CPF, la législation laisse cet aspect ouvert, mais le statut influence énormément le fonctionnement du CPF.
- La composition du CPF, donnée par la loi, et trop stricte et pas flexible, elle n'est pas adaptable aux environnements différents.
- La majorité des Cellules de Foresterie Communale (CFC) était très engagée de mettre en place des CPF, dans les communes pilotes, où ils ont reçu un soutien financier par le CTFC.
- Existence d'un climat de méfiance généralisé entre les populations locales et la commune ; et entre la commune et les exploitants forestiers (collaborateurs privilégiés dans la mise en œuvre du projet).
- Le climat relationnel tendu dans certaines communes : faibles communication entre la CFC et le maire et/ou les autres services communaux.
- La majorité des Chefs de CFC n'ont ni un contrat avec la commune, ni un salaire, ni un budget de fonctionnement dont malgré leur engagement, il pourrait y avoir des frustrations dans l'exécution leurs missions avec les CPF.
- Tous les Chefs de CFC, qui sont accompagnés par le CTFC, ont eu la possibilité de suivre les formations sur le CPF lors des formations CFC organisées chaque trois mois par le CTFC.
- Les dénonciations des infractions environnementales peuvent retomber sur des individus.
- le fait que certains membres CPF s'engagent seulement parce qu'ils attendent des rémunérations d'où leur faible motivation.
- L'approche de l'autoévaluation interne du projet par les OSC a été annoncée avec du retard par le FGSC.
- La flexibilité du FGSC par rapport à l'utilisation de certaines lignes du fonds disponible avec son accord.
- La mise à disposition du CTFC des véhicules et chauffeurs GIZ pour les missions de terrain.



Photo 1: Participants à l'Atelier d'harmonisation des stratégies d'appui aux CPF, Bertoua 02 et 03/08/2010



photo 2 : Discours d'ouverture de l'atelier CPF par le Délégué Régional MINFOF Est

II. Réalisations du projet

II.1. Activités réalisées au regard des activités prévues. Explication des écarts s'il y a lieu.

N°	ACTIVITES PREVUES		PERIODE (juillet 2010 - juillet 2011)									ACTIVITES REALISEES		
		Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avrl	Mai	Jun- jul	
1	Volet 1: Création des structures représentatives locales													
1.1	Identifier les CPF existants (villages concernés) ou les associations représentatives de la population mises en place par les concessionnaires forestiers ou les communes.	X												- L'identification des CPF dans les cinq (05) communes cibles du projet (Batouri, Dimako, Djoum, Lomié, Messondo) a été réalisée - Un répertoire des CPF existants autour des forêts communales est constitué - La cartographie des CPF autour des forêts communale a été réalisée et la certification des cartes est en cours.
1.2	Appuyer à l'identification et la sensibilisation des groupes cibles dans les villages riverains concernés par la création des CPF-FC.	X	X	X										-Un atelier d'harmonisation des stratégies d'intervention des CPF a été organisé à Bertoua du 03 au 04 Août 2010 avec les différentes parties prenantes -Organisation des séances de concertation à Batouri et Lomié -deux missions d'information et de sensibilisation à DJOUM et MESSONDO
1.3	Appuyer les CFC à la mise en place des CPF dans les villages riverains aux FC en veillant à la représentativité égale du genre (Femme/homme) et des représentants par activités anthropiques types liées à la forêt (pêcheur – récolteur PFNL-chasseur, etc.)		x	x	x	x								-Accompagnement des CFC à la mise en place des CPF à Lomié, Batouri et Djoum et des élections des CPF ont été organisées; A Messondo et à Dimako les CPF existaient déjà.
2	Volet 2: Renforcement des capacités													
2.1	Former les conseillers communaux lors des conseils communaux à leur rôle notamment vis-à-vis de la					X	X	X						- Responsables communaux, Conseillers municipaux, populations locales, sont

	foresterie communale et de la population riveraine.													sensibilisés sur l'importance des CPF pour l'aménagement des forêts communales (Batouri,Djoum et Messondo) lors des conseils municipaux
2.2	Élaborer de modules de Formations thématiques pour les CFC et les CPF sur: L'organisation des CFC et des CPF (administration interne); La planification et la répartition de leurs activités (plan de travail et budget fonction du genre); La vulgarisation de la législation (concept pour l'atteinte de la légalité) et, Le suivi de l'exploitation forestière proprement dite (outils de suivi des inventaires d'exploitation, DF 10, fiches d'alertes, etc.)	X	x	х	х	х	х	х						Élaboration des modules de Formations thématiques pour les CFC et les CPF sur : L'organisation des CFC et des CPF La planification et la répartition de leurs activités Le fonctionnement des CPF La vulgarisation de la législation et de la foresterie communale
2.3	Élaborer des outils de suivi de l'exploitation forestière pour les CFC et les CPF	X	X	X	X					X	X	X	X	-Des modules de formation concernant le suivi de l'exploitation forestière ont été conçus et mis à la disposition des CFC lors des trois formations organisées à Messondo, Lomié et Djoum - Finalisation des fiches techniques avec le consultant
2.4	 Accompagner les cellules de foresterie communale et les CPF en matière d'organisation et leur fonctionnement Elaborer un guide pratique de mise en place en d'accompagnement des CPF Identification et sensibilisation des groupes cibles (CPF) Formation thématique des CFC et CPF 	X	x	х	X	х	х	х	x	X	X	X	X	-Des élections ont été organisées à Djoum, Lomié et Batouri et un module sur l'identité et le règlement intérieur du CPF et un rappel sur la démarche de mise en place et d'accompagnement des CPF et leur rôles; Vie associative ont été élaborés Des missions de suivi de la mise en œuvre des activités des CFC et CPF ont été réalisées à Batouri, Messondo, Djoum et LomiéOrganisation et tenues de cinq (05) réunions (une par commune) avec les CPF sur les rôles et responsabilité des membres des CPF, sur la vie associative et la

	Outiller et accompagner les CFC en ce										- e ((donc une par commune) de formation des CPF à la maîtrise du suivi des activités d'exploitation forestière. Rédaction d'un guide pratique de mise en place en d'accompagnement des
2.5	qui concerne la gestion forestière	X	X	X	X	X	X	X	X		p d à é d la	dotation des membres de CPF et équipe projet de bottes dans le cadre des activités le suivi de la gestion forestière une étude socio économique a été réalisée a Batouri Les CFC des cinq (05) communes cibles ont eté dotées de GPS, des boussoles décamètres, carnet de chantier et tenues. Impression de 750 fiches techniques sur la foresterie communales Distribution du guide aux CFC, CPF et partenaires
3	Volet 3: Communication-Information											
3.1	Appuyer l'élaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans chaque villages riverains et diffusion des infos relatives à la gestion forestière)			х	х	x	х				le	Des panneaux ont été faits pour les CPF et es Communes cibles du projet le guide de mise en place des CPF est en ours de publication
3.2	Appuyer à l'élaboration d'un système d'alertes des infractions			X	X	X	X					Les CFC des cinq (05) communes cibles du projet ont été dotées d'une moto chacune

	environnementales (villages riverains - commune)								pour la surveillance de leur massif forestier ; un cahier de charge accompagne l'utilisation de cette moto. - Des frais de fonctionnement de téléphone des bureaux du CPF et des CFC ont été remis aux concernés dans les cinq communes cibles du projet
									Remise des frais de crédit de communication CPF et CFC (donc 5000frs par mois par CPF et par CFC) pour la dénonciation des infractions environnementales
									-Collecte et analyse d'information sur les cas d'infractions relevées par les CPF et CFC
3.3	Accompagner les communes à la mise en place d'actions d'information et de répression avec le MINFOF, MINEP, la gendarmerie et /ou le MINATD,	X	X	X	X	X	X		-A messondo, des activités de lutte contre l'exploitation illégale du bois d'ébène ont été réalisées en collaboration avec la gendarmerie de Messondo et les services de la Délégation Départementale du MINFOF du Nyong et Kélé et un rapport est disponible
4	Volet 4: Valorisation des acquis – Révision législation forestière								
4.1	-Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière dans les domaines suivants : - la viabilisation des structures représentatives des populations autour des forêts du domaine forestier permanent pour présenter au Comité national chargé de la relecture de la loi forestière - transfert de compétences environnementales aux communes notamment de pouvoir suivre/contrôler et saisir.	X	X	X	X	X	X		- Le CTFC a organisé un atelier de réflexions sur les nouvelles dispositions de l'arrêté conjoint n°0520 du 28 juillet 2010 et les propositions de révision de la loi forestière en son siège à Yaoundé les 9 et 10 septembre 2010 à l'issus duquel des propositions ont été formulées par les maires; un rapport de l'atelier est disponible au CTFC et sur son site web www.foretcommunale-cameroun.org

4.2	Accompagner l'ACFCAM à participer aux réunions du Comité national de relecture de la législation forestière et à partager les acquis d'expérience du projet	x	х	x	x	х	x	x						-Les réunions du comité national de relecture de la législation forestière sont convoquées par le MINFOF et n'ont pas eu lieu jusqu'à présent; cependant, le CTFC a travaillé avec des maires pour formuler des contributions en fonction des thématiques retenues pour les réunions. La date du comité de relecture à préciser en fonction de l'agenda du MINFOF
5	Volet 5 : Suivi – Évaluation													
5.1	Suivre et évaluer les activités des CFC relatives au projet lors de chaque visite du CTFC dans la commune.	х	х	x	x	x	x	x	X	X	X	х	X	- Quatre missions de suivi de Direction ont été réalisées dans les communes de Dimako, Messondo et Djoum - Deux missions de suivi de la présidence de l'ACFCAM a été réalisée dans la commune de Dimako et BatouriMise à jour permanente en ligne par l'équipe du projet de la fiche de monitoring du projet élaborée
5.2	 Évaluer semestriellement la mise en œuvre du projet avec l'équipe d'évaluation du PAF2C et restituer les résultats de suivi/évaluation lors du comité de pilotage, Organiser un atelier annuel de partage de connaissance avec les parties prenantes 						X						х	- Elaboration du rapport financier final -Elaboration du rapport narratif final -Elaboration du rapport d'auto évaluation -les résultats du projet FGSC ont été présentés au 7 ^{ème} comité de pilotage du PAF2C du 07 janvier 2011 et au 8 ^{ème} comité de pilotage du PAF2C du 13 juillet 2011
	Renforcement organisationnel													
	Mise à jour du manuel de procédure		x					X				X	X	-La mise à jour du manuel de procédure a eu lieu au mois d'Août 2010 en y intégrant les recommandations de l'audit financier du FGSC; mais ce manuel devant être validé par le comité de Pilotage du PAF2C,

								lors de la tenue dudit comité le 07 janvier 2011, ce comité a décidé de crée un comité plus restreint constitué de tous les bailleurs pour la validation de ce manuel de procédure. A ce jour, la Validation du manuel de procédure suite à l'analyse conduite par la coopération canadienne n'a pas encore eu lieu car la coopération Allemande voudrait aussi apporter sa contribution au dit manuel.
Archivage des documents			x		X	X	X	-un système d'archivage électronique est mis en place au niveau du CTFC

II .2. Résultats atteints au regard des résultats prévus.

N°	Volet	Résultats prévus	Résultats atteints
1	Volet 1: Création des structures représentatives locales	Les villages riverains aux forêts disposent des structures fonctionnelles pour leur participation à la gestion forestière	-Un répertoire des CPF existants autour des forêts communales est constitué -La carte des CFC est élaborée par Commune -Le processus est accompagné dans les communes de : Batouri, Lomié, Dimako, Messondo et Djoum - Les villages riverains aux forêts communales disposent des structures servant comme CPF : -élections menées à Batouri, Lomié et Djoum 07 CPF crées à Batouri ; 03 CPF crées à Lomié ; 02 CPF crées à Djoum, -A Dimako il existait un CCG et à massondo 06 CPF ; a Messondo et à Dimako, ces structures existantes ont été sensibilisées.
2	Volet 2: Renforcement des capacités	- Les parties prenantes sont mieux outillées pour mener à bien leurs missions et assumer leurs responsabilités respectives vis-àvis de la forêt communale - Les connaissances et habilités des CFC et CPF relatives à la gestion forestière se sont améliorées	Dans chaque commune: - Un plan de découpage des secteurs CPF est validé - Un plan d'action pour la mise en place et l'accompagnement des CPF est élaboré et mis en œuvre - Sensibilisation de la population sur le CPF par le CFC - Responsables communaux, Conseillers Municipaux, populations locales, sont sensibilisés sur l'importance des CPF pour l'aménagement des forêts communales Le module: identité et règlement intérieur est transmis et donnés au profit de 17 CFC des régions de l'Est, du Centre et du Sud - Une fiche d'information élaborée en vue de guider les séances de sensibilisation faites par les CFC - Un guide pratique pour la mise en place et l'accompagnement des CPF est en cours d'élaboration - Fiche de suivi pour le monitoring CPF est élaborée - Le fiche de suivi est utilisée par tous les communes pour le suivi des activités - Des devoirs sont donnés aux CFC en vue de mettre en application les connaissances acquises à travers ces modules; et elles sont accompagnées dans l'exécution de ces devoirs - Les CFC des cinq (05) communes cibles ont été dotées de GPS, des boussoles décamètres, carnet de chantier et tenues. - Suivi des activités de gestion forestière par le C"F - Mobilisation et gestion des ressources financières au sein d'un CPF; - Gestion des conflits au sein d'un CPF - A travers des ateliers de formation, les membres de chaque CFC ont été formés comme formateurs des CPF sur les modules: - Communication interne et externe au sein d'un CPF

			- Suivi des activités de gestion forestière par le C"F - Mobilisation et gestion des ressources financières au sein d'un CPF; - Gestion des conflits au sein d'un CPF Les membres des CFC disposent de toutes les techniques et outils nécessaires à cet effet. • Les membres des CFF sont formés de façon progressive sur les modules : -Identité d'un CPF; règlement intérieur et plan d'action -Communication interne et externe au sein d'un CPF -Suivi des activités de gestion forestière par le C"F -Mobilisation et gestion des ressources financières au sein d'un CPF Un dispositif de suivi post formation permet au CPF de mettre à chaque fois en application les connaissances acquises : élaboration d'un règlement intérieur et d'un plan d'action, d'un plan de communication, des AGR, etc. pour chaque CPF; et suivi encadrement par les CFC Les Maires ont été sensibilisés tant que possible, lors de chaque descentes de terrain sur la question des CPF -Les Conseil Municipal de Dimako a été associé à toutes les formations que les membres du CCG ont reçues, afin de faciliter une meilleure gouvernance locale et une meilleure prise en compte du CCG par la commune. Les CFC disposent de l'outillage Technique (GPS, sunto, décamètre, Carnet de chantier, tenue etc.) pour assurer un meilleur suivi de gestion forestière - Les CPF disposent des bottes permettant de faciliter leur mouvements en forêt
3	Volet 3: Communication- Information	Les populations cibles sont mieux informées sur la dynamique de la gestion forestière	 Les panneaux ont été fabriqués comme outils de communication sur les CPF/CCG un guide de mise en place des CPF est publié L'achat des motos et la distribution des crédits de communication aux CFC et CPF dans le cadre de l'appui au système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune) Des activités de lutte contre l'exploitation illégale des bois d'ébène et autre bois au niveau de la commune de Messondo et Lomié 01 panneau d'affichage est installé dans chacune des 05 communes cibles du FGSC 03 plaques d'information sur les CPF sont installées dans chacune des 05 communes cibles du FGSC 01 moto est remise à chaque CFC des 05 communes cibles du FGSC, afin de faciliter les

4	Volet 4: Valorisation des acquis –Révision législation forestière	La prise des décisions au comité national tire profit des propositions formulées dans les domaines concernés	déplacements et par conséquent les activités liées à la répression forestière ; - des forfaits de communication téléphonique sont remis mensuellement à chaque CFC (05) et CPF (26) des 05 communes cibles du FGSC Des propositions ont été formulées en interne au sein de l'ACFCam par les maires qui attendent que le MINFOF convoque le comité national de relecture de la loi.
5	Volet 5 : Suivi – Évaluation	-L'ACFCAM est à même d'assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre du projet -Toutes les parties prenantes du projet FGSC connaissent mieux les résultats des activités de chaque OSC et développement entre elles des synergies d'action	-Les maires de Djoum, messondo, batouri, Dimako et Lomié ont é sensibilisés sur le sujet CPF lors de l'atelier Arrêté 520 -Les Conseillers Municipaux des communes de Djoum, messondo et de Batouri ont été sensibilisés -04 missions de suivi de la Direction à Dimako, messondo et Djoum 02 missions de suivi de l'ACFCam à DimakoRestitution des premiers résultats du projet FGSC lors du 7 ^{ème} comité de pilotage du PAF2C tenu le 7 janvier 2011 et au comité de pilotage du 13 juillet 2011 Un guide pratique pour la mise en place et l'accompagnement des CPF est en cours d'élaboration - Un modèle de convention type entre la commune et les CPF est élaboré - Une Fiche de suivi pour les activités des CFC/ CPF est élaborée et utilisée - Système de suivi post-formation : Des devoirs sont donnés aux CPF en vue de mettre en application les connaissances acquises à travers ces modules : élaboration règlement intérieur, plan d'action, plan de communication, AGR ; et ils sont accompagnés dans l'exécution de ces devoirs - un tableau de suivi est élaboré au niveau de CTFC pour le monitoring des activités
6	Renforcement organisationnel		Le FGSC a contribué à l'amélioration du Manuel de procédure comptable et administratif en cours de validation

II.3. Résultats inattendus atteints.

- L'élaboration d'un guide pratique de mise en place et d'accompagnement des CPF, qui est un outil qui permet d'harmoniser la stratégie d'intervention de tous les acteurs. Ceci est le fruit d'une recommandation issue de l'atelier de concertation des différents acteurs
- ❖ Un cadre d'échange fonctionnel sur la question des CPF, entre le CTFC, le MINFOF et quelques concessionnaires forestiers (GRUMCAM, PALLISCO, SFID) dans la région de l'Est : en effet, depuis l'atelier d'harmonisation des stratégies d'appui aux CPF, les échanges d'informations lorsque nécessité s'impose se fait tant bien que mal entre ces différentes structures ;
- Les perspectives d'une meilleure valorisation des CPF avec l'avènement de l'arrêté conjoint 0520 MINFI/MINATD/MINFOF: en effet, les comités riverains tels que prévu par cet arrêté conjoint, peuvent se substituer aux CPF, ou vice versa; et dans ce cas bénéficier des frais de fonctionnement des comités riverains prévus par cet arrêté. Ceci serait déjà une solution à l'éternel problème de manque de moyens de fonctionnement des CPF.
- Les CPF et CCG sont informé sur les activités VIH et genre lors des ateliers de formation et de sensibilisation.
- Le processus a été étendu à l'Est dans cinq communes partenaires du CTFC et non cibles du projet FGSC ; il s'agit des communes de : Mindourou Messamena, Salapoumbé, Doumé et Gari Gombo où :
- Les structures existantes sont redynamisées : 03 CCG à Gari Gombo
- -Les CPF sont installées : 01 crées à Mindourou ; 02 CPF crées à Salapoumbé
- en cours : 03 CPF crées à Messamena
- 06 CPF en cours de création à Doumé
 - ❖ A travers des ateliers de formation organisée par le CTFC, les membres de chaque CFC des communes de Mindourou /Messamena, Salapoumbé, Doumé et Gari Gombo non cibles du projet ont été formés comme formateurs des CPF sur les modules :
- Communication interne et externe au sein d'un CPF
- Suivi des activités de gestion forestière par le C"F
- Mobilisation et gestion des ressources financières au sein d'un CPF;
- Gestion des conflits au sein d'un CPF

III. évaluation de la situation

III.1. Suivi des risques et des stratégies de mitigation identifiés pour le projet.

Risques	Probabilité d'avènement	Niveau d'impact	Éléments de mitigation	Suivi des risques
L'exploitation et la commercialisation des PFNL se font de façon illégale	Élevé	Élevé	Sensibiliser les CPF aux procédures d'obtention des agréments et autorisations d'exploitation et de commercialisation légales des PFNL	d'information soit de façon délibérée pour transgresser la réglementation.

Risques	Probabilité d'avènement	Niveau d'impact	Éléments de mitigation	Suivi des risques
Faible engagement des Communes et indisponibilité des moyens pour les CFC	moyen	moyen	communes cibles selon des critères liés au degré d'engagement et état d'avancement dans la	Les chefs de cellule de foresterie communale au niveau des communes cibles du projet ont été dotés chacun d'une moto pour la surveillance du massif, des GPS, Boussoles, tenue, chaussure et Registres de chantier ont été également distribués pour le renforcement des capacités des cellules en outils de gestion forestière. Des crédits de communication sont mis à la disposition des CPF et CFC de façon mensuelle. Les maires de communes cibles ont été formés sur les méthodes d'exploitation forestière au regard du FLEGT
Manque d'assiduité des comités paysans forêts dans la mise en œuvre des activités		moyen	Implication des toutes les couches sociales dans la constitution des comités Appuis multiformes ponctuel aux activités des CPF Information Éducation Communication (IEC)	Des réunions mensuelles sont planifiées au niveau de chaque CPF; Des bottes ont été achetées pour les membres des CPF pour la mise en œuvre de leurs activités
Les communautés sont insuffisamment informées sur la gestion des revenus des forêts communales et RFA	moyen	moyen	Publications et vulgarisation des données sur les revenus communaux par le CTFC et participations des représentants des	Des modules de formations sont élaborés pour sensibiliser les communautés sur la gestion des revenus de la RFA au niveau communale et sur la gestion de la forêt communale,

Risques	Probabilité d'avènement	Niveau d'impact	Éléments de mitigation	Suivi des risques
			communautés aux séances budgétaires	
Faible niveau d'instruction des cibles de la communication	Moyen	Moyen	Les supports de communication tiennent compte du niveau d'éducation des groupes cibles (recours aux illustrations etc.)	Les panneaux ont été fabriqués pour les CPF, Un guide de mise en place des CPF est en cours de publication
Faible implication des structures administratives (MINEP, MINFOF, gendarmerie etc)	Moyen	Moyen	Création d'un cadre de concertation permanent au niveau local par la Mairie et au niveau national par l'ACFCAM	Des cadres de concertation entre la Communes et les administrations en charge des forêts ont été crées au niveau des communes cibles telles que Djoum, Dimako, Messondo et Lomié
Les dénonciations des infractions environnementales peuvent retomber sur des individus	Moyen	Moyen	Information Éducation Communication (IEC) et discrétion	Des formations sur le gestion forestière durable ont été organisées.

III.2. Difficultés ou contraintes rencontrées. Solutions apportées.

- Une définition limitée du cadre légal des CPF: Le flou juridique relatif au statut des CPF, ainsi que le vide juridique quant aux modalités de leur fonctionnement nous a confronté à une situation semblable à celle de vouloir donner la vie à un enfant mal conçu, mais qui a quant même été mis au monde! solution: Des propositions d'amendements ont été faites au MINFOF; avec comme prescription importantes celle de permettre l'enregistrement légal des CPF au sein du MINFOF.
- Le peu d'intérêt accordé aux CPF par les responsables communaux. En effet, comme tout ce qui relève du social et qui n'a pas une forte incidence financière positive pour la commune, la question des CPF est le plus souvent sans intérêt. D'où une faible coopération de certains responsables communaux.
- Le respect des procédures du FGSC surtout lorsqu'il s'agit de justifier les dépenses effectuer dans les villages.
- Il manque un statut clair pour les CPF. **Solution**: Séance de travail sur les statuts possibles pour des OSCs et une analyse des forces et faiblesses de chaque statut lors de la formation des CFC.
- Faible échange avec des concessionnaires forestiers sur des informations clés concernant leur engagement CPF et l'élaboration d'un répertoire. Solutions: Plusieurs essais de faire le contact avec des concessionnaires forestiers.
- Faible implication des Maires et du Minfof . **Solution** : Sensibilisation continue de l'institution communale (Maires et CM), pour permettre la prise en compte effective du fonctionnement des CPF /CCG au niveau communal et administratif.

III.3. Mesures prises.

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C), le CTFC (Centre Technique de la Forêt Communale) organe technique de l'ACFCam (Association des Communes Forestières du Cameroun), a mis en œuvre le projet « contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du PAF2C ». Ce projet a été mis en œuvre avec l'appui financier du FGSC (Fonds pour la Gouvernance et la Société Civile de la Coopération Canadienne). Le projet en question a été mis en œuvre sur une durée d'une année (juillet 2010 à juin 2011). Et il était question au terme de ce projet, de réaliser une évaluation pour mesurer les résultats atteints et tirer des leçons qui s'imposent de sorte à envisager de perspectives plus efficaces et efficientes. L'approche a été celle de l'auto-évaluation.

L'objectif général de l'auto-évaluation était de mesurer les résultats obtenus à travers la mise en œuvre du projet « Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du PAF2C». Il s'agissait plus spécifiquement de :

 Apprécier le niveau d'appropriation par les bénéficiaires du projet, de l'accompagnement reçu: connaissances acquises, implication des acteurs locaux dans la gestion forestière, efficacité de la gestion forestière, système de communication effectif;

- Examiner la contribution du projet à l'amélioration de la compréhension et de l'application de la législation forestière;
- Examiner le processus de déroulement du projet aux plans organisationnel et opérationnel;
- Identifier/repérer les résultats obtenus non attendus du projet y compris les facteurs ayant concourus à l'obtention de ces résultats.

Pour ce faire, l'approche méthodologique a consisté en :

- Une évaluation au niveau des acteurs externes : Celle-ci a consisté en des interviews et réunions, et a visé la mensuration de 05 variables :
 - Variable 1 : Existence et fonctionnement des CPF et CFC ;
 - Variable 2 : Qualité du suivi de la gestion forestière par les CPF/CFC ;
 - Variable 3 : Communication entre les parties prenantes ;
 - Variable 4: Contributions à la législation forestière et valorisation des expériences;
 - Variable 5 : Suivi et déroulement du projet par le CTFC.
- Une évaluation au niveau interne du CTFC : celle-ci a consisté en une réunion interne et à vise l'appréciation de 05 variables :
 - La communication (interne et externe)
 - Le Plan technique d'intervention;
 - La gestion des savoirs;
 - La logistique (ressources matérielles, humaines et financières);
 - La gestion du projet.

Les résultats de l'évaluation au niveau des acteurs externes montrent que :

- Il existe des structures représentatives dans tous les villages riverains aux forêts communales ciblées par le projet (CPF et CCG). Ces structures sont encore au niveau embryonnaire de leur fonctionnement puisqu'elles existent pour la plupart depuis quelques mois seulement. Cependant les ressources matérielles et financières nécessaires pour un fonctionnement normal des CPF/CCG et des CFC restent encore très limitées, et il va de soi qu'elles ne pourront se déployer efficacement que si elles disposent de moyens d'accompagnement adéquats.
- L'implication des différents acteurs dans le suivi de la gestion forestière dépend surtout du niveau d'avancée du processus de foresterie communale. A titre d'exemples : 100% des CPF sont impliqués dans l'information et la sensibilisation des populations, 80% dans la lutte contre l'exploitation illégale, 20% des CPF/CCG impliqués dans la mise en œuvre du plan d'aménagement et 40% des CPF impliqués dans les travaux d'exploitation. Par ailleurs, les CFC s'occupent de l'encadrement des CPF et avec le maire des activités en relation avec le dossier de classement. Le MINFOF local est impliqué dans le suivi des activités dans les forêts en exploitation.

- Pour ce qui de la communication, le constat est qu'elle est plus ou moins bonne à la base, c'est-à-dire entre les CPF/CCG, la CFC et les conseillers municipaux. Par contre pour ce qui est des acteurs en amont (Maires, MINFOF local, exploitants, Souspréfecture), la communication n'est pas très fluide. Elle est surtout ponctuelle, fonction des circonstances.
- Le projet a contribué à améliorer la connaissance de la législation forestière par les acteurs locaux (populations, CPF/CCG, CM, CFC, etc.). Par ailleurs, on note une contribution du projet à l'amélioration du cadre légal relatif à la gouvernance locale : processus de révision de la décision 1354/MINEF/CAB/D du 26/11/1999 en cours, processus de validation par le MINFOF d'un guide de mise en place et d'accompagnement des CPF.
- L'approche de déroulement du projet a été appréciée sur le plan de la stratégie (CTFC→CFC→CPF/CCG/CM), de la qualité de l'accompagnement (matériel, formation, etc.) et de la collaboration. Cependant des efforts sont encore à faire dans el sens de la collaboration afin d'intégrer à l'avenir tous les acteurs clés (comme le MINFOF local et l'autorité administrative locale), et dans le sens de renforcer la sensibilisation des maires pour une meilleure adhésion/implication.

Les résultats de l'évaluation au niveau interne du CTFC montrent que :

- La communication est déjà bonne à l'interne, avec les partenaires financiers et les communes; cependant il faudra améliorer les échanges avec quelques partenaires externes locaux tels que les autorités administratives et l'administration forestière locale;
- Le plan technique d'intervention (déroulement des missions et impact sur les cibles) a été apprécié favorablement à 75%;
- Les échanges des informations et expériences entre collaborateurs CTFC, ainsi que la concertation sur les approches techniques ont été appréciés positivement à 65% ;
- Les ressources matérielles, financières te humaines, nécessaires pour la mise en œuvre du projet ont été suffisamment disponibles ;
- Le niveau managérial du projet aussi est bien, même s'il ya encore quelques insuffisances à améliorer; notamment en ce qui concerne la préparation du projet avant le démarrage, le système de suivi du projet et le système de renforcement des capacités interne.

Au terme de cette évaluation, plusieurs leçons ont été tirées et des recommandations formulées dans le sens d'améliorer l'approche d'intervention du CTFC et des différents acteurs concernés ; ceci afin de faire de la gouvernance locale un véritable outil de gestion forestière durable.

III.4. Taux de réalisation des extrants et des effets prévus et d'utilisation du budget.

Ligne	Description	Base de calcul		Dépenses		%de
Budgétaire			Budget approuvé(1)	rélles	Ecarts(2)	réalisation
					(C)=(A)-	
			(A)	(B)	(B)	
A	Frais de Coordination, mise en œuvre					
A-1	Salaires		3 210 000		1 070	
A-3	Frais de bureau			2 140 000	000	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		450 000	321 702	128 298	
A-4	véhicules		996 000	646 000	350 000	
A-6	Photocopies	Frais photocopies effectuées hors CTFC dans les Centre/Sud et Est du projet ne disposant pas de copieur (forfait 25000F/zone de projet x2) =50000Fcfa				
			300 000	81 040	218 960	
	Total frais de coordination et de mise en œuvre		4 956 000	3 188 742	1 767 258	36%
В	ACTIVITÉS					
B-1	Activité 1 : Création des structures représentatives locales					
		Certification des cartes(5) a l'INC (frais de certification 70 000 fcfa/carte dont 5*70 000=350 000Fcfa)	350 000	70 000	280 000	
		Organisation des (24)séances de concertations avec parties prenantes des CPF dont pour une réunion 32 persX5 000 per diem =160 000Fcfa			2 304	
			2 304 000		000	
	Mettre en place les CPF dans les villages riverains aux FC	Information, sensibilisation (24 missions du CFC à faire à raison de 10 000F par mission)				
			240 000	119 000	121 000	
		Election des CPF et Installation des CPF (à raison d'une élections et installation à 480 000F de frais d'organisation d'élection et d'installation des CPF)				
			1 200 000	652 000	548 000	

	Total activité1		4 094 000	841 000	3 253 000	79%
B-2	Activité 2 : Renforcement des capacités					
B-2.1	Former les conseillers communaux lors des conseils communaux à leur rôle notamment vis-à-vis de la foresterie communale et de la population riveraine.	Prise en charge conseillers municipaux (5 formation dans 5 communes à 15000Fper diem /conseiller*15 conseillers=225000F)	562 500	337 500	225 000	
	Formation CFC	Prise en charge formation(4) Responsable CFC (dont une formation = 5 chef CFCx19000 de perdiem x 4 jours= 380 000FCFA)	608 000		-202 625	
		Frais de formation logistique (repas) (4jourX7personnes x5000fcfa le repas= 140 000 fcfa)	224 000		224 000	
	Formation CPF	Prise en charge formation. 2 formations par CPF. (8pers/CPF x 24CPFx5000/pers = 960 000 fcfa)	768 000	469 000	299 000	
		2 formations par CPF. logistique (repas) (8pers/CPF x 24CPF x 2500F + 2pers CTFC*2500= 485 000 FCFA)	485 000		485 000	
	Accompagner les cellules de foresterie communale et les CPF pour leur organisation et leur	Réunions trimestrielles (4réunions/an)de Planification des activités CFC et CPF ,dont une reunion à (pris en charge 24 pers CPF +5 CFC +5 représentants communes)*4000=140 000 fcfa	634 500		634 500	
	fonctionnement et former sur la gestion de conflit et la vie associative	Suivi de la mise en œuvre des activités des CFC et CPF(12 mission /an) ((prise en charge du responsable projet et de zone projet soit une misssion à 10000F /frais de déplacement x 24 CPF= 240000 fcfa))	1 440 000	02.000	1 358 000	
	Outiller et accompagner les CFC en ce qui concerne la gestion forestière durable	Outillage Technique (GPS 300000F+ sunto 150000F+ décamètre, Carnet de chantier, tenue (50 000F) par Commune, etc	1 440 000 2 500 000	82 000	000	
	Total activité 2		7 222 000	1 851 431 3 550 556	648 569 3 671	51%
B-3	Activité 3 : Communication-				444	
	Appuyer à l'élaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux	Réalisation des panneaux (frais 29 panneaux x 86 210F/panneau) soit 1 panneau dans tous les 24 CPF et 1 panneau dans chacune des 5 communes cibles	1 750 063	875 000	875 063	

		Impression (1000)des supports de communication pour les CPF, CFC et populations dont (2000F par support de communication)				
					0	
	Appuyer à l'élaboration d'un système d'alertes des infractions	Motos (dotation d'1 moto à chaque CFC des 5 communes cibles à raison de 350000F par moto x 5 motos).	1 750 000	2 050 000	-300 000	
B-3.2	environnementales (villages riverains - commune)	Frais de fonctionnement de telephone bureau CPF(24) et responsable CFC(5) (soit 5000FCFA de crédit de communication par/mois*29= 145 000 fcfa)				
			522 000	240 000	282 000	
	Total activité 3		4 022 063	3 165 000	857 063	21%
B-4	Activité 4 : Valorisation des acquis –Révision législation forestière					
4.1	Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation	Réunion brainstorming (location salle 200000F+modérateur 150000F+per diem participants maires et autre 20 000F x20pers+repas 250000F)				
	forestière		900 000	782 175		
	Total activité 4 :		900 000	782 175	117 825	13%
B-5	Activité 5 : Suivi – Évaluation					
	Suivre et évaluer les activités des CFC relatives au projet lors	Prise en Charge mission de suivi de l'équipe de projet et de l'ACFCAM (5 missions de terrain de président ACFCAM 96 0000F x 5	100,000	05 000	04.000	
	de chaque visite du CTFC dans la commune.	1 missions de suivi directeur par mois 80 000F x 12	180 000	96 000	84 000	
			480 000	162 000		
	Total activité 5 :		660 000	258 000	402 000	61%
	Total activités		16 898 063	8 596 731	8 301 332	49%
С	Volet renforcement organisationnel	Mise à jour du manuel de procédure comptable et administratif (règlement intérieur, décaissement, procédure de contrôle interne)			732	
			500 000		500 000	
	Total renforcement organisationnel		500 000	0	500 000	0%
	Total charges directes		22 354 063	11 785 473	10 568 590	47%

A mis parcours des sous – projets de la phase 2 du FGSC, un atelier avait été organisé à Kribi avec pour objectif principal de recentrer les sous-projets pour assurer leur exécution efficace et efficiente à la date buttoir arrêtée au 30 juin 2011 ; il s'agissait spécifiquement de Faire le point sur l'état d'avancement à mi-parcours des sous-projets (identifier le niveau des résultats atteints, les activités réalisées et les activités à réaliser) et d'arrêter une feuille de route réaliste pour chacun des sous-projets visant la clôture au 30 juin 2011 avec les activités à réaliser, les échéanciers et le budget. D'où une nouvelle feuille de route ci-dessous présentée.

III.4.1. Taux de réalisation des extrants et des effets prévus et d'utilisation du budget d'après la nouvelle feuille de route de l'ACFCAM Mars à Juin 2011

Extrants	Activités	Sous-activités						Éch	éance						Budget	%de réalisation
			Ma	ars		Av	ril			M	ai		Ju	iin		
			S 1	S2	S3	S4	S 5	S6	S 7	S8	S9	S10	S11	S12		
Les villages riverains aux forêts disposent des structures fonctionnelles pour leur participation à la gestion forestière	Identification et sensibilisation des groupes cibles (CPF)	Organisation et tenues de cinq (05) réunions (une par commune) avec les CPF sur les rôles et responsabilité des membres des CPF, sur la vie associative et la gestion des conflits.		х		х		х		х		X			2 615 000FCFA -Per diem (transport et restauration) participants186 personnes*2jrs*5000frs= 1 860 000frs. -prise en charge Assistant technique CTFC	100%

Extrants	Activités	Sous-activités						Écl	héance)					Budget	%de réalisation
			Ma	ars		Av	ril			N	lai		Jı	uin		
			S 1	S2	S 3	S4	S 5	S6	S 7	S8	S9	S10	S11	S12		
															(3jrs*17 000frs*5descentes = 255 000frs -achat matériel réunion (cahier+bic+papier conférence+marqueur etc)=100 000frs* 05 descentes=500 000frs	
Les parties prenantes sont mieux outillées pour mener à bien leurs missions et assumer leurs	Formation thématique des CFC et CPF	 Élaborer des modules de Formations thématiques pour les CFC et les CPF Organisation de cinq (05) séances (donc 			х	х			х			х	х		-Per diem (transport et restauration) participants186 personnes*2jrs*5000frs=	100%

Extrants	Activités	Sous-activités						Écł	néance)					Budget	%de réalisation
			Ma	ars		Av	ril			N	lai		Jι	iin		
			S 1	S2	S 3	S4	S 5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12		
responsabilités respectives vis- à-vis de la forêt communale		une par commune) de formation des CPF à la maîtrise du suivi des activités d'exploitation forestière.													-prise en charge Assistant technique CTFC (3jrs*17 000frs*5descentes = 255 000frs -achat matériel réunion (cahier+bic+papier conférence+marqueur etc)=100 000frs* 05 descentes=500 000frs	
	Élaborer des outils de suivi de l'exploitation forestière pour les CFC et les CPF	Finalisation des fiches techniques avec le consultant													Paiement dernière tranche au consultant	100%

Extrants	Activités	Sous-activités	Échéance Mars Avril Mai												Budget	%de réalisation
			Ma	ars		Av	ril			N	lai		Jι	iin		
			S 1	S2	S 3	S4	S 5	S6	S 7	S8	S9	S10	S11	S12		
Les connaissances et habilités des CFC et CPF relatives à la gestion forestière se sont améliorées	Outiller et accompagner les CPF en ce qui concerne la gestion forestière durable	dotation des membres de CPF et équipe projet de bottes dans le cadre des activités de suivi de la gestion forestière		X	X										980 000 FCFA 186 pers CPF+6CFC+10 équipe projet=196 pers*5000frs= 980 000 FCFA	

Extrants	Activités	Sous-activités						Éch	néance)					Budget	%de réalisation
			Ma	ars		Av	ril			M	lai		Ju	in		
			S1	S2	S3	S4	S 5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12		
Les populations cibles sont mieux informées sur la dynamique de la gestion forestière	Appuyer l'élaboration d'un système de communication communale	Impression de 750 fiches techniques sur la foresterie communales				X	х	X							2 000 000 FCFA 750 documents*2000frs par document= 1500 000frs	100%
	•	Approbation et signature par le ministre du MINFOF de la préface du guide de mise en place et de fonctionnement des CPF		X	X	X										100%

Extrants	Activités	Sous-activités						Écł	néance)					Budget	%de réalisation
			Ma	ars		Av	ril			N	lai		Jı	ıin		
			S 1	S2	S3	S4	S5	S6	S 7	S8	S9	S10	S11	S12		
	•	 Impression de 750 guides de mise en place et d'accompagnement des CPF élaboré Distribution du guide 					x	х	x	x	x				2 000 000 FCFA 750 guides*2000frs par document= 1500 000frs	100%
	Appuyer l'élaboration d'un système d'alertes des infractions environnement ales (villages riverains - commune)	Remise des frais de crédit de communication CPF et CFC (donc 5000frs par mois par CPF et par CFC) pour la dénonciation des infractions environnementales Collecte et analyse d'information sur les cas d'infractions relevées par les CPF													560 000FCFA 23CPF+5CFC*5000frs/mois* 4mois=560 000frs	100%

Extrants	Ac	tivités	Sous-activités						Écl	néance)					Budget	%de réalisation
				Ma	ars		Av	ril			N	lai		Ju	iin		
				S1	S2	S 3	S4	S 5	S6	S 7	S8	S9	S10	S11	S12		
			et CFC							х	x	х					
La prise des décisions au comité national tire profit des propositions formulées dans les domaines concernés	•	Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière Participer aux réunions du Comité national de relecture de la législation forestière	•					x	x								50%
L'ACFCAM est à même d'assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre du projet	•	Suivre et évaluer les activités des CFC	Quatre missions de suivi et d'évaluation des activités par le responsable du projet		X		Х						х		х	272 000 FCFA -prise en charge responsable du projet au CTFC (4jrs*17 000frs*4descentes)= 272 000 FCFA	100%

Extrants	Activités	Sous-activités						Écl	héance)					Budget	%de réalisation
			M	ars		Av	ril			N	/lai		Ju	uin		
			S1	S2	S3	S4	S 5	S6	S 7	S8	S9	S10	S11	S12		
	•	Validation du manuel de procédure suite à l'analyse conduite par la coopération canadienne			X	X										75%
Toutes les parties prenantes du projet FGSC connaissent mieux les résultats des activités de chaque OSC et développent	 Suivi en ligne du projet Suivi/évaluation sur une base semestrielle des réalisations du projet et 		х	х	х	х	x	х	х	x	X	х	х	X		100%
entre elles des synergies d'action	restitution au comité de pilotage du PAF2C															
	Organisation d'un atelier bilan	•													1 000 000 FCFA Location salle 200 000frs+modérateur150 0 00frs+per diem maires et autres participants	

Extrants	Activités	Sous-activités						Éch	Budget	%de réalisation						
			Mars		Avril				Mai				Juin			
			S 1	S2	S3	S4	S5	S6	S 7	S8	S9	S10	S11	S12		
															20 000frs*20 pers +repas 250 000frs=1 000 000 FCFA	
	Elaboration des rapports	 Elaboration du rapport financier final Elaboration du rapport narratif final 														100%

III.5. Lien entre les résultats atteints par le projet et les résultats prévus du fonds.

EXTRANTS PREVUS DU FGSC	Contribution de ACFCAM/CTFC aux résultats prévus du FGSC						
GESTION DES	CONNAISSANCES						
Des analyses sectorielles/thématiques sont réalisées et partagées.	L'ACFcam n'avait pas était conviée à l'atelier de partage de l'étude sur les OSC et le secte forêt						
Des ateliers thématiques sont réalisés.	L'ACFCAM a pris part à l'atelier sur la RFA organisé par le FGSC						
Les secteurs/thématiques ciblés sont mieux cernés.	La gouvernance forestière est une priorité du FGSC et le projet de l'ACFCam rentre en droite ligne dans l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources forestières						
Les acteurs concernés sont informés des objectifs et modalités du FGSC.	L'ACFCam a pris part à l'atelier d'information des proposants potentiels en janvier 2010.						
Des options de collaboration avec d'autres PTF en liens avec l'appui à la société civile et les thèmes ciblés sont explorées.	Non applicable pour l'ACFGCam						
Les connaissances sont mises à jour et partagées.	L'action de l'ACFCam s'inscrit dans une dynamique de partage de connaissances ; dans le cadre de la mise en œuvre de son projet financé par le FGSC, l'ACFCam a convié tous les autres OSC financées par le FGSC à un atelier sur le nouvel arrêté conjoint 520 traitant de la gestion des revenus forestiers.						
ACCOMPAGNEMENT ET RE	NFORCEMENT DES CAPACITES						
Les OSC ou réseaux d'OSC retenus disposent d'un diagnostic organisationnel détaillé.	Les diagnostics organisationnels et financier ont été réalisé par le FGSC au sein de l'ACFCam /CTFC qui dispose des éléments descriptifs de sa capacité d'exécution et d'analyse du risque financier.						
Les OSC ou réseaux retenus disposent d'un plan de renforcement de leurs capacités budgétisé et intégré à leurs propositions.	L'ACFCam/CTFC a introduit a introduit ses besoins en renforcement de capacités dans la version révisée de sa proposition lors de l'atelier de recadrage des propositions de juillet 2010 à Mbalmayo.						
Les OSC ou réseaux d'OSC retenus disposent de compétences notamment en matière de GAR	Les représentants de l'ACFCam/ CTFC ont participé aux ateliers de formation organisés avec						

et d'EFH, mais également en matière de gouvernance interne et éthique.	l'appui du FGSC sur la GAR et l'EFH en janvier et Mai 2010 à l'hôtel AZUR de Yaoundé.
Les OSC ou réseaux d'OSC appuyés disposent d'outils performants de gestion opérationnelle, administrative et financière.	Lors de l'atelier sur les procédures administratives et financière organisé en juillet 2010 par le FGSC, des outils de gestion financière ont été mis à la disposition de l'ACFCam/CTFC
S'il y a lieu, des partenariats stratégiques avec des organisations de référence du sud ou du Nord sont encouragés.	L'ACFCam est membre de COFOR international regroupant les associations des communes de France, d'Allemagne et du Canada.
APPUI AUX INITIATIVE	S DE LA SOCITE CIVILE
Des initiatives issues de la société civile en matière d'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles, de responsabilisation des institutions publiques et comportant des échanges constructifs avec les interlocuteurs gouvernementaux, de même que des initiatives de la gouvernance au sein même de la société civile, sont examinées, sélectionnées et appuyées. Ces initiatives intègrent l'EFH.	La proposition de l'ACFCam a suivi les étapes suivantes : présélection, sélection, amélioration et révision de la proposition et financement par le FGSC.
Des initiatives d'OSC ou réseaux d'OSC comportant des actions concrètes de concertation entre divers acteurs de la société civile sont appuyées	Non applicable à l'ACFCam
Certaines initiatives appuyées comportent des partenariats stratégiques	L'initiative de l'ACFCam comporte un partenariat stratégique avec les cinq communes cibles du projet FGSC.
APPUI AUX INITIATIVES DU GOUV	VERNEMENT ET DES PARTENAIRES
Des initiatives proposées par les autorités et les parlementaires portant sur des actions concrètes de consultation et de dialogue impliquant des acteurs de la société civile sont appuyées. Ces initiatives intègrent l'EFH.	L'ACFCam/CTFC a pris part au Forum national sur les forêts organisé par la CEFDHAC (conférence sur les écosystèmes de Forêts denses et Humides d'Afrique Centrale) et financé en partie par le FGSC en Mars 2010. L'ACFCam/CTFC a en projet d'organiser en partenariat avec la COMIFAC du 03 au 06 Mai 2011 le premier congrès de forêts communales d'Afrique centrale à Yaoundé.
APPUI A L'HARMONISATIO	N DES PRATIQUES DES PTF
Les PTF concernés examinent, retiennent et collaborent à une ou des initiatives comportant une démarche d'harmonisation de leurs pratiques à l'égard de la société civile. Ces initiatives intègrent l'EFH.	Non applicable à l'ACFCAM/CTFC.

IV- Leçons apprises de la mise en œuvre du projet.

1- Au niveau externe

Les principales leçons tirées de l'évaluation au niveau des acteurs externes sont les suivantes :

- une année est insuffisante en terme de temps, pour mettre en place des structures locales de base et les rendre durablement fonctionnelles ; il faudrait prendre plus de temps pour assurer l'accompagnement pour une meilleure appropriation des acquis ;
- Lorsqu'on parle de gouvernance forestière locale, cela devient l'affaire de tous les acteurs impliqués localement dans la gestion forestière. Ainsi, pour que celle-ci soit effective, il faudrait mettre en place un mécanisme de collaboration viable entre tous ces acteurs, pour une meilleure complémentarité de rôles et synergies d'actions ;
- L'administration forestière et toutes les autres instances décisionnelles devraient accorder autant d'importance à la préservation de l'environnement, qu'à l'utilisation des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles. En effet, comment comprendre que les CPF qui jouent un grand rôle dans l'aménagement forestier n'ont aucune mesure d'accompagnement pour faire leur travail, tandis qu'en aval les comités riverains qui suivent la gestion des revenus forestiers ont des frais de fonctionnement ?

2- Au niveau interne du CTFC

Des échanges directs entre les collaborateurs impliqués dans la mise en œuvre d'un projet doit se dérouler régulièrement. Cela permettrait un échange continu sur les expériences, les défis et les sucées du projet. Aussi une concertation avant le démarrage du projet en interne clarifiant le plan d'action, les conditions logistiques et les rôles ne doit pas manqué pour mettre les collaborateurs du CTFC impliqués dans le projet au même niveau de compréhension.

Un système de monitoring doit permettre un suivi efficace et doit aussi servir comme outils d'échange. A l'avenir le CTFC prévoit de mieux concerter sur un mécanisme du monitoring qui répond aussi aux besoins des collaborateurs.

La présence permanente du CTFC sur le terrain pendant le déroulement des activités était efficace. Cette présence a permis au CTFC de suivre directement des activités et d'adapter l'approche, si des faiblesses étaient constatées. Comme le CFC eux-mêmes sont encore des structures en début de leur fonctionnement, ils ont reçu un accompagnement fort de la part du CTFC dans ce cadre de la mise en place et pendant les formations des CPF. Le travail en étroite collaboration avec les CFC, l'approche de les former sur les sujets, pour qu'ils ont des capacités pour former et accompagner des CPF été efficace. Même si il y avait quelques défis liés à cette approche, ce chemin est le plus efficace, en considérant les CFC comme

partenaires clés et local des CPF. Le projet a fortement renforcé les relations confiantes entre CFC et CPF.

Les formations CPF étaient appréciées par les communes, les CFC et les CPF parce qu'elles ont fortement répondues aux besoins, qui étaient exprimés par les groupes cibles. Mais l'équipe CTFC a constaté que les modules étaient trop théorétiques. A l'avenir il faudra prévoir aussi des formations directement en forêt. Mais, d'après le feedback des CFC et CPF, les formations ont en général fortement ajouté à leurs capacités.

Les objectifs du projet étaient trop ambitieux, particulièrement en regardant la période d'un an. La période d'un an a causé une surcharge des un et des autres collaborateurs de l'équipe et le planning n'a pas pu prendre en compte souvent le calendrier des villageoises. A l'avenir il serait souhaitable de rendre la planification plus réaliste en considérant le temps disponible pour réaliser le projet.

L'équipe CTFC a constaté que la collaboration avec le Minfof, surtout avec les chefs de postes forestiers, n'était pas suffisamment utilisée lors du projet. Au fait à la base ce n'était même pas prévu en regardant les lignes budgétaires. Une fois cette lacune constatée, le CTFC a pris l'engagement pour mieux les impliquer. Cette approche a visé la mobilisation et une plus forte conscience de l'administration pour un meilleur encadrement des CPF par le Minfof.

Un atelier de démarrage en prenant en compte tous les acteurs pertinents, comme c'était fait au début de ce projet, facilite le déroulement du projet. Le CTFC prévu cela pour tous les projets à venir. Egalement l'approche d'une autoévaluation à la fin du projet était bien appréciée et valorisée par l'équipe. En conséquence l'autoévaluation va aussi entrer à l'avenir dans la section de l'évaluation des projets, déroulés par le CTFC.

A l'avenir il sera souhaitable que le CTFC fasse une analyse en interne sur les capacités disponibles pour le déroulement du projet et en conséquence élabore un plan de renforcement des capacités de l'équipe sur les besoins de formations.

V. Conclusion et perspectives

La situation globale au terme de la mise en œuvre du projet par l'ACFCam s'inscrit dans la dynamique d'atteinte des objectifs assignés au projet du FGSC en ce qui concerne les différents volets du projet à savoir la Création des structures représentatives locales , le Renforcement des capacités-Formation , la Communication-Information , la Valorisation des acquis, la Révision législation forestière , le suivi-évaluation et le renforcement organisationnel .

En termes de perspectives il faudrait :

1. Au niveau des acteurs externes

Commune

- Mettre en place un système de collaboration/communication entre les différentes structures locales existantes (CPF, comités riverains conseils municipal, etc.) : réunions, échanges d'informations, etc.
- Echanger régulièrement avec l'administration forestière et l'autorité administrative sur la foresterie communale : transmission des rapports et tout document d'importance spécifique ou générale
- S'approprier leurs responsabilités en ce qui concerne les CFC, CPF et autres structures locales en relation avec la gestion forestière → prise en compte des CPF dans les budgets communaux
- Améliorer la visibilité des CPF en facilitant la mise en place d'une association communale des CPF (AC-CPF)
- Intégrer les aspects CPF lors des émissions diffusées sur la radio communale et en relation avec la foresterie communale
- Organiser des séances du travail (concertations) regroupant toutes les parties prenantes (MINFOF, Commune, CPF, FMO, etc.)
- Renforcer le suivi des dossiers de classement, ou les étapes d'entrée en exploitation de la FC, car plus vite les FC communales entreront en exploitation, mieux les structures locales et CFC auront des frais de fonctionnement.

CFC

- Echanger avec l'administration forestière locale sur le déroulement des activités, partenaires, difficultés, etc.
- Travailler suivant une planification bien établie et concertée avec le Maire, le MINFOF et le CTFC
- Transmettre au MINFOF local les listes de tous les CPF mis en place, ainsi que les copies de leurs règlements intérieurs

CPF

- Prendre des dispositions pour remplacer les membres défaillants, suivant les dispositions du règlement intérieur
- Prendre des dispositions pour que les membres s'approprient effectivement l'accompagnement reçu : révisions individuelles, séances de travail de groupe, etc.
- Vulgariser à l'interne, le règlement intérieur du CPF
- Développer des AGR, particulièrement en privilégiant des AGR à financement propre du CPF (activités modestes)
- Améliorer la visibilité des CPF à travers la mise en place d'une association communale des CPF (AC-CPF)

CTFC

- Renforcer la collaboration /échange CTFC et l'autorité administrative (sous-préfet) et l'administration forestière, dans nos communes cibles ;
- Rechercher des opportunités pour assurer la continuité de l'accompagnement des CPF/CCG
- Renforcer la sensibilisation des Maires pour une meilleure implication dans la MEO des projets
- Renforcer la collaboration avec les concessionnaires des UFA ayant contribué à la mise en place de certains CPF→ harmonisation de l'approche d'intervention et synergies dans les accompagnements.
- Renforcer le suivi des dossiers de classement, ou les étapes d'entrée en exploitation de la FC, car plus vite les FC communales entreront en exploitation, mieux les structures locales et CFC auront des frais de fonctionnement

MINFOF

- Renforcer les capacités des agents du MINFOF local sur la Gouvernance locale et toutes ses implications ;
- S'approprier leurs responsabilités en ce qui concerne les CPF et autres structures locales en relation avec la gestion forestière → prise en compte des CPF dans les PTA
- Organiser des séances du travail (concertations) regroupant toutes les parties prenantes à la gestion forestière (Minfof, Commune, CFC, CPF, FMO etc.)

Sous-Préfecture

- S'approprier leurs responsabilités en ce qui concerne les CPF et autres structures locales en relation avec la gestion forestière
- Organiser des séances du travail (concertations) regroupant toutes les parties prenantes (Minfof, Commune, CPF, FMO etc)

41

2. Au niveau de l'équipe du CTFC

Communication

- Renforcer la communication directe entre l'équipe CTFC (concertations ou réunions trimestrielle)
- Impliquer plus fortement le Minfof, spécifiquement les délégations décentralisées et les postes forestiers locaux.

Plan technique d'intervention

- Recycler des formations et continuation de l'accompagnement des CPF
- Adaptation du planning au rythme local
- Prévoir plus de temps pour l'assimilation du contenu des modules
- Elaboration des modules pratiques : par exemple décentes sur le terrain
- Prévoir plus des séances de recyclage des formations

Logistique

- Meilleure implication des commues dans le planning du projet et clarification de leur contributions et leur rôle
- Meilleure clarification des rôles de chaque personnel de l'équipe CTFC pendant la mise en œuvre du projet
- Prévoir les moyens de communication des collaborateurs CTFC qui travail sur le terrain (clés internet et frais de communication)

Coordination/Gestion du projet

- Planifier des réunions de concertation en interne au CTFC avant le démarrage du projet pour clarifier le planning, la méthodologie appliqué et des conditions logistique etc. du projet
- Prévoir des ateliers de démarrages du projet en prenant en compte les partenaires pertinents et les acteurs clés dans le sujet
- Etablir un plan de renforcement de capacités en interne au CTFC pour mieux répondre aux exigences du projet
- Améliorer la planification des missions : Spécifiquement élaboration et la transmission des TdR et préparation des missions bien en avance (plus tard 2 semaines avant la mission)
- Elaborer un système de monitoring adapté
- Prévoir le processus de l'autoévaluation dans les projets futurs.

ANNEXE:

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE

ANNEXE 2: RAPPORT FINANCIER

ANNEXE 3: Fiche de monitoring du projet

ANNEXE 4 : Liste CPF et Cartographie des CPF autour des cinq forêts communales cibles du

Projet

ANNEXE 5 : Modèle de TDR de mission de terrain

ANNEXE 6 : Modèle de rapport de Mission

ANNEXE 7 : Modèle de module de formation

ANNEXE 8: Modèle d'exposé fait lors des conseils municipaux

Annexe 9 : Quelques activités en images

ANNXE 10: TDR de l'auto évaluation du projet FGSC

Annexe 1 : CADRE LOGIQUE

Sommaire des résultats	Résultats	Indicateurs	Hypothèse /risques
Objectif du projet	Résultats à long terme (impact)		
Améliorer et créer un cadre pour la gestion forestière communale durable	une participation accrue et transparente des parties prenantes (populations ; communes) à la gestion durable des forets communales	La quantité de PFNL commercialisés sur les marchés nationaux a augmenté depuis le début du projet Existence de proposition de modalité de fonctionnement adapté pour les CPF dans le code forestier	 Les modalités de commercialisation traditionnelle des PFNL sont reconnues légales et ne nécessitent plus une autorisation individuelle. Loi forestière revue et adaptée selon un code.
Buts du projet	Résultats à moyen terr	ne (effets)	
Renforcer les capacités des acteurs de la foresterie communale	Le suivi de la gestion forestière communale s'est amélioré	Disponibilité de l'information d'exploitation de la forêt communale au niveau des CFC Disponibilité de l'information sur l'utilisation des revenus issus de l'exploitation des forêts communales Fréquence des	Communes engagées et moyens disponibles pour les CFC

Sommaire des résultats	Résultats	Indicateurs	Hypothèse /risques
		réunions des CPF et des missions de suivi des CFC sur le terrain Niveau de dotation des CFC en termes d'infrastructures d'exploitation Degré de participation des populations aux conseils municipaux	
Activités/ressources	Résultats à court terme (extrants)		
Volet Création des structures représentatives locales			
 Mettre en place les CPF dans les villages riverains aux FC Identification des CPF existants Identification et sensibilisation les groupes cibles Appui aux CFC dans la mise en place des CPF en tenant compte de la dimension genre 	Les villages riverains aux forêts disposent des structures fonctionnelles pour leur participation à la gestion forestière	Nombre de CPF mis en place en périphérie des FC Nombre de CFC touchés par les campagnes de sensibilisation	
Volet Renforcement des capacités			
 Former les conseillers communaux à leur rôle notamment vis-à-vis de la foresterie communale et de la population riveraine. Élaborer de modules de Formations thématiques pour les CFC et les CPF Élaborer des outils de suivi de l'exploitation forestière pour les CFC et les CPF 	Les parties prenantes sont mieux outillées pour mener à bien leurs missions et assumer leurs responsabilités respectives vis-à-vis de la forêt communale	Nombre de plans d'action élaborés pourcentage de réalisation de ces plans d'action Niveau de connaissance des conseillers communaux par	

Sommaire des résultats	Résultats	Indicateurs	Hypothèse /risques
		rapport à la problématique de la foresterie communale Nombre de fiches de suivi restitué et centralisé au niveau des CFC Qualité des fiches de	
		suivi	
 Accompagner les cellules de foresterie communale (CFC) et les CPF en matière d'organisation et de fonctionnement Outiller et accompagner les CFC en ce qui concerne la gestion forestière durable 	Les connaissances et habilités des CFC et CPF relatives à la gestion forestière se sont améliorées	Nombre de missions de suivi organisées et réalisées respectivement par les CFC et les CPF Qualité du fonctionnement des	
Volet Communication-Information		CFC et CPF	
			T
 Appuyer l'élaboration d'un système de communication communale Appuyer l'élaboration d'un système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune) Accompagner les communes à la mise en place d'actions d'information et de répression avec le MINFOF, MINEP, la gendarmerie et /ou le MINATD, 	Les populations cibles sont mieux informées sur la dynamique de la gestion forestière	Effectivité d'un système d'alerte des informations environnementales Taux de couverture géographique du système de communication	Les supports de la communication tiennent compte du niveau d'éducation des groupes cibles
Volet Valorisation des acquis –Révision législation forestière			
Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière dans les domaines suivants :	La prise des décisions au comité national tire profit des	Nombre de propositions soumises au comité national	
- la viabilisation des structures représentatives des populations autour des	propositions formulées dans les		

Sommaire des résultats	Résultats	Indicateurs	Hypothèse /risques
forêts du domaine forestier permanent pour présenter au Comité national chargé de la relecture de la loi forestière - transfert de compétences environnementales aux communes notamment de pouvoir suivre/contrôler et saisir. • Accompagner l'ACFCAM à participer aux réunions du Comité national de relecture de la législation forestière et à partager les acquis d'expérience du projet	domaines concernés	Nombre de participations des élus municipaux prises en charge	
Volet Suivi - Évaluation			
 Suivre et évaluer les activités des CFC relatives au projet lors de chaque visite du CTFC dans la commune. Évaluer semestriellement la mise en œuvre du projet avec l'équipe d'évaluation du PAF2C et restituer les résultats de suivi/évaluation lors du comité de pilotage Organiser un atelier annuel de partage de connaissance avec les parties prenantes 	L'ACFCAM est à même d'assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre du projet Toutes les parties prenantes du projet FGSC connaissent mieux les résultats des activités de chaque OSC et développement entre elles des synergies d'action	Nombre de missions de suivi et d'évaluation effectuées sur le terrain Existence d'un recueil d'information sur l'évaluation de la mise en œuvre du projet Nombre des OSC invités et rapports d'ateliers et communications produites par les OSC	

Annexe 2: RAPPORT FINANCIER

ANNEXE D : Rapport financier et procédures administratives et financières applicables

RAPPORT FINANCIER FINAL

ANALYSE DES ECARTS - CONTRIBUTION DE L'ACDI

PERIODE VISEE: mi mars fin juin

Titre du projet : Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du programme d'appui à la Foresterie communales du Cameroun (PAF2C)

Numéro du projet : PO5/FGSC-ACDI/010-011 Numéro du projet : PO5/FGSC-ACDI/010-011

FINANCEMENT RECUS			
Accord de contribution N° PO5/FGSC-ACDI/010-			
011			
Prémiére Tranche FCFA	12 400 500		
Deuxiéme Tranche FCFA	7 589 297		
Troisiéme Tranche FCFA	2 364 766		
Quatrieme Tranche FCFA	4 196 835		
Cinquieme Tranche FCFA	4 307 536		

Sous total (1)	30 858 934
DEPENSES JUSTIFIEES	
Total des dépenses (1er rapport)	6 613 275
Frais de gestion non utilisé 1er rapport	- 868 035
Total des dépenses (2eme rapport)	9 733 194
Total des dépenses (3eme rapport)	15 101 821
Frais bancaire/période du financement	110 720
RELIQUAT DE FINANCEMENT	30 690 975
Solde (3)=(1)-(2)	167 959
Solde BANQUE +Caisse	167 959

ANNEXE D : Rapport financier et procédures administratives et financières applicables

RAPPORT FINANCIER FINAL

ANALYSE DES ECARTS-CONTRIBUTION DE L'ACDI

PERIODE VISEE: mi mars-fin juin

Titre du projet : Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du programme d'appui à la Foresterie

communales du Cameroun (PAF2C)

Numéro du projet : PO5/FGSC-ACDI/010-011

Lignes budgétaire	Poste budgétaire	N°Piéce	•	Montant FCFA	Numero du reçu,de la facture
A.1	Indemnité mensuelle Salaire mars/11-DIRECTEUR		KEMAJOU BODELAIRE	200 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle mars/11 RESPONSABLE FINANCIER		TEGUIA AURIOL	75 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle mars/11-Responsable Zone EST		FAPA NGANKAM	60 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle mars/11-Responsable Zone Centre-SUD		NGOA ELIE OLIVIER	60 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle mars/11 Coordonnateur		CHETEU LOUIS BERNARD	140 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Salaire avril/11-DIRECTEUR		KEMAJOU BODELAIRE	200 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle avril/11-RESPONSABLE FINANCIER		TEGUIA AURIOL	75 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle avril/11-Responsable Zone EST		FAPA NGANKAM	60 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle avril/11-Responsable Zone Centre-SUD		NGOA ELIE OLIVIER	60 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle avril/11-Coordonnateur		CHETEU LOUIS BERNARD	140 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Salaire Mai/11 DIRECTEUR		KEMAJOU BODELAIRE	200 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Salaire Mai/11 - Coordonnateur		CHETEU LOUIS BERNARD	140 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Mai/11 RESPONSABLE FINANCIER		TEGUIA AURIOL	75 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Mai/11 Responsable Zone EST		FAPA NGANKAM	60 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Mai/11-Responsable Zone Centre-SUD		NGOA ELIE OLIVIER	60 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Salaire Juin/11 DIRECTEUR		KEMAJOU BODELAIRE	200 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Juin/11 RESPONSABLE FINANCIER		TEGUIA AURIOL	75 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	Indemnité mensuelle Juin/11-Responsable Zone EST		FAPA NGANKAM	60 000	ORDRE DE VIREMENT

	Indemnité mensuelle Juin/11-Responsable Zone	NOON FUE OUNTED	50.000	ODDDE DE MIDEMENT
	Centre-SUD	NGOA ELIE OLIVIER	60 000	ORDRE DE VIREMENT
A.1	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	CHETEU LOUIS BERNARD	140 000	ORDRE DE VIREMENT
Total A.1	Salaires		2 140 000	
A.3	Frais de bureau			
A.3	facture de telephone		303 086	facture +recu
Total A.3	Frais de bureau		303 086	
A.4	Véhicules			
A.4	location véhicule+carburant/batouri		720 400	facture et ticket
Total A.4	Véhicules		720 400	
A.6	Photocopies			
A.6	Copie divers documents		22 475	facture
A.6	copie documents		8 050	facture
A.6	copie cours +reliure		20 000	facture
A.6	renforcement des capacités des CPF/bertoua		19 350	facture
A.6	photocopies+reliures documents		30 700	facture
A.6	photocopies+reliures documents		25 560	facture
Total A.6	Photocopies		126 135	
	suivi état d'avancement des activités réalisées par			
	les CPF		302 500	
	formation des CPF djoum		130 000	
B 1.1	suivi CPF DJOUM Sur le module 4		144 000	
B 1.1	suivi CPF sur la gestion forestière		85 000	
B 1.1	suivi CPF dimako sur la gestion forestiere		149 500	
244	suivi CPF dimako sur la legislation et		440.000	
	amenagement forestier		118 000	
	suivi et evaluation des activites des CFC		292 000	
	Suivi vie associative au sein du CPF djoum		180 300	
B 1.1	suivi et renforcement des actives du CFC djoum		44 000	

1	renforcement des capacites des		
B 1.1	CPF/communication et suivi exploitation forest	132 500	
B 1.1	renforcement des capacites des CPF/bertoua	445 000	
B 1.1	suivi et renforcement des activites lomié	9 000	
	formation CPF batouri mobilisation et gestio,n des		
B 1.1	ressourses financiers	193 600	
244	suivi CFC batouri legislation et amenagement	255 222	
	forestier	255 000	
B 1.1	renforcement acitivité lomié	74 000	
Total B 1.1	suivi etat davancement des activites realisées par	2 554 400	
Total B 1.1	les CPF F formation des membres des CCG sur le module	2 554 400	
B.2.1		144 500	
B.2.1	Formation des CGC sur la communication interne	110 000	
	formation des CPF sur le module communication		
B.2.1	externe	313 600	
B.2.1	suivi et renforcement activités	161 000	
B.2.1	suivi vie associative	238 600	
B.2.1	formation des CPF lomie sur me module 4	314 800	
	formation des CPF sur le suivi de la gestion		
B.2.1	forestiere	308 000	
B.2.1	formation des cpf sur le module 4 messondo	310 000	
	suivi avancement des actives CPF/CCG batouti et	240 500	
	dimako	249 500	
	suivi et renforcement des activies lomié	280 000	
B.2.1	formation CFC lomié	313 800	
Total B.2.1	F formation des membres des CCG sur le module	2 743 800	
10tal B.2.1	Accompagner les cellules de foresteries	2 743 800	
В 2,3	communales		
	enrichissement 13 fiches techniques	500 000	recu
Total B 2,3	Accompagner les cellules de foresteries	500 000	

	communales		
B 2.6	outiller et accompagner les CFC		
В 2.6	achat bottes+sac pour envelopper	986 000	
Total B 2.6	outiller et accompagner les CFC	986 000	
В 3.2	Communication-Information: Mettre en place un système d'alerte des infractions		
В 3.2	frais de communication dimako fevrier mars	60 000	
В 3.2	suivi et renforcement des activites batouri	80 000	
В 3.2	suivi CPF DJOUM ur le module 4	20 000	
В 3.2	formation CPF module gestion ressources financieres	35 000	
В 3.2	suivi CPF dimako sur la gestion forestiere	30 000	
В 3.2	formation CFC lomié	70 000	
В 3.2	suivi CPF dimako sur identite et reglement inerieur	60 000	
В 3.2	suivi CPF batouri reglement inerieur	80 000	
В 3.2	formation CPF batouri mobilisation et gestio,n des ressourses financiers	40 000	
В 3.2	Accompagner la CFC batouri/communication externe	80 000	
В 3.2	Accompagner la CFC dimako/communication externe	60 000	
В 3.2	formationmobilisation et gestion financiere	35 000	
В 3.2		35 000	
Total B 3.2	Communication-Information: Mettre en place un système d'alerte des infractions	685 000	
В 3.3	Communication-Information: impression		
В 3.3	impression 750 guides techniques	1 500 000	
В 3.3	impression 750 guides	1 500 000	
Total B 3.3	Communication-Information: Mettre en place un	3 000 000	

	système d'alerte des infractions		
B 5	Suivi - Evaluation		
B, 5,1	mission a lomié	68 000	
B, 5,1	mission a djoum	68 000	
B, 5,1	suivi avancement des actives CPF/CCG batouti et dimako	119 000	
Total B 5	Suivi - Evaluation	255 000	
В, 5,4	evaluation mise en œuvre et organisation atelier bilan		
В, 5,4	mission dautoevaluation region est	777 000	
В, 5,4	mission dautoevaluation region centre sud	311 000	
Total B 5,4	evaluation mise en œuvre et organisation atelier bilan	1 088 000	
total 5	Suivi - Evaluation	1 343 000	
	Total général	15 101 821	

ANNEXE D: Rapport financier et procédures administratives et financières applicables

RAPPORT FINANCIER FINAL

ANALYSE DES ECARTS – CONTRIBUTION DE L'ACDI

PERIODE VISEE: mi mars-fin juin

Titre du projet : Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du programme d'appui à la Foresterie communales du Cameroun (PAF2C)

Numéro du projet : PO5/FGSC-ACDI/010 011

Ligne Budgétaire	Description	Base de calcul	Budget approuvé(1)	Dpses reelles 1	Dpses reelles 2	Ecarts(2)	Budget approuvé(2)	Dpses reelles 2	Ecarts
			(A)	(B)	С	(D)=(A)-(B)-(C)		(2)	(1)-(2)
Α	Frais de Coordination, mise en œuvre		. ,	, ,					
A-1	Salaires		6 420 000	1 605 000	2 140 000	2 675 000	2 675 000	2 140 000	535 000
A-3	Frais de bureau	Communication (Téléphone)	900 000	88 400	511 600	300 000	300 000	303 086	- 3 086
A-4	véhicules	Frais partiel carburant deux véhicules CTFC sur la base des factures des missions de terrain (1 véhicule au centre/Sud x 83 000 F/mois +1 véhicule à l'Est x 83 000F/mois= 166 000 par mois	1 992 000	342 000	354 300	1 295 700	830 000	720 400	109 600
A-6	Photocopies	Frais photocopies effectuées hors CTFC dans les Centre/Sud et Est du projet ne disposant pas de copieur (forfait 25000F/zone de projet x2) =50000Fcfa	600 000	67 115	35 000	497 885	250 000	126 135	123 865

	Total frais de coordination et de mise en œuvre		9 912 000	2 102 515	3 040 900	4 768 585			
В	ACTIVITÉS					-			
B-1	Activité 1 : Création des structures représentatives locales					-			-
	Mettre en place les CPF dans les villages riverains aux FC	Certification des cartes(5) a l'INC (frais de certification 70 000 fcfa/carte dont 5*70 000=350 000Fcfa)	350 000	70 000		280 000			-
		Organisation des (24)séances de concertations avec parties prenantes des CPF dont pour une réunion 32 persX5 000 per diem =160 000Fcfa	2 304 000		250 300	2 053 700	2 615 000	2 554 400	60 600
		Information, sensibilisation (24 missions du CFC à faire à raison de 10 000F par mission)	240 000	119 000		121 000			-
		Election des CPF et Installation des CPF (à raison d'une élections et installation à 480 000F de frais d'organisation	1 200 000		713 000	487 000			_

		d'élection et d'installation des CPF)							
	Total activité1		4 094 000	189 000	963 300	2 941 700			
B-2	Activité 2 : Renforcement des capacités					-			-
B-2.1	Former les conseillers communaux lors des conseils communaux à leur rôle notamment vis-à-vis de la foresterie communale et de la population riveraine.	Prise en charge conseillers municipaux (5 formation dans 5 communes à 15000Fper diem /conseiller*15 conseillers=22500 0F)	562 500		337 500	225 000	500 000	500 000	-
	Formation CFC	Prise en charge formation(4) Responsable CFC (dont une formation = 5 chef CFCx19000 de perdiem x 4 jours= 380 000FCFA)	608 000	541 550	121 400	- 54 950			-
		Frais de formation logistique (repas) (4jourX7personnes x5000fcfa le repas= 140 000 fcfa)	224 000		248 000	- 24 000			-
	Formation CPF	Prise en charge formation. 2 formations par	768 000		352 800	415 200			-

		CPF. (8pers/CPF x 24CPFx5000/pers = 960 000 fcfa)						
	Accompagner les cellules de foresterie communale et les CPF pour leur organisation et leur fonctionnement et former sur la gestion de conflit et la vie associative	Suivi de la mise en œuvre des activités des CFC et CPF(12 mission /an) ((prise en charge du responsable projet et de zone projet soit une misssion à 10000F /frais de déplacement x 24 CPF= 240000 fcfa))		162 000	- 162 000	2 615 000	2 743 800	- 128 800
B.2,4	réunions trimestrielles (4reunions par an							_
	(inclaiments par air		560 000	230 000	330 000			-
	suivi mise en œuvre des activités des CFCet CPF		2 880 000		2 880 000			-
b2-6	outiller et accompagner les CFC en ce concerne la gestion forestière durable		2 500 000		590 769	980 000	986 000	- 6 000
		achat 5 GPS GARMING		1 541 306				-
		achat registre pr outillage		37 500				-
		achat tenue et décamètre		 47 625				-
		achat piles duracel		7 200				-
		achat 05 boussole		225 000				-

	Total activité 2	achat tenue de sécurité			50 600 3 360				-
			8 102 500	541 550	931	4 200 019			
B-3	Activité 3 : Communication- Information								-
B,3,1	Appuyer à l'élaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans chaque villages riverain et diffusion des infos relatives a la gestion forestière)	Production de panneaux	1 750 063		1 750 063	-			-
		Impression 1000 support de communication pr les CPF, CFC	1 200 000			1 200 000			-
B-3.2		dotation moto a chaque CFC des 5 communes	1 750 000	2 050 000		- 300 000			-
	Appuyer à l'élaboration d'un système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune)	Frais de fonctionnement de téléphone bureau CPF(24) et responsable CFC(5) (soit 5000FCFA de crédit de communication par/mois*29= 145 000 fcfa)	1 044 000		340 000	704 000	560 000	685 000	- 125 000

B-3-3	Impression de 750 fiches techniques						1 500 000		-
	Impression de 750 guides						1 500 000	1 500 000	-
									-
	Total activité 3		5 744 063	2 050 000	2 090 063	1 604 000			
B-4	Activité 4 : Valorisation des acquis –Révision législation forestière								-
4.1	Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière		900 000	782 175		117 825			-
	Total activité 4 :		900 000	782 175	-	117 825			
B-5	Activité 5 : Suivi – Évaluation								-
	Suivre et évaluer les activités des CFC relatives au projet lors de chaque visite du CTFC dans la commune.	Réunion brainstorming (location salle 200000F+modérat eur 150000F+per diem participants maires et autre 20 000F x20pers+repas 250000F)	240 000		96 000	144 000			-
			960 000	80 000	162 000	718 000	272 000	255 000	17 000

B-5-4	évaluer la mise en œuvre et le partage des connaissances avec les parties prenantes du programme		500 000		20 000	480 000			-
	Total activité 5 :	Prise en Charge mission de suivi de l'équipe de projet et de l'ACFCAM (5 missions de terrain de président ACFCAM 96 0000F x 5	1 700 000	80 000	278 000	1 342 000			
	Total activités	1 missions de suivi directeur par mois 80 000F x 12	30 452 563	5 745 240	9 733 194	14 974 129			
С	Volet renforcement organisationnel	atelier annuel d'evaluatiuon					1 000 000	1 088 000	- 88 000
			500 000			500 000			
	Total renforcement organisationnel		500 000	-	-	500 000			
	Total charges directes		30 952 563	5 745 240	9 733 194	20 242 714			
	Couts indirects	Mise à jour du manuel de procédure comptable et administratif (règlement intérieur, décaisse ment, procédure de contrôle interne)	2 200 629	868 035		1 332 594			-
	TOTAL BUDGET GLOBAL		33 153 192	6 613 275	9 733 194	16 806 723	15 597 000	15 101 821	495 179

ANNEXE 3 : Fiche de monitoring du projet

	Objectif: Améliorer er o	r créer un cadre	
	pour la gestion forestiè	ière communale	
	durable		
	But: Renforcer les capa	paciés des acteurs	
	de la foresterie commu	nunale	
		Dimako (c. pilote) Batouri (c. pilote) Lomié (c. pilote) Messondo (c. pilote) Messamena Mindourou Salapoumbe Doumé Youkadouma Messondo Ngouti Mouloundou Ga	ri Gom
		1. Création des	
		structures	
		représentatives	
	volet	locales	
ပ္ပ	Sous-volet	1.2	
<u> </u>	activité	• formation des Responsables CFC a Messondo, sur la législation, le role, les responsabilités du CPF	
	date/periode(activité Nr)	6 08.07.2010	
Ξ	resonsable	FAPA (CTFC), SCHINDLER (DED/CTFC)	
Sa	budget		
<u>=</u>	objectif	• Identifier les CPF existants (villages concernés) ou les associations répresentatives de la population mises en place par les concessionaires forestiér ou les communes (1.1) • Appuyer à identification et la sensibilisatio groupes cibles dand les villages riverains concernés par la création des CPF (FC) (1.2) • Appuyer les CFC à la mise en place des CPF dans les villages riverains aux FC en veillant à la réprensentativité égale etc (1.3)	n des
Sensibilisation	resultats obtenus	• les participants connaissent le cadre juridique concernant le CPF • les participants comprennent les rôles et les taches de CPF • les participants sont capables de lancer le processus de la mise en place des CPF • dev donné concernant l'elaboration d'un plan d'action de la mise en place des CPF, validation de decoupage des secteurs, sensibilisation la population, organisation des réunions avec les CPF existants (voir compte rendu de formation a Messondo 5-10.7.2010)	
	observations (difficultés etc.)	• questions en détail peut etre pas encore repondre, il manque des specifications concernant le fontionnement dans la loi	
	prochaines etappes	• préparation des missions dans les communes pour la sensibilisation des CPF en collaboration avec les CFC en mois de aout et septembre, • seance de travail avec des CPF dans les communes de fin aout-septembre 2 • evaluation des devoir donné a Messondo mi septembre	2010,
		Dimako (c. pilote) Batouri (c. pilote) Lomié (c. pilote) Messondo (c. pilote) Djoum (c. pilote) Messamena Mindourou Salapoumbe Doumé Youkadouma Messondo Ngouti Mouloundou	
ပ	volet	1. Création des structures représentatives locales	
5	Sous-volet	1.3	
	activité	• planification et déroulement d'un atelier d'harmonisation de la strategie d'appui aux CPF (participants: CTFC, GTZ, DR FOF, CFC, WWF, ONG, CPF, Concessionaires etc.)	
<u></u>	date/periode(activité	6	
듩	Nr)	0304.08.2010	
<u>8</u>		FAPA (CTFC),	
ቒ		SCHINDLER	
ensibilisation		(DED/CTFC),	
ns L		Guy Merlin (GTZ	
<u>o</u>	resonsable	ProPSFE)	
Ś	budget		

budget

		• mettre en place	une dynamique d'int	ervention concertée	entre des acteurs da	ans le cadre de mise	en place des Cl	PF (objectifs s	pecifics: facilite	r une compr	éhension comui	ne concernat	CPF; harmo	niser l'approche	CPF;
	objectif	ameliorer commu	inication entre des pr	incipaux acteurs)											
		rappel context lég	gal; possibilités d'inter	rvention concertées	entre des acteurs pri	ncincipaux; elaborat	ion d'un feuille	de route des	mise en place (PF, discussi	on concernat le	role des CPF	dans la pron	notion du dévelo	ppement
	resultat obtenus	économique+autr	es structures locales	pouvant jouer le role	e CPF+méchanismes	de financement dura	ables CPF+fonc	tionnement et	organisation in	nterne CPF;	création d'un pla	ateforme d'ed	change		
	observations	CPF soit enrégis	tré au niveau du MIN	FOF comme entité ju	ıridique, il faut elaob	orer un guide pratiq	ue qui serve de	guide dans l'	accompagneme	ent CPF, il fa	ut trouver des sy	nergies avec	des concess	sionaires conceri	nant la
	(difficultés etc.)	préparation des n	nodules												
	prochaines etappes	capitaliser dans	le plan d'action (voir	compte rendu de l'a	telier: Bertoua, 3-4.8	3., page 12-13)									
		Dimako (c.	·		Messondo (c.										
		pilote)	Batouri (c. pilote)	Lomié (c. pilote)	pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salapoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo	Ngouti	Mouloundou	Gari Gom
	volet	1.	1.	1	1	1			_						
	Sous-volet	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3									
		Evaluation des			Evaluation des	Evaluation des									
		activités			activités menées	activités menées									
elections		menées par la	Evaluation des	Evaluation des	par la CFC;	par la CFC;									
		•	activités menées	activités menées	Identification et	Identification et									
		travail avec tous	par la CFC:	par la CFC;	sensibilisation les	sensibilisation les									
				Identification et	groupes cibles;	groupes cibles;									
			sensibilisation les	sensibilisation les	Appui aux CFC à	Appui aux CFC à									
<u>e</u>				groupes cibles;	la mise en place	la mise en place									
О	activité		Appui aux CFC à la		•	des CPF en tenant									
SS		et besoins de		la mise en place	compte de la	compte de la									
des				•	•	dimension genre									
				compte de la	et des peuples	et des epuples									
듣		CCG		dimension genre,	authoctone,	authoctone,									
avant				Demonstration	Demonstration	Demonstration									
				des méthodes de	des méthodes de	des méthodes de									
C				la moderation au	la moderation au	la moderation au									
CF			membre CFC	membre CFC	membre CFC	membre CFC									
	date/periode(activité		membre ere	membre er e	membre er e	membre er e									
	Nr)	26.08.2010 (1)	30.,31.08.2010 (1)	02.09.2010	6 et 7.10. 2010	14 et 15. 10. 2010									
		FAPA,	,												
	resonsable	*	FAPA, SCHINDLER	FAPA, SCHINDLER	NGOA Elie	NGOA Elie									
			,	,											

	Comprendre la	Accompagnement	Accompagnement	Accompagnement	Accompagnement					
	structure, le	du CFC dans la								
	rôle, les	mise en place des								
	responsabilités	CPF, renforcer les	CPF, renforcer les	CPF, renforcer les	CPF, renforcer les					
	et le mandat du	capacités du CFC	capacités du CFC	capacités du CFC	capacités du CFC					
	CCG;	pour l'avancement	pour	pour	pour					
objectives	Identification	du processus	l'avancement du	l'avancement du	l'avancement du					
	des forces et		processus	processus	processus					
	faiblesses du									
	CCG;									

	Fonctionnement	l line réunion de	Pas réalisé. En	appui conseil CFC	évaluation du	1		Ì	I	Ì	I
	du CCG est	concertation de	effet : à l'arrivée	et Maire, suivi	travail fait par la						
	compris, forces	toutes les parties	de l'équipe du	des activités des	CFC dans la						
	et faiblesses du	prenantes	CTFC à Lomié, le	CPF après la	création de deux						
	CCG sont	(Commune, sous-	responsable de la	sensibilisation de	CPF était fait,						
	identifié,	préfet, MINFOF,	CFC a été retenu	la CFC, besoins	Seance de						
	Décision de	autorités	malgré lui à	CFC sont identifié	sensibilisation						
	maintenir le	traditionnelles et	Yaoundé et na	; responsabilités,	etait ménée:						
	CCG de Dimako	autorités		activités et							
	dans sa	judiciaires) au	pas pu rejoindre Lomié à temps;	fonctionnement	Reflexion sur le role,						
	structure	niveau communale		du CPF était	responsabilités,						
	actuelle; Des	s'est tenue;	préparation au	expliqué, CFC	activités et						
	représentants	Découpage des	niveau des	dans la mise en	fonctionnement						
	de CCG ont été	villages en secteur	villages n'avait	place des CPF en	du CPF etait fait,						
	désignés par	modifié :	pas été faite	tenant compte de	mode de						
	secteur;	désormais 07	pas ete iaite	la dimension	désignation des						
	Première	secteurs CPF à		genre et peuple	membres etait						
	ébauche d'un	créer;		autochtone sont	décidé, Appui						
	plan de	Réunions de		appuié	aux CFC dans la						
	renforcement	sensibilisation		арриїс	mise en place des						
	des capacités du	tenues dans			CPF en tenant						
	CCG élaborés	chacun des 25			compte de la						
resultats obtenus	ccd clabores	villages;			dimension peuple						
		Des représentants			autochntone etait						
		(ou sous CPF) sont			fait; besoins pour						
		désignés dans			la création et le						
		chaque villages;			fonctionnement						
		Une réunion de			des CPF sont						
		concertation de			identifié						
		toutes les parties									
		prenantes									
		(Commune, sous-									
		préfet, MINFOF,									
		autorités									
		traditionnelles et									
		autorités									
		judiciaires) au									
		niveau communale									
	1	s'est tenue;	1								
		Découpage des									
	1	villages en secteur	1								
		modifié :									
		désormais 07									
		secteurs CPF à									

	créer; Réunions de sensibilisation tenues dans chacun des 25 villages; Des représentants (ou sous CPF) sont désignés dans chaque villages; - Sensibilisation réalisées avec l'équipe du CTFC dans 03 secteurs; La CFC est désormais aptes et dispose de tous les outils nécessaires pour mener à bien la sensibilisation des populations locales sur la question des CPF; une mode des elections pour les memebres des CPF etait décidé							
observations (difficultés etc.)	CFC très engagé dans le processus de la mise en place dess CPF, dans des secteurs avec 3 villages, pas 8 mais 9 membres du CPF		la CFC n'a pas sensibilisé les differentes parties prenantes sur le terrain pour la création des CPF					
prochaines etappes	Continuation de la sensibilisation des CPF dans les autres secteurs par la CFC; Devoir	former sur leur rôle, importance et documenter les CPF	sensibiliser les cantons Zaman et Fang pour la création de deux CPF, élection du					

Mouloundou

Mouloundou

Gari Gon

Déroulem des electi

membres

17. Nov CFC Gari

Gombo 140 000

Elections

CFA

1.3

CPF

1

	ĺ	1	Ī	I	secteurs Zaman		[1	l i	
					et Fang							
			négatives: Le sous		J							
			préfet voulu se									
			pas déplacé pour									
			une petite									
			somme, la									
			commune n'a pas									
			contribué									
			financièrement									
			pour la réalisation									
			de cet activité, les									
			differents cultes									
			et messe ont									
			rétardé le début									
			de la réunion, les									
			participants ont									
			démandé le									
			paiment du									
			perdiem,									
			l'influence									
			accentué des									
		négatives: à cause	interets et de la									
		du manquement	confucion avec la									
		du finacement les	politique car le									
		elections était renvoié. Les CPF	RDPC était en									
		était découragé à	campagne;									
		ne plus participer,	positives: les populations ont									
		les points positifs	plus optés sur le									
		était: disponibilité	consensus, les									
		des authorités, des	populations Baka									
		méthodes choisi	se sont									
		pour les elections	organisées et		mission réalisée							
		sont appliqués et	participer dans le		par rabier quentin							
observations	CCG déjà	apprecier par les	processus des	CPF déjà mis en	en présence du							
(difficultés etc.)	existant	membres	elections	place	maire et CFC							

	prochaines etappes	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur Dimako (c.	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur, elaborer PAO avec CPF, Organisation d'un atelier d'echange et de mise à niveau des nouveaux et anciens CPF ainsi que de la cellule d'amenagement de la PALLISCO et des ONG locales membres du ROLD	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur Messondo (c.	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur	Formation des CFC sur le 1.Module: Identité et règlement interieur		Formation des CFC so le 1.Modu Identité e règlemen interieur
		pilote)	Batouri (c. pilote)	Lomié (c. pilote)	pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salapoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo	Ngouti	Mouloundou	Gari Gom
5	volet	2 renforcement des capacités													
5	Caus valat	2.2													
1	Sous-volet														
<u>, </u>	activité		mation du Module: Ic	lentité et Règlement	interieur CPF lors de	e la 4eme formation	CFC								
) 3	activité date/periode(activité	Elaboration et for	mation du Module: Io	dentité et Règlement	interieur CPF lors de	e la 4eme formation	CFC								
) 5 5	activité date/periode(activité Nr)	Elaboration et for 08.12.2010		lentité et Règlement	interieur CPF lors de	e la 4eme formation	CFC								
O O	activité date/periode(activité Nr) resonsable	Elaboration et for		dentité et Règlement	interieur CPF lors de	e la 4eme formation	CFC								
CFC	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER						uro at la ràcia	mont intérious	ot ile maitrie	ant dos autiles	Áccessaires na			16
CFC	activité date/periode(activité Nr) resonsable	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d	es formations connais	ssent des points clés	qu'il faut considérer	pour définir l'identii	té d'une struct								
CFC	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d Les participants c		ssent des points clés sité de définir l'ident	qu'il faut considérer tité d'un CPF, Les pa	pour définir l'identii rticipants maitrisent	té d'une struct des outils pou	r la définition	des objectifs, d	les valeurs, d	les principes du	travail du CP	F, Les partici	ipants compren	nent la
CFC	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget objectif resultats obtenus	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d Les participants c nécessité et ils ma transmettre des ii	es formations connais omprennent la néces sitrisent les étapes du nformations aux CPF	ssent des points clés sité de définir l'ident I déroulement d'une	qu'il faut considérer ité d'un CPF, Les pa élaboration d'une fe	pour définir l'identii rticipants maitrisent uille de route, Les p	té d'une struct des outils pou articipants cor	r la définition nnaissent des	des objectifs, d éléments essen	les valeurs, d tiels pour la	les principes du définition du rè	travail du CP glement inté	PF, Les partici rieur, - Les pa	ipants compreni articipants sont	nent la aptes de
CFC	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget objectif resultats obtenus observations	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d Les participants c nécessité et ils ma transmettre des ii Clarification du st	es formations connais omprennent la néces aitrisent les étapes du nformations aux CPF atut et la necessité de	ssent des points clés sité de définir l'ident déroulement d'une e reconnaissance du	qu'il faut considérer ité d'un CPF, Les pa élaboration d'une fe	pour définir l'identii rticipants maitrisent uille de route, Les p	té d'une struct des outils pou articipants cor	r la définition nnaissent des	des objectifs, d éléments essen	les valeurs, d tiels pour la	les principes du définition du rè	travail du CP glement inté	PF, Les partici rieur, - Les pa	ipants compreni articipants sont	nent la aptes de
CFC	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget objectif resultats obtenus observations (difficultés etc.)	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d Les participants c nécessité et ils ma transmettre des il Clarification du st CTFC pendant les	es formations connais omprennent la néces aitrisent les étapes du nformations aux CPF atut et la necessité de formation des Modul	ssent des points clés sité de définir l'ident déroulement d'une e reconnaissance du es sur le terrain	qu'il faut considérer ité d'un CPF, Les pa élaboration d'une fe CPF par MINFOF est	pour définir l'identi rticipants maitrisent uille de route, Les p pertinent, CFC ont d	té d'une struct des outils pou articipants cor émandé une a	r la définition inaissent des de ccompagneme	des objectifs, d éléments essen ent continu per	les valeurs, d tiels pour la	les principes du définition du rè	travail du CP glement inté	PF, Les partici rieur, - Les pa	ipants compreni articipants sont	nent la aptes de
CFC	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget objectif resultats obtenus observations	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d Les participants o nécessité et ils ma transmettre des in Clarification du st CTFC pendant les suivi sur le terrain	es formations connais omprennent la néces aitrisent les étapes du nformations aux CPF atut et la necessité de	ssent des points clés sité de définir l'ident déroulement d'une e reconnaissance du es sur le terrain	qu'il faut considérer tité d'un CPF, Les pa élaboration d'une fe CPF par MINFOF est nation par CFC au CP	pour définir l'identi rticipants maitrisent uille de route, Les p pertinent, CFC ont d	té d'une struct des outils pou articipants cor émandé une a	r la définition inaissent des de ccompagneme	des objectifs, d éléments essen ent continu per	les valeurs, d tiels pour la	les principes du définition du rè	travail du CP glement inté	PF, Les partici rieur, - Les pa	ipants compreni articipants sont	nent la aptes de
	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget objectif resultats obtenus observations (difficultés etc.)	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d Les participants c nécessité et ils ma transmettre des il Clarification du st CTFC pendant les	es formations connais omprennent la néces aitrisent les étapes du nformations aux CPF atut et la necessité de formation des Modul	ssent des points clés sité de définir l'ident déroulement d'une e reconnaissance du les sur le terrain otes comment le forn	qu'il faut considérer ité d'un CPF, Les pa élaboration d'une fe CPF par MINFOF est	pour définir l'identi rticipants maitrisent uille de route, Les p pertinent, CFC ont d	té d'une struct des outils pou articipants cor émandé une a ation des autre	r la définition nnaissent des ccompagneme es modules su	des objectifs, d éléments essen ent continu per ivantes	les valeurs, d tiels pour la	les principes du définition du rè	travail du CP glement inté ent des capa	PF, Les partici rieur, - Les pa	ipants compreni articipants sont	nent la aptes de e visibilité d
	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget objectif resultats obtenus observations (difficultés etc.)	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d Les participants d nécessité et ils ma transmettre des in Clarification du st CTFC pendant les suivi sur le terrain Dimako (c.	es formations connais omprennent la néces aitrisent les étapes du nformations aux CPF atut et la necessité de formation des Modul dans le comunes pilo	ssent des points clés sité de définir l'ident déroulement d'une e reconnaissance du les sur le terrain otes comment le forn	qu'il faut considérer tité d'un CPF, Les pa élaboration d'une fe CPF par MINFOF est nation par CFC au CP Messondo (c.	pour définir l'identir rticipants maitrisent uille de route, Les p pertinent, CFC ont d F se déroule, élabor	té d'une struct des outils pou articipants cor émandé une a ation des autre	r la définition nnaissent des ccompagneme es modules su	des objectifs, d éléments essen ent continu per ivantes	les valeurs, d tiels pour la ndant la phas	les principes du définition du rè se du renforcem	travail du CP glement inté ent des capa	F, Les partici erieur, - Les pa cités et ils so	pants compreni articipants sont uhaitent plus de	nent la aptes de e visibilité d
	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget objectif resultats obtenus observations (difficultés etc.) prochaines etappes	Elaboration et for 08.12.2010 FAPA, SCHINDLER Les participants d Les participants d nécessité et ils ma transmettre des in Clarification du st CTFC pendant les suivi sur le terrain Dimako (c.	es formations connais omprennent la néces aitrisent les étapes du nformations aux CPF atut et la necessité de formation des Modul dans le comunes pilo	ssent des points clés sité de définir l'ident déroulement d'une e reconnaissance du les sur le terrain otes comment le forn Lomié (c. pilote)	qu'il faut considérer tité d'un CPF, Les pa élaboration d'une fe CPF par MINFOF est nation par CFC au CP Messondo (c.	pour définir l'identir rticipants maitrisent uille de route, Les p pertinent, CFC ont d F se déroule, élabor	té d'une struct des outils pou articipants cor émandé une a ation des autre	r la définition nnaissent des ccompagneme es modules su	des objectifs, d éléments essen ent continu per ivantes	les valeurs, d tiels pour la ndant la phas	les principes du définition du rè se du renforcem	travail du CP glement inté ent des capa	F, Les partici erieur, - Les pa cités et ils so	pants compreni articipants sont uhaitent plus de	nent la aptes de e visibilité d

		et le Conseil	formation du 1.	formation du 1.	formation du 1.	formation du 1.					
		Municipale sur	module sur le	module sur le	module sur le	module sur le					
		le 1. Module	terrain	terrain	terrain	terrain					
date	e/periode(activité										
Nr)		0203.03.2011	2628.01.2011		21 - 24.02.11	07 - 09.03.11					
					NGOA Elie; Ottou	Otou Mbida;					
		FAPA,			Mbida, Jeroen	Jeroen Van Der					
resc	onsable		SCHINDLER	FAPA	Van Der	Horst					
			•	•	•	116 600					
bud	iget	275 500 FCFA Définir et	227 600	203 600	215 800	116 600					
		expliquer les									
		missions rôles									
		et									
		responsabilités									
		du CCG									
		comme									
		structure									
		jouant le rôle									
		de CPF,D'amener									
		les membres du CCG à									
		s'identifier									
		comme									
		appartenant à									
		un groupe									
		ayant une									
		vision et des									
		objectifs précis									
		et connus,									
		D'amener les									
		membres du									
		CCG à									
		élaborer une									
		feuille de route									
		pour l'année									
		2011									
		(identification									
		des activités à									
		mener, et des									
		besoins	Renforcer les	Renforcer les	Renforcer les	Renforcer les					
		techniques et	capacités et	capacités et	capacités et	capacités et					
		matériels ;	accompagner les	accompagner les	accompagner les	accompagner les					
		planification	CFC pendant la 1.								
		des actions à	formation sur le	formation sur le	formation sur le	formation sur le					
obje	ectif	mener).	terrain	terrain	terrain	terrain					

	Révision			les 6 CPF ont été					'	ĺ
	fonctionnement			regroupés par						1
	CCG,			pair, de façon à						1
	Identification			avoir 3 formation.						
	des besoins			CFC était						1
	pour que le CCG			accompagné par						1
	joue le rôle du			3 AT CTFC lors de						1
	CPF, Elaboration			la formation du 1.						1
	Plan d'action		CFC était	module dans 1						1
	pour le	CFC était	accompagné par	secteur (Ngongos						1
	renforcement	accompagné par	AT CTFC lors de la	- Song Ntoumé),						1
		AT CTFC lors de la	formation du 1.	CFC à élaboré un						1
	•		module dans 1	plan pour le	suit à des					1
	CCG (formations	module dans 1	secteur, CFC à	dérouelement	problèmes de					1
	thématiques) et	secteur, CFC à	élaboré un plan	des formations	calendrier					1
	l'élaboration du	élaboré un plan	pour le	dans les autres	d'examen à					1
	réglément	pour le	dérouelement	secteurs(Bodi et	l'ENEF, c'est l'AT					
	interieur,	dérouelement des	des formations	Makot; Song	CTFC qui a formé					1
	élaboration des	formations dans	dans les autres	Lipem et Song	les CPF des 2					1
	objectifs et des	les autres	secteurs,	Mbong),	secteurs. il était					1
	valeurs de	secteurs, Feedback	Feedback CFC -	Feedback CFC -	accompagné par					1
	travail CCG,		AT CTFC pour	AT CTFC pour	1 AT DED et 1					1
	sensibilisation	renforcer la	renforcer la	renforcer la	agent de la					1
	VIH et genre,	moderation du	moderation du	moderation du	commune.					1
	Discours FAO	module dans les	module dans les	module dans les	Sensibilisation					
resultats obtenus	FLEGT	autres secteurs	autres secteurs	autres secteurs	VIH et genre.					
	Enagagement	CPF dans le			après					
	des plusieurs	secteur ou nous			l'exploitation de					
	membres CCG	avons travailé (CPF			la FC les CPF n'ont					
	faibles, ils sont	6) ont pas			pas toujours la					
	découragé,	clairement			moindre					
	parce que leur	compris leur rôle			information sur					
	rôle n'est pas	et responsabilités:			les chiffre de					
	respecté par le	ils sont très fixés	Que les CFC		production. Il					
	Maire et le	sur l'aspect du	fassent vraiment		n'existe pas de					
	Conseil	montage des	un suivi de	les CPF ne se	barrière pour					
	municipale,	projets pour	proximité pour	rendent pas	réglementer					
	Président du	gagner un révenu,	que les délais	encore compte de	l'accès en forêt et					
	CCG et le maire	mais pas trop	soient respectés	leur rôle et	les moyens					
	de Dimako et il	interessé de	par tous, bonne	importance	promis par la					
	semble difficile	travailler vraiment	engagement des	puisque la forêt communale n'est	commune en					
observations	que la structure	pour le bien être	CFC dans le		2010 n'ont pas été mis à la					
(difficultés etc.)	peut jouer son rôle autonome	de la population,	secteur pilote	pas encore en	disposition des					
(difficultes etc.)	role autonome	ils sont besoin un	pour le 1. Module	exploitation.	uisposition des					

	comme prévu	accompagnemenr			CPF					
	pour le CPF,	continu par le CFC								
	l'elaboration	pour qu'ils ne								
		perdre pas leur								
	interieur est	mission de								
	trés important,	travailer comme								
	Le CCG a besoin	CPF, les CFC à								
	une	Batorui sont trés								
	rédynamisation	engagé lors de								
	,	processus de la								
		mise en place des								
		CPF: bonne								
		planification des								
		activités pour le								
		renforcement des								
		capacités des CPF,								
		- Pendant la								
		révision sur la								
		définition du CPF,								
		l'importance, le								
		rôle et des								
		responsabilités,								
		personne ne savait								
		ce que « CPF »								
		signifie, c'était								
		étonnant, parce								
		que c'était déjà la								
		4ème								
		sensibilisation par								
		la CFC auprès de la								
		population de ce								
		secteur								
	CCG a élaboré									
	une plan	CFC continuera la		CFC continuera la						
	d'action pour	formation du 1.		formation du 1.						
	l'elaboration	module dans tous		module dans les						
	d'un règlement	les secteurs		02 autres lieux de						
	interieur et ils	jusqu'à		formation						
	ont fait leur	04.02.2011, une	CEC act attand:	jusqu'au 26.02.11	Evaluation do					
	planification pour les	suivi par AT CTFC	CFC est attendu de continuer les	un suivi par les AT	cette formation					
	formations,	sera prévu pour	formations dans	CTFC sera prévu pour	sur le terrain en					
	•	accompagner tous les secteurs dans	les autres	•						
				accompagner tous les CPF	compagnie du CFC					
prochaines etappes	la réalisation de	le processus	secteurs	tous les CPF	CFC					

	la planification													
	Dimako (c.			Messondo (c.										
	pilote)	Batouri (c. pilote)	Lomié (c. pilote)	pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salanoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo	Ngouti	Mouloundou	Gari Gom
volet	photo	c c c c c c c c c c c c c c c c c c c	zoniic (ci pilote)	r piloto,	5	Medicila		Julupoumbe	Dounie	Touradalla	incoodiad	14gouti	modicandou	3011 G011
Sous-volet		5.1		5.1	5.1									
Sous-voiet		suivi de la 1.		suivi de la 1.	suivi de la 1.									
activité		formation CFC		formation CFC	formation CFC									
date/periode(activité		TOTALIGIT CT C		TOTTIBLIOTI CI C	TOT HIGHOTI CI C									
Nr)		07.03-10.03.		16 - 19.04.11										
resonsable		SCHINDLER		Elie NGOA	Elie NGOA									
budget		89 000												
		suivi du												
		avancement des		suivi des CPF	suivi des CPF									
		CPF après le		après le	après le									
		déroulement du		déroulement du	déroulement du									
		Module 1 et		Module 1 et	Module 1 et									
		renforcer les CPF si		renforcer les CPF	renforcer les CPF									
		il y a des blocage		en cas de blocage	en cas de blocage									
objectif		dans le démarche		dans le démarche	dans le démarche									
		L'état de lieu de		L'état de lieu de	L'état de lieu de									
		l'avancement après le		l'avancement après le	l'avancement après le									
		déroulement de		déroulement de	déroulement de									
		1.Module est		1.Module est	1.Module est									
		capitalisé ; Les CPF		capitalisé ; Les	capitalisé ; Les									
		comprends leur		CPF comprends	CPF comprends									
		rôle et les		leur rôle et les	leur rôle et les									
		responsabilités		responsabilités	responsabilités									
		principales ; Les		principales ; Les	principales; Les									
		CPF sont renforcé		CPF sont renforcé	CPF sont renforcé									
		pour élaborer les		pour élaborer les	pour élaborer les									
		documents en		documents en	documents en									
		question : leur		question : leur	question : leur									
		règlement		règlement	règlement									
		intérieur et la		intérieur et la	intérieur et la									
		feuille de route ; Les CFC		feuille de route ; Les CFC	feuille de route ; Les CFC									
		connaissent des		connaissent des	connaissent des									
resultats obtenus		méthodes de suivi			méthodes de suivi									
resultats obtenus		methodes de sulvi		methodes de sulvi	methodes de sulvi	l	1					İ	1	

		et ils peuvent appliquer les mêmes la prochaine fois		et ils peuvent appliquer les mêmes la prochaine fois	et ils peuvent appliquer les mêmes la prochaine fois									
observations (difficultés etc.) prochaines etappes		l'etat d'avancement est très differents entre des CPF, 2 CPF ont déjà elaboré leur Reglement Interieur, les autres ont elu leur bureau, mais ils ont pas encore travail sur le règlement interieur; la comprehension sur la definition des objectifs et les valeurs du travail etait faible-nous avons les résensibiliser sur ces aspects; les CPF ont mentionné qu'ils besoin un accompagnement réguliere par les CFC formation CFC sur les prochains modules		pour s'approprier le règlement intérieur et les statuts, c'est le cas à Ngongos, Makot, Song Lipem, et Song Mbong formation CFC sur les prochains modules	les CPF trouvent que les models de statut et règlement intérieur laissés à leur disposition les convienne. En réalité, ils n'ont pas travaillé formation CFC sur les prochains modules									
	Dimako (c. pilote)	Batouri (c. pilote)	Lomié (c. pilote)	Messondo (c. pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salapoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo	Ngouti	Mouloundou	Gari Gom

volet	5	5	5	5					
Sous-volet	5.1	5.1	5.1	5.1					
	Suivi de la mise								
	en place des	Suivi de la mise en	Relance des	Suivi de la mise					
activité	CPF	place des CPF	activités des CPF	en place des CPF					
date/periode(act	ivité								
Nr)	2829.01.2011	07.0310.03.							
		3. Adjoint POL							
resonsable	MOUNGI	MOISE							
budget	96 000	96 000							
	Suivi des								
	activités déjà								
	réalisé dans la								
	commune de	Suivi des activités	Suivi des activités	Suivi des activités					
	Dimako telles	déjà réalisé dans la	déjà réalisé dans	déjà réalisé dans					
	que décrites par		la commune de	la commune de					
		Batorui telles que	Messondo telles	Djoum telles que					
	projet et la fiche		que décrites par	décrites par le					
	de suivi ci-	document du	le document du	document du					
		projet et la fiche	projet et la fiche	projet et la fiche					
	de travail avec	de suivi ci-	de suivi ci-	de suivi ci-					
	les parties	dessous, séance	dessous, séance	dessous, séance					
	prenantes du	de travail avec les	de travail avec les	de travail avec les					
	projet FGSC	parties prenantes	parties prenantes	parties prenantes					
	dans la	du projet FGSC	du projet FGSC	du projet FGSC					
	Commune de	dans la Commune	dans la Commune	dans la Commune					
objectif	Dimako.	de Batorui.	de Messondo.	de Djoum.					
		Avancement des							
		CPF est capitalisé; besoin de							
		l'accompagnement	los progràs	los nuogràs					
		des CPF est	les progrès réalisés par les	les progrès réalisés par les					
		comprit, des	CPF sont réels et	CPF sont réels et					
		craints et des	les propositions	les propositions					
		propositions des	faites par la CFC	faites par la CFC					
resultats obtenu	,	CFC était capitalisé	sont capitalisées	sont capitalisées					
		Commune doit se		l'appui financier					
		plus impliquer		de la commune à					
		pour un	le passage en	l'endroit des CPF					
		accompagnement	exploitation va	reste attendu,					
		continu des CPF	rendre les CPF	rien n'est mis en					
observations		par les CFC	plus actifs et	place pour					
(difficultés etc.)		(disponibilité de	éveillés	contrôler les					

				l'argent pour le			activités dans la									
				déplacement des CFC)			forêts après l'exploitation									
				Ci Ci			forestière									
		prochaines etappes														
			Dimako (c.			Messondo (c.										
			pilote)	Batouri (c. pilote)	Lomié (c. pilote)	pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salapoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo	Ngouti	Mouloundou	Gari Gom
		volet														
. ,		Sous-volet														
1		activité														
•		date/periode(activité Nr)	I													
	۵	resonsable														
Ē.	<u>e</u>	budget	ı													
nation 	중	objectif														
E		resultats obtenus	1												1	
E	Σ	observations														
		(difficultés etc.)														
		prochaines etappes	<u> </u>													
			Dimako (c.			Messondo (c.	("				. ,					
			pilote)	Batouri (c. pilote)	Lomié (c. pilote)	pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salapoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo	Ngouti	Mouloundou	Gari Gom
			poto,	- Lacouri (c. pinoto)												
5		volet	po.to,	(p)		2	2							9		
1011 1		volet Sous-volet	p.13.33)			2 2.4	2 2.4									
STATION			pilotoj			2 2.4 formation :	2 2.4 formation :									
gisiatior			F			2 2.4 formation : législation et suivi	2 2.4 formation : législation et suivi									
<u>regisiation</u>		Sous-volet activité	,			2 2.4 formation :	2 2.4 formation :									
: Legisiatior		Sous-volet activité date/periode(activité	,			2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière									
Ё,	forestière	Sous-volet activité	P			2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11									
Ε,	forestière	Sous-volet activité date/periode(activité	P			2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré,									
Ε,	forestière	activité date/periode(activité Nr)	F			2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman									
CPF sur:T	forestière	activité date/periode(activité Nr) resonsable				2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery et NGOA Elie	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman et NGOA Elie									
S CPF sur: 1	gestion forestière	activité date/periode(activité Nr)				2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery et NGOA Elie 170 000	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman et NGOA Elie 291 000									
des CPF sur: 1	la gestion forestière	activité date/periode(activité Nr) resonsable				2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery et NGOA Elie	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman et NGOA Elie									
des CPF sur: 1	la gestion forestière	activité date/periode(activité Nr) resonsable				2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery et NGOA Elie 170 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman et NGOA Elie 291 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière									
on des CPF sur : 1	de la gestion forestière	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget				2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery et NGOA Elie 170 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière et faire le suivi de	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman et NGOA Elie 291 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière et faire le suivi de									
on des CPF sur : 1	de la gestion forestière	activité date/periode(activité Nr) resonsable				2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery et NGOA Elie 170 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière et faire le suivi de la 1ère formation	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman et NGOA Elie 291 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière et faire le suivi de la 1ère formation									
rmation des CPF sur : 1	suivi de la gestion forestière	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget				2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery et NGOA Elie 170 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière et faire le suivi de la 1ère formation les CPF ont	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman et NGOA Elie 291 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière et faire le suivi de la 1ère formation les CPF ont									
rmation des CPF sur :	t suivi de la gestion forestière	activité date/periode(activité Nr) resonsable budget				2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 25 - 28.04.11 Mongo M. Valery et NGOA Elie 170 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière et faire le suivi de la 1ère formation les CPF ont compris le plan	2 2.4 formation: législation et suivi de la gestion forestière 19-22.04.11 Ngoungouré, Mbiame Ekoman et NGOA Elie 291 000 former CPF sur la législation et la gestion forestière et faire le suivi de la 1ère formation									

et la gestion durable, ainsi que le suivi de l'exploitation forestière	et la gestion durable, ainsi que le suivi de l'exploitation forestière						
les CPF n'ont pas trop d'angouement car la FC n'est pas encore en exploitation	les CPF n'ont pas de plan d'aménagement et pas de moyen pour faire le suivi						
suivi des modules de communication; suivi d'exploitation et mobilisation et gestion des ressources	suivi des modules de communication; suivi d'exploitation et mobilisation et gestion des ressources						
Messondo (c. pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salapoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo
_							
5							
5.1							
	formation CPF: sur la gestion forestiere						
5.1 Suivi formation	sur la gestion						
5.1 Suivi formation des CPF	sur la gestion forestiere 16/05/11 au						
5.1 Suivi formation des CPF 23- 27.05.11 NGOA Elie et Jeroen Vand Der Horst 85 000	sur la gestion forestiere 16/05/11 au 19/15 /11 Ngoungouré						
5.1 Suivi formation des CPF 23- 27.05.11 NGOA Elie et Jeroen Vand Der Horst	sur la gestion forestiere 16/05/11 au 19/15 /11 Ngoungouré ajara						

Mouloundou Gari Gon

Ngouti

						l'exploitation forestière									
					les CPF de Song										
					Ntoumé et Song										
					Ntoumé n'ont pas										
					pu élaborer des										
	observations				fiches de suivi										
	(difficultés etc.)				d'exploitation										
					formation sur la										
					mobilisation et										
					gestion des										
	prochaines etappes				ressources										
		Dimako (c. pilote)	Batouri (c. pilote)	Lomié (c. pilote)	Messondo (c. pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salapoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo	Ngouti	Mouloundou	Gari Gom
	volet				2	2									
	Sous-volet				2.4	2.4									
					mobilisation et	mobilisation et									
					gestion des	gestion des									
					ressources	ressources									
	activité				financière	financière									
	date/periode(activité				23/05/11 au	16/05/11 à									
	Nr)				27/05/2011	19/05/2011									
	resonsable				Ottou Mbida gaetan fabrice	Ottou Mbida									
-						gaeatan fabrice									
	budget				345000 former les CPF	161500 former les CPF									
					dans le montage	dans le montage									
					des micro-projets	des micro-projets									
ressources Tinancieres					, la comptabilité	, la comptabilité									
ם ב					et la gestion	et la gestion									
วี					simplifiés des	simplifiés des									
					ressources	ressources									
Ĕ	objectif				financières	financières									
=					les CPF ont cerné	les CPF ont cerné									
S					les etapes du	les etapes du									
ပ					montage d'un	montage d'un									•
5					micro projet et les elements de	micro projet et les elements de									
OS					gestion et de	gestion et de									
Š	resultats obtenus				comptabilité	comptabilité									
					absence de	absence de									
des	observations				moyen pour le	moyen pour le									
ŏ	(difficultés etc.)				lancement du	lancement d'un									

resultats obtenus

				micro projet	micro projet									
					suivi des CPF dans									
				la mobilisation	la mobilisation									
prochaines etappes			1	des ressources	des ressources									
	Dimako (c.			Messondo (c.										
	pilote)	Batouri (c. pilote)	Lomié (c. pilote)	pilote)	Djoum (c. pilote)	Messamena	Mindourou	Salapoumbe	Doumé	Youkadouma	Messondo	Ngouti	Mouloundou	Gari Gon
volet														
Sous-volet														
				Evaluation	Evaluation									
activité				externe CPF/CFC	externe CPF/CFC									
date/periode(activité				20/06/2011 au	23/06/2011 au									
Nr)				22/06/2011	25/06/2011									
				Ottou Mbida,										
				Jereon Van der										
				horst, Ajara	Ottou Mbida,									
resonsable				Ngougouré	Ajara Ngougouré									
budget				170000	122000									
				Suivre et évaluer	Suivre et évaluer									
				l'état	ľétat									
				d'avancement	d'avancement									
				des activités	des activités									
				réalisées par les	réalisées par les									
				CFC et CPF dans	CFC et CPF dans									
				le cadre de la	le cadre de la									
				foresterie	foresterie									
				communale à	communale à									
objectif				Messondo	Djoum									
•				La CFC est déjà un	La CFC est déjà un									
				organe	organe									
				opérationnel de	opérationnel de									
				la mairie. La	la mairie. La									
				communication	communication									
				est à améliorer	est à améliorer									
				avec (Maire,	avec (Maire,									
				MINFOF, CPF).	MINFOF, CPF).									
				Les CFC n'ont pas										
				de contrat stable										ļ
l														

avec la marie.

avec la marie.

	la commune doit	la commune doit
	mettre les	mettre les
	membres de la	membres de la
	CFC en mission	CFC en mission
	pour que le	pour que le
	travail soit plus	travail soit plus
	efficient. Les frais	efficient. Les frais
	de transport des	de transport des
	membres des CPF	membres des CPF
observations	doit être revue en	doit être revue en
(difficultés etc.)	hausse	hausse
	Evaluation	Evaluation
prochaines étapes	interne	interne

ANNEXE 4 : Liste CPF et Cartographie des CPF autour des cinq forêts communales cibles du projet

I -: Liste des membres des comités paysans Forêt autour de la Forêt Communale de Messondo (Région du Centre)

1. COMITE PAYSAN FORET (CPF) DE BODI

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	Djob Parfait	Président	Bodi	Concessionnaire forestier
2	Sii djam raphael	Affaire générale	Bodi	Concessionnaire forestier
3	Ngo Mbog marie	Trésorière	Bodi	Concessionnaire forestier
4	Maemble	Commissaire aux comptes	Bodi	Concessionnaire forestier
5	Gwet séverin	Commissaire aux comptes	Bodi	Concessionnaire forestier
6	Ngo Gwodog odile	Communication	Bodi	Concessionnaire forestier
7	Biyet Jean Bosco	Unité technique	Bodi	Concessionnaire forestier
8	Lipend Emmanuel	Conseiller	Bodi	Concessionnaire forestier
9	Nsomo pierre	Représentant des Bakola	Bodi	Concessionnaire forestier

2. COMITE PAYSAN FORET (CPF) DE MAKOT

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	Minyem jean Flaubert	Président	Makot	Concessionnaire forestier
2	Oum Jean Marie	ın Marie Affaire générale		Concessionnaire forestier
3	Mme Bakwo Priscille	Trésorière	Makot	Concessionnaire forestier
4	Gwodog jean Esson	Commissaire aux comptes	Makot	Concessionnaire forestier
5	Missinga Emmanuel	Commissaire aux comptes	Makot	Concessionnaire forestier
6	Mme Ngombi Pauline	Communication	Makot	Concessionnaire forestier
7	Mme Biiga pauline	Unité technique	Makot	Concessionnaire forestier
8	Bakwo luc	Conseiller	Makot	Concessionnaire forestier

3. COMITE PAYSAN FORET (CPF) DE SONG LIPEM

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	Ndindjock Makasso Jean	Président	Song Lipem	Concessionnaire forestier
2	Mbem Léonard	Affaire générale	Song Lipem	Concessionnaire forestier
3	Mme Ndigui	Trésorière	Song Lipem	Concessionnaire forestier
4	Tdjeck gabriel	Commissaire aux comptes	Song Lipem	Concessionnaire forestier
5	Tonye Ngwang	Commissaire aux comptes	Song Lipem	Concessionnaire forestier
6	Babaya Tjomb	Communication	Song Lipem	Concessionnaire forestier
7	Nack Makasso	Unité technique	Song Lipem	Concessionnaire forestier
8	Mme Baleguel	Conseiller	Song Lipem	Concessionnaire forestier

4. COMITE PAYSAN FORET (CPF) DE NGONGOS

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	Nguidjol pagal	Président	Ngongos	Concessionnaire forestier
2	Mbambat pagal	Affaire générale	Ngongos	Concessionnaire forestier
3	Ngo lipenda	Trésorière	Ngongos	Concessionnaire forestier
4	Ngo segbe	Commissaire aux comptes	Ngongos	Concessionnaire forestier
5	Bitanga David	Commissaire aux comptes	Ngongos	Concessionnaire forestier
6	Nkot martin	Unité technique	Ngongos	Concessionnaire forestier
7	Minyem sylvain	Communication	Ngongos	Concessionnaire forestier
8	Libiih jean bosco	Conseiller	Ngongos	Concessionnaire forestier

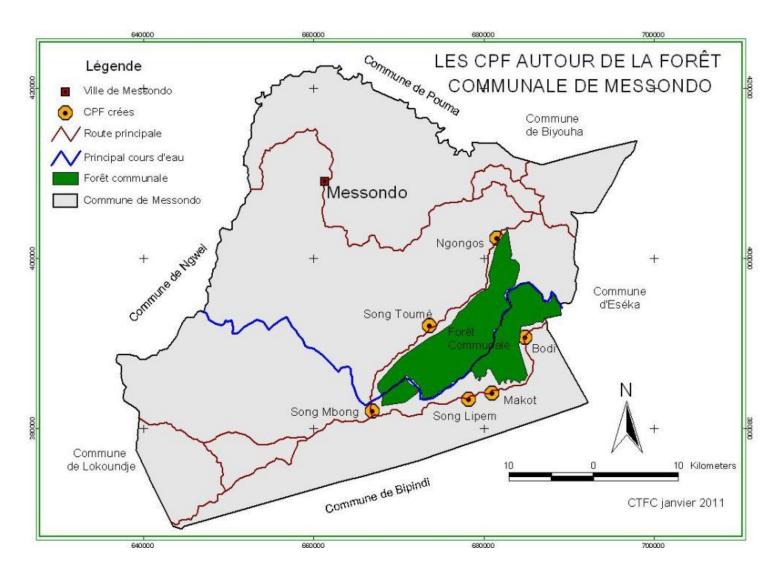
5. COMITE PAYSAN FORET (CPF) DE SONG NTOUME

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	Botok Paul	président	SongNtoume	Concessionnaire forestier
2	Ntep Alphonse	Affaires générales	SongNtoume	Concessionnaire forestier
3	Nsoga Emile	Commissaires aux comptes	SongNtoume	Concessionnaire forestier
4	Ngo Balep Catherine	Commissaires aux comptes	SongNtoume	Concessionnaire forestier
5	Ntume jean Marie	Conseiller	SongNtoume	Concessionnaire forestier
6	Ngack David	Unité technique	SongNtoume	Concessionnaire forestier
7	Mbilla Michel	Communication et sensibilisation	SongNtoume	Concessionnaire forestier

6. COMITE PAYSAN FORET (CPF) DE SONG MBONG

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	Song Ntet Jean Emile	Président	SongMbong	Concessionnaire forestier
2	Bakwo Clément	Affaires générales	SongMbong	Concessionnaire forestier
3	Biyiha Adrien	trésorier	SongMbong	Concessionnaire forestier
4	Mme Song Ntet Claudine	Commissaires aux comptes	SongMbong	Concessionnaire forestier
5	Bitomb tjomb bienvenu	Commissaires aux comptes	SongMbong	Concessionnaire forestier
6	Hagbè Ngué Pierre Roger	Unité technique	SongMbong	Concessionnaire forestier
7	Mme Biyiha Bassong	Communication et sensibilisation	SongMbong	Concessionnaire forestier
8	Song Ngué Jacques	conseiller	SongMbong	Concessionnaire forestier

Carte 1 : Les CPF autour de la Forêt Communale de Messondo



II –: Liste des membres des comités paysans Forêt autour de la Forêt Communale de Djoum (Région du SUD)

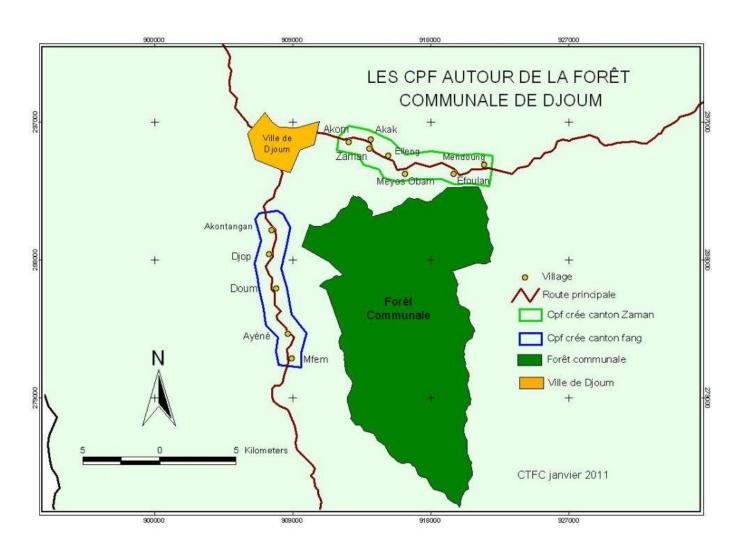
1. COMITE PAYSANS FORET (CPF) DU CANTON ZAMAN

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	AKOMEZO'O ELANGA Béribeau	Président	Chef du Canton Zaman et Chef du village Efoulan	СТРС
2	ZE ZE Jacques Blaise	Membre du comité de développement	Mendoung	CTFC
3	OYANE NSOLA Josué	Représentant des élites extérieures	Akom	CTFC
4	EYA ANGOMO Michel	Représentant des élites intérieures	Efoulan	CTFC
5	KINA Philomène	Représentants des associations des femmes	Mendoung	CTFC
6	EBA Isabelle	Représentant des associations de femmes	Elleng	CTFC
7	BENGONO André	Représentant des planteurs	Meyos-Obam	CTFC
8	MEVOUNGOU Théodore	Représentant des jeunes	Akak	СТЕС

2. COMITE PAYSANS FORET (CPF) DU CANTON FANG

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	ZE AKONO René	Président	Chef du Canton Fang et Chef du village Mfem	CTFC
2	MBITA MVELE David	Membre du comité de développement	Djop	CTFC
3	ZE NDOUNGA Magloire	Représentant des élites extérieures	Mfem	CTFC
4	NDONGO ANGO Gaston	Représentant des élites intérieures	Mfem	CTFC
5	ANGO Anne	Représentants des associations des femmes	Ayené	CTFC
6	MENGUELE Cécile		Akontangan	CTFC
7	EMANE MVONDO Moise	Représentant des planteurs	Akontangan	CTFC
8	EMANE MBA Stève	Représentant des jeunes	Doum	CTFC

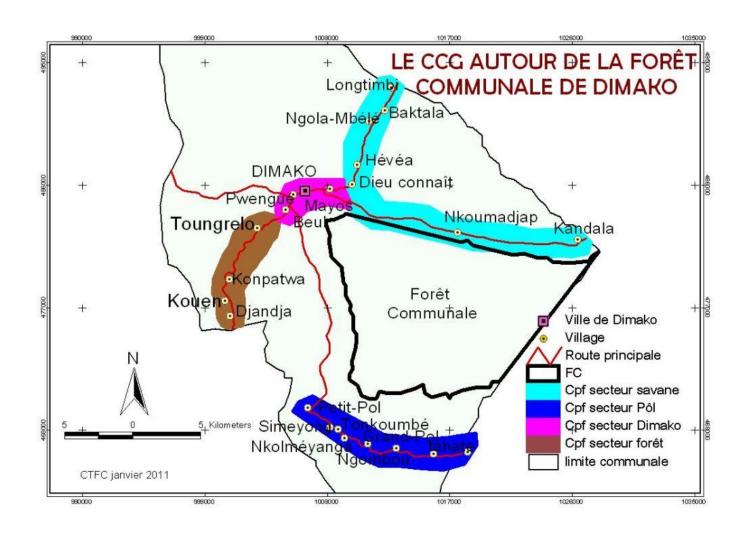
Carte 2 : Les CPF autour de la Forêt Communale de Djoum



I II –: Liste des membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG) autour de la Forêt Communale de Dimako (Région de l'Est).

N°	Nom	Fonction	Secteur	Structure de mise en place
1	MONGUI SESSOUMA Janvier (Maire)	Président	Exécutif	Commune de Dimako
2	SG Commune	Secrétaire général		Commune de Dimako
3	BAYKE KOUH Pierre	Vice Président		Commune de Dimako
4	NDOUM DOMAN	Membre Dimako	Secteur	Commune de Dimako
5	ZONGONA E. Anicet	Membre Beul	Dimako	Commune de Dimako
6	NGONGO LAZARE	Membre Mayos		Commune de Dimako
7	BERI ESSOMBA	Membre Baktala		Commune de Dimako
8	MANGUI KOMBO David	Membre Kandala		Commune de Dimako
9	DOKO Jean Georges	Membre Petit Ngola	Secteur	Commune de Dimako
10	NANDO Blanche	Membre Long Timbi	Savane	Commune de Dimako
11	DJENAN Aliace	Membre Nkoum Adjap		Commune de Dimako
12	BELE Albert	Membre Ngolambele		Commune de Dimako
13	BITOUNGUI Joseph	Membre Toungrelo		Commune de Dimako
14	NDANGA BAMAN	Membre Djandja	Secteur	Commune de Dimako
15	NGANKE KORONDO	Membre Kouen	Forêt	Commune de Dimako
16	рокороко	Membre Losson		Commune de Dimako
17	BASSARI Joli	Membre Grand Pôl		Commune de Dimako
18	YELEM PAUL	Membre Tahate		Commune de Dimako
19	AKOM Florial	Membre Tonkoumbé		Commune de Dimako
20	MIASSA Justin	Membre Akano	Secteur Pôl	Commune de Dimako
21	SAMAKI BIMBAR	Membre petit pôl	101	Commune de Dimako
22	ZEBE Jean Claude	Membre Simeyong		Commune de Dimako
23	GOUEPANG Béatrice	Membre Nkolmeyanga		Commune de Dimako

Carte 3 : Le CCG autour de la Forêt Communale de Dimako



I V -: Liste des membres des comités paysans Forêt autour de la Forêt Communale de Batouri (Région de l'Est)

1- COMITE PAYSANS FORET 1 (CPF 1) (villages: Pater, Lobi, Dimako, et Lombaya)

N°	Nom	Fonction	Structure de mise en place
1	GBAPOR Samuel	Représentant des chefs traditionnels	CTFC
2	NGOUBOU Pierre	Représentant du comité de développement du secteur	CTFC
3	NGBAKO Nestor	Représentant des élites extérieures	CTFC
4	NGBEMEL KOMBO Justin	Représentant des élites extérieures	CTFC
5	BAGOUNE Adelaïde	Représentantes des femmes	CTFC
6	DANTI Bernadette		CTFC
7	MEDOUM Paul	Représentant des planteurs	CTFC
8	NDJOMO Daniel	Représentant des jeunes	CTFC

2- COMITE PAYSANS FORET 2 (CPF 2) (villages : Kombo-Amougou, bendissola, Bakombélé

N°	Nom	Fonction	Structure de mise en place
1	AMOUGOU Samuel	Représentant des chefs traditionnels	CTFC
2	SONGUENE Jean	Représentant du comité de développement du secteur	CTFC
3	LASSIDENG Armand	Représentant des élites extérieures	CTFC
4	ESSENDI Marcel	Représentant des élites extérieures	CTFC
5	MARIGOH Cécile	Représentantes des femmes	CTFC
6	ZAPERA Emilienne		CTFC
7	DJEBE Madeleine		CTFC
8	MBAH Dieudonné	Représentant des planteurs	CTFC
9	SEPI Elvis	Représentant des jeunes	CTFC

3-COMITE PAYSANS FORET 3 (CPF 3) (villages : Kambelé 1, Narké 1, 2 et 3)

N°	Nom	Fonction	Structure de mise en place
1	NDOUMERI Philemon	Représentants des chefs traditionnels	CTFC

2	MALABI Joseph		CTFC
3	NGAMBESSO Debochard	Représentant du comité de développement du secteur	CTFC
4	LETINA Justin	Représentant des élites extérieures	CTFC
5	NARGABA Joseph	Représentant des élites extérieures	CTFC
6	KETI Jeanine	Représentantes des femmes	CTFC
7	ANGOU Jeanine		CTFC
8	KOFFI Charles	Représentant des planteurs	CTFC
9	KIBA Jacob	Représentant des jeunes	CTFC

4-COMITE PAYSANS FORET 4 (CPF 4): (villages Kambélé 2 et 3, Ndem, et Djira)

N°	Nom	Fonction	Structure de mise en place
1	Bell Adah Bertrand Olivier	Représentants des chefs traditionnels	СТЕС
2	Kotte Alphonse	Représentant du comité de développement du secteur	СТЕС
3	Malabi Laurent	Représentant des élites extérieures	СТЕС
4	Beh remy	Représentant des élites extérieures	СТЕС
5	Nanyele Marie Noel	Représentantes des femmes	СТЕС
6	Mbele Nicaise		СТЕС
7	YELE Emmanuel	Représentant des planteurs	СТЕС
8	GBWABOUA Jeremy	Représentant des jeunes	СТЕС
9	ABDOULAYE AHIDJO	Représentant des communautés Mbororos	СТЕС

5-COMITE PAYSANS FORET (CPF 5) (Villages : Ambanga, Abeganga, Nguémo, Ngoura 2 et Amédjoumé

N°	Nom	Fonction	Structure de mise en place
1	Nguele François	Représentants des chefs traditionnels	CTFC
2	KOTTE Thierry		CTFC
3	SOLE Robert	Représentant du comité de développement du secteur	CTFC
4	SAMBO François	Représentant des élites extérieures	CTFC
5	MBOA GBANG Christophe	Représentant des élites extérieures	CTFC
6	NGOMBESSA Marie	Représentantes des femmes	CTFC

7	PATOU Victorine		CTFC
8	NDONGOMENETIE Salomé		CTFC
9	BOLA Joseph	Représentant des planteurs	CTFC
10	NGAMBO Jonas	Représentant des jeunes	

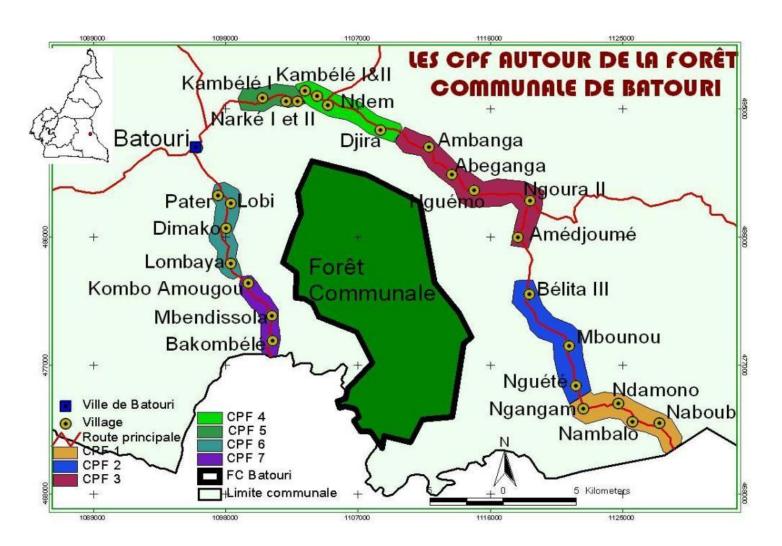
6-COMITE PAYSANS FORET 6 (CPF 6) (villages : Bélita 3, Mbounou et Nguété

N°	Nom	Fonction	Structure de mise en place
1	DOBIL GOMOGOMO Michel	Représentant des chefs traditionnels	CTFC
2	SAKA Placide	Représentant du comité de développement du secteur	CTFC
3	YANGMAN Alfred	Représentant des élites extérieures	CTFC
4	BARKA Barthelemy	Représentant des élites extérieures	CTFC
5	YAKONDOU Marceline	Représentantes des femmes	CTFC
6	DALONDO Bertine		CTFC
7	BOULOU Jean Victor	Représentant des planteurs	CTFC
8	NASSARA DIPO Herman	Représentants des jeunes	CTFC
9	NDANGAYO Olivier	Représentants des jeunes	CTFC

7-COMITE PAYSANS FORET 7 (CPF 7) (villages: Ngangam, Ndamono, Nambalo, et Naboubou

N°	Nom	Fonction	Structure de mise en place
1	BERI Charles	Représentant des chefs traditionnels	CTFC
2	NDEMBO Simon	Représentant du comité de développement du secteur	CTFC
3	MBAH Thomas	Représentant des élites extérieures	CTFC
4	TOUMO Gautier	Représentant des élites extérieures	CTFC
5	NANDAYA Marguerite	Représentantes des femmes	CTFC
6	INGUE MEH Pauline		CTFC
7	NGOL Désiré	Représentant des planteurs	CTFC
8	NDEMBO Maurice	Représentants des jeunes	CTFC

Carte 4 : Les CPF autour de la Forêt Communale de Batouri



IV –: Liste des membres des comités paysans Forêt autour de la Forêt Communale de Lomié (Région de l'Est)

1-COMITE PAYSANS FORET (CPF) (Nemeyong, NO'Olienne et Doumzok

N°	Nom	Fonction	Structure de mise en place
1	ATEME David	Président	CTFC
2	Medjo Luc	Vice-Président	CTFC
3	Nougan Thierry	Secrétaire général	СТЕС
4	Adima Angèle	Secrétaire général Adjoint	СТЕС
5	AGBA Eric	Trésorier	СТРС
6	Adouho Martiale	Commissaire aux comptes N°1	СТЕС
7	NIANGALANDO Viviane	Commissaire aux comptes N°2	СТРС
8	BIDJA OLOA Michel	Chargé des travaux	СТЕС
9	MPIENNE Michel	Représentant des planteurs	СТЕС
10	BIBERT Japhet	Représentant des élites extérieures	СТЕС
11	ONGON Basile	Représentant des Chefs traditionnels	СТЕС

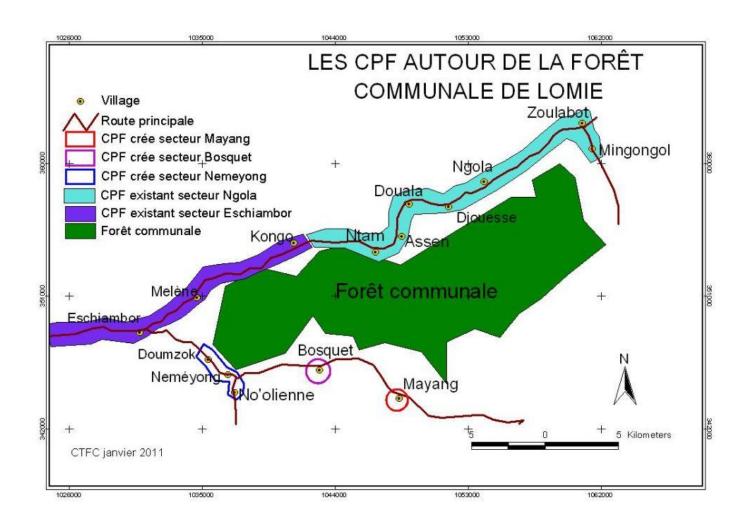
2-COMITE PAYSANS FORET(CPF) de Mayang

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	MPADIE Lydie	Représentant des Associations des femmes N°1	Mayang	СТРС
2	ASSEME Mylène	Représentant des Associations des femmes N°2	Mayang	СТЕС
3	ASSIMPENE Lucien	Représentant des planteurs	Mayang	СТЕС
4	MBIBOT Hubert	Représentant des élites extérieures	Mayang	СТЕС
5	ZODIBIE Georges	Représentant des élites intérieures	Mayang	СТЕС
6	ANZOMO Blaise	Représentant des chefs traditionnels	Mayang	СТЕС
7	Poste à pourvoir ultérieurement	Représentant du CVD	Mayang	CTFC
8	Poste à pourvoir ultérieurement	Représentant des jeunes	Mayang	СТРС

3-COMITE PAYSANS FORET(CPF) de Moangue le Bosquet

N°	Nom	Fonction	Village	Structure de mise en place
1	GBAMISSO Armand	Président	Moangue le Bosquet	CTFC
2	AMBASSA Basile	Vice-président	Moangue le Bosquet	СТЕС
3	KAMGA Paulin	Secrétaire Général	Moangue le Bosquet	CTFC
4	NGUELO Grégoire	Secrétaire Général Adjoint	Moangue le Bosquet	CTFC
5	MBETINA Christa	Trésorier	Moangue le Bosquet	CTFC
6	MESSEPE Robert	Commissaires aux comptes N°1	Moangue le Bosquet	СТЕС
7	AMBASSA Apollinaire	Commissaires aux comptes N°2	Moangue le Bosquet	СТЕС
8	YEYE Lucien	Représentant des planteurs	Moangue le Bosquet	СТЕС
9	MIMBO Marie	Représentante des femmes	Moangue le Bosquet	СТЕС
10	AKPAKOUA Valère	Représentant des élites extérieures	Moangue le Bosquet	СТЕС
11	BITEKE Jérôme	Représentant des élites intérieures	Moangue le Bosquet	CTFC
12	TINDO Joseph	Représentant des chefs traditionnels	Moangue le Bosquet	CTFC

Carte 5 : Les CPF autour de la Forêt Communale de Lomioé



ANNEXE 5 : Modèle de TDR de mission de terrain

ANNEXE 2 : Modèle de TDR de mission de terrain

Termes de références pour la mission de d'accompagnement des CFC à la formation des CPF

Date: 24/01/11 au 28/01/11

<u>Durée</u> :	Cinq (05) journées
Objectif global :	Accompagner les CFC de Batouri et Lomié à la première formation des CPF : Rappels des missions, rôles et responsabilités des CPF ; identité et règlement intérieur d'un CPF

1. CONTEXTE: Dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C), le CTFC (Centre Technique de la Forêt Communale) organe technique de l'ACFCam (Association des Communes Forestières du Cameroun), met en œuvre le projet « contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales ». Il est question dans ce projet, de créer et d'accompagner les structures locales représentatives des communautés dans la gestion forestière (CPF) dans les villages riverains aux forêts communales. Ainsi, le volet 2 du projet prévoit le renforcement des capacités de ces structures locales. Dans cette optique, une série de modules élaborés sont données progressivement aux CPF en questions. L'approche privilégiée d'intervention est que les modules soient d'abord donnés aux cellules de foresterie communales (CFC), qui assurent le relais et les transmettent à leur tour aux CPF. Les CFC ont jusqu'à présent été sensibilisés et formées sur les missions, rôles et responsabilités des CPF et sur l'identité et le règlement intérieur de ceux-ci. Il est donc question pour eux maintenant de former aussi les CPF. D'où l'objet de la présente mission qui est en fait le lancement de ces formations. En effet, les CFC seront accompagnées pas l'équipe du CTFC pour la formation d'un 1er CPF (cas démonstration), et devront par la suite se déployer seules pour la formation des autres CPF.

Il est ainsi question de former 07 CPF dans la commune de Batouri ; et 06 CPF dans la commune de Lomié. Les CFC devront élaborer un programme de passage dans chaque CPF pour la formation (01 journée de formation /CPF).

La présente mission se déroulera du 24 au 28 janvier 2010, avec pour objectif de lancer la formation dans les premiers CPF les 25 et 27 janvier ; respectivement à Lomié et Batouri.

2. ACTIVITES A MENER

L'équipe en charge de la mission :

- FAPA Clémentine ; Responsable Socio-économique CTFC-Est/MINFOF à Lomié
- SCHINDLER Jana; AT DED/CTFC-Est; à Batouri

S'occupera des activités suivantes :

- Séance de travail avec la CFC pour mieux préparer cette session de formation, et harmoniser la vision de l'intervention
- Formation d'un CPF sur le thème : « Rappels des missions, rôles et responsabilités des CPF ; identité et règlement intérieur d'un CPF »
- Suivi/évaluation des activités du SIM PFNL (PFLO) ; pour la commune de Lomié.

3. RESULTATS ATTENDUS

Avec les CFC

- Les modalités pratiques et logistiques des différents formations sont discutées;
- La méthodologie de la formation est discutée et harmonisée.

Avec les CPF

- Les membres des CPF comprennent bien désormais leur mission, rôles et responsabilités visà-vis de toutes les autres parties : communautés, commune, MINFOF, etc.
- Les membres du CPF sont bien conscients de leur identité en tant groupe et définissent une vision commune ;
- Les membres des CPF sont aptes à élaborer leur statut et règlement intérieur ;
- Les membres des CPF sont aptes à élaborer leur plan d'action annuel ;
- Les membres des CPF identifient les premiers éléments de leur plan d'action annuel.
- Un plan de travail entre le CPF et la CFC est élaboré ; de sorte qu'après la formation, le CPF et la CFC travaillent ensemble à l'élaboration des statut et règlement intérieur, et au plan d'action annuel du CPF.

Avec le PFLO SIM PFNL de Lomié

• Le point sur les activités du SIM est fait dans les communes de Batouri et Lomié.

4. INDICATEURS

- Rapport de mission
- Fiches de présence
- 5. ITINERAIRE

Lundi 24/01/11: (Clémentine)

- Départ Bertoua-Lomié
- Séance de travail avec la CFC (préparation de l'atelier) et le PFLO SIM PFNL

Mardi 25/01/11: (Clémentine)

Formation d'un CPF (secteur Nemeyong)

Mercredi 26 /01/11 (Clémentine et Jana)

- Voyage retour Lomié Bertoua (Clémentine)
- Voyage départ Bertoua Batouri (Jana)
- Séance de travail avec la CFC (préparation de la formation)

Jeudi 27/01/11 (Jana)

- Formation d'un CPF (secteur à définir ultérieurement)

Vendredi 28/01/11 (Jana)

- Voyage retour Batouri – Bertoua

6. OUTILS DE FORMATION

- Guide d'animation des CPF et décision ministérielle 1354/MINEF du 26 novembre 1999 : Pour le rappel des missions rôles et responsabilités des CPF
- Module sur l'identité et règlement intérieur des CPF
- Guide juridique des organisations de la société civile au Cameroun

7. BUDGET DE LA MISSION

Objectif	Activités	Désignations	Qtes	CU proposé par la commune	Contribution au CU par CTFC	Contribution CTFC total
FORMATIO	N ET SUIVI D	ES 07 CPF AUTOUR I	DE LA FC DE	BATOURI		
Renforce ment des capacités CPF	Formation Module I : l'identité et	Bic	66 (membres CPF)	100	100	6 600
Cit	règlement	Cahier (200 pages)	66 (membres	500	500	33 000

	Activités	Désignations	Qtes	CU proposé par la commune	Contribution au CU par CTFC	Contribution CTFC total
	intérieur		CPF)			
		Marqueurs	02 Paquets	5 000	10 000	10 000
		Papier conférence	1 rouleau	10 000	10 000	10 000
		Papier kratf	20 m			
		Transport	6 descentes *2 CFC	8 000	4 000	48 000
		Restauration pendant la formation dans les 7 secteurs CPF	64 (membres CPF et 7*2 CFC) = 78	3 000	1 000	78 000
	Suivi post- formation	Transport CFC pour le suivi post-formation	2 descentes /CPF = 14	8 000	3 000	42 000
A. Contrib	ution Totale o	l du CTFC pour la form	ation et le su	l uivi des CPF de E	Batouri = 227 600	F CFA
EODMATIC	JNI ET CIIIVII D	ES OS CDE ALITOLID I	JE IA EC DE I	OMIE		
		ES 06 CPF AUTOUR I			400	C 400
Renforce ment des capacités	Formation Module I : l'identité		61 (membres CPF)	100	100	6 100
	Formation Module I :		61 (membres		500	6 100 30 500
Renforce ment des capacités	Formation Module I : l'identité et règlement	Bic Cahier (200	61 (membres CPF) 61 (membres	100		
Renforce ment des capacités	Formation Module I : l'identité et règlement	Cahier (200 pages)	61 (membres CPF) 61 (membres CPF)	500	500	30 500
Renforce ment des capacités	Formation Module I : l'identité et règlement	Cahier (200 pages) Marqueurs	61 (membres CPF) 61 (membres CPF) 02 Paquets	500	10 000	30 500 10 000

Objectif	Activités	Désignations	Qtes	CU proposé par la commune	Contribution au CU par CTFC	Contribution CTFC total
		formations	*2 CFC			
		Restauration pendant la formation dans les 7 secteurs CPF	59 (membres CPF et 6*2 CFC) = 71	2 000	1 000	71 000
	Suivi Post- formation	Transport CFC pour le suivi post-formation	2 descentes /CPF = 12	5 000	3 000	36 000
		lu CTFC pour la form SOCIO-ECONOMIQ		<u>uivi des CPF de L</u>	omié = 203 600 F C	<u>CFA</u>
Renforce ment des	Formation Module I :	Frais de restauration	03 jrs		7 000	21 000
capacités CPF	l'identité et règlement intérieur	Hébergement	02 nuitées	A la charge de la commune		
		Imprévus pour l'hébergement	02 nuitées	8 000	16 000	16 000
C. Total M	ission respon	 sable socio-économi	 que CTFC Est	<u>l</u>		37 000
GRAND TO	TAL (A + B +	C)				468 200

N.B: Les cahiers seront achetés une seule fois, les membres des CPF utiliseront ces mêmes cahiers pour les prochaines formations.

RAPPORT DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES CFC A

LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS LOCALES POUR LA

MISE EN PLACE DES COMITES PAYSANS FORETS (CPF)

COMMUNES DE BATOURI, LOMIE ET DIMAKO

SEPTEMBRE 2010

SOMMAIRE

SOMMAIRE	7
1. CONTEXTE DE LA MISSION	8
2. RESULTATS ATTENDUS	8
3. DEROULEMENT DE L'ATELIER ET RESULTATS OBTENUS	9
3.1 Dimako	9
3.1.1 Déroulement des travaux	9
3.1.2 Résultats obtenus	9
3.2 Batouri et Lomié	14
3.2.1 Déroulement des travaux	14
3.2.2 Résultats obtenus	14
4. CONCLUSION	17
ANNEXES	18
Annexe 1 : Listes de présence aux réunions de sensibilisation par secteur	19
Annexe 2 : Plan de travail dans chaque commune	19
Annexe 3 : Guide d'animation CFC/CPF	20

1. CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C), le CTFC (Centre Technique de la Forêt Communale) organe technique de l'ACFCam (Association des Communes Forestières du Cameroun), met en œuvre le projet « contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales ». Dans le cadre de l'exécution de ce dernier projet, le volet 1 prévoit la création des structures représentatives locales dans les villages riverains aux forêts communales. L'approche retenue a été que là où il n'existe pas de structures locales pouvant représenter la population sur les questions de foresterie, qu'il faille créer des Comités Paysans Forêts (CPF) ; ces CPF étant créer au sein des regroupements de villages.

Ainsi, dans chaque commune ciblée, les Cellules de Foresterie Communale (CFC), ont commencé un travail d'identification de l'existant et de pré-sensibilisation par village. En principe après cette phase, les populations de chaque village, ont compris l'importance de leur participation dans la gestion des ressources naturelles de leur localité d'une part, et d'autre part ils ont choisis des représentants pour leur village.

Il est question maintenant de passer à la sensibilisation au niveau des regroupements de villages, pour bien expliquer à tous ces représentants de village qui auront la charge de mettre en place leur comité paysan forêt, les rôles et responsabilités des CPF, les modalités de fonctionnement et la d'harmoniser la démarche des élections. D'où l'objet de la présente mission où il a été question d'accompagner les CFC pour la sensibilisation dans quelques secteurs de leurs localités respectives. Ceci afin de les permettre de prendre le ton et de pouvoir bien continuer dans les autres secteurs. Les communes concernées dans la région de l'Est sont celles ciblées par le projet FGSC ; à savoir : Lomié, Dimako et Batouri.

Le cas de la commune de Dimako est particulier. En effet, il y existe déjà une structure qui tient lieu de CPF : le Comité Consultatif de Gestion (CCG). Il est donc question de renforcer plutôt ce comité en terme de restructuration et d'organisation.

Le présente rapport décrit les activités menées et les résultats obtenus lors de cette mission qui s'est déroulée aux dates suivantes : 26 Août 2010 (Dimako); 30 Août au 02 septembre 2010 (Batouri et Lomié); et du 14 au 16 septembre 2010 (Lomié).

2. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus varient à Dimako, où nous trouvons déjà une structure représentative de la population locale (CCG) ; et Batouri et Lomie où nous ne trouvons pas une structure représentative.

à Dimako:

- Les besoins de renforcement du CCG sont identifiés
- Un plan de renforcement du CCG (restructuration et organisation) est adopté de concert avec le Maire ;
- Les points sur lesquels les CFC rencontrent des difficultés dans l'exercice de leurs devoirs sont discutés et des orientations données

A Batouri et Lomié

- Les membres des CFC sont davantage édifiés sur la façon ils doivent conduire la sensibilisation dans les secteurs CPF
- Les populations dans les secteurs couverts comprennent bien désormais l'importance des CPF, leurs rôles et responsabilités et la démarche à suivre pour les élections
- La date des élections dans chaque secteur est arrêtée ;
- Les points sur lesquels les CFC rencontrent des difficultés dans l'exercice de leurs devoirs sont discutés et des orientations données

3. DEROULEMENT DE L'ATELIER ET RESULTATS OBTENUS

3.1 Dimako

L'objectif de cette rencontre était de mener une réflexion sur l'organisation et le fonctionnement du CCG et identifier les possibilités sur une restructuration du CCG qui se rapproche des dispositions légales sur les CPF (décision 1354/D/MINEF/CAB du 26 novembre 1999).

3.1.1 Déroulement des travaux

Plan de Séance de travail :

- a. Réflexion sur le rôle, les responsabilités et le mandat du CCG
- b. Présentation du CPF après la décision 1354/D/MINEF/CAB
- c. Elaboration des Forces et Faiblesses du Fonctionnement du CCG
- d. Réflexion sur la restructuration du CCG

La rencontre s'est tenue dans la salle de réunion de la commune de Dimako, et au total dix (10) personnes ont participé à la séance de travail (Cf. annexe 1 : liste de présence) ; dont 05 membres du CCG, 02 membres de la CFC, 02 ouvriers de la forêt et 01 représentant de l'exploitant GRUMCAM.

3.1.2 Résultats obtenus

a. Réflexion sur le rôle, les responsabilités et le mandat du CCG

Les rôles, responsabilités et le mandat du CCG étaient discutés en plénière.

Le CCG qui existe depuis 1999, a pour rôle :

- L'intermédiation entre la population locale et la Mairie
- La collecte et la transmission des préoccupations et suggestions des populations locales auprès de la commune
- L'observation sur le fonctionnement des activités en forêt
- Participation aux travaux en forêt

Mandat: Le mandat des membres du CCG est de 05 ans renouvelable. Cependant, en cas de décès ou de perte d'un membre pour une raison ou une autre, celui ne peut être remplacé avant le prochain mandat.

Fonctionnement:

- Membre /Composition:

En principe dans chaque village, il y a un membre du CCG; soit qu'il devrait y avoir 23 membres pour les 23 villages de l'arrondissement. Cependant, le seul membre Baka est décedé; et au niveau du village..., il n'existe pas de membres. Donc actuellement, le CCG dispose de 21 membres.

Par ailleurs le CCG comprend 02 membres femmes, conformément aux textes du CCG qui prévoit une bonne représentation féminine.

- Mode électorale :

Les élections se tiennent à la fin de chaque mandat (chaque 5 ans). Le mandat étant renouvelable, chaque village doit élire son représentant dans le CCG. Les élections sont supervisées par de 1^{er} Adjoint au Maire, le Chef du village et le Chef supérieur du canton.

Financement

Le travail des membres du CCG est bénévole. Cependant lorsqu'ils doivent travailler en forêt pour observer les activités d'exploitation, leur frais de transport leurs sont rembourser par la commune à la fin du mois.

- Réunions

Il existe ici deux (02) types de réunions :

- des réunions CCG (CCG interne), qui se tiennent quatre (04) fois par an (trimestrielle);
- Les réunions entre le CCG et l'exécutif communal (Maire, Secrétaire général et receveur municipal). Celles-ci se tiennent trois (03) fois par an. Lors de ces réunions les membres du CCG sont représentés par secteur. A cet effet, cinq (05) secteurs sont considérés dans l'arrondissement : Savane1, Savane 2, Petit Pôl, Forêt, et Dimako Centre. Par après, un procès verbal des rencontres avec le Maire est diffusé auprès des Conseillers Municipal.

b. Présentation du CPF d'après la décision 1354/D/MINEF/CAB

Les rôles du CPF comme prévu dans la décision était introduit, après c'était discuté en plénière quels rôles, quelles taches et responsabilités sont déjà prises en compte par le CCG :

Les rôles des CPF sont :

- L'animation et Sensibilisation

Activités :	Observations :
Organiser des réunions avec des villageois	CCG s'occupe
Vulgarisation de la loi forestière	CCG se n'occupe pas
Vulgarisation du plan d'aménagement	CCG se n'occupe pas; et n'ont même pas connaissance du contenu du plan d'aménagement
Recueil des suggestions des villageois	CCG s'occupe

- L'information et formation

Activités :	Observations:
Informer les populations	CCG s'occupe

Informer la commune, l'administration MINFOF,	CCG s'occupe
Exploitants, MINADT	

- La participation dans l'élaboration du plan de gestion, plan d'aménagement

Activités :	Observations:			
Etude Socio-économique	Le CCG actuel n'est mis en place que depuis 3 ans ; donc n'a pas participé à l'élaboration			
Préparation des Plan d'Aménagement	du plan d'aménagement de la FC. Cependant			
Délimitation et affectation des terres	les membres du CCG initialement mis en place avaient participé à l'élaboration de ec document.			
Définition des mesures de protection de l'environnement/biodiversité				
Définition des droits d'usage des populations	CCG s'occupe, mais pas suffisamment			

- La participation aux travaux dans en forêt

Activités :	Observations:
Suivi de la bonne exécution du PA	CCG s'occupe
Identification des ressources humaines disponibles dans les villages	CCG se n'occupe pas, car cela n'entre pas dans les missions
Exécuter/organiser les travaux en forêt	
Suivi de reboisement	CCG s'occupe
Evaluation technique des activités, travaux	CCG s'occupe, mais ne dispose pas de suffisamment des capacités techniques pour mener à bien cette tâche

- La surveillance et contrôle des activités forestiers

Activités :	Observations :
Surveiller les limites	CCG s'occupe
Surveiller la chasse non autorisée	CCG se n'occupe pas
Surveiller l'exploitation illégale des ressources minières	Pas des mines à Dimako
Accompagner le chef de poste dans le contrôle	CCG se n'occupe pas

Il ressort de ce qui précède que les raisons qui justifient la non implication du CCG dans certaines activités sont de deux ordres :

- Parce que cela n'avait pas été pensé comme entrant dans les missions du CCG
- A cause d'une faible communication entre le CCG et l'administration forestière d'une part, et d'autre part avec la commune

c. Identification des Forces et Faiblesses du Fonctionnement du CCG

Les forces et faiblesses ont été identifiées en plénière par les membres du CCG.

Forces:

- Le CCG de Dimako garantie une représentativité des toutes les villages de l'arrondissement de Dimako
- Les membres sont respectés par les villageois et par la mairie, parce qu'ils ont été directement élus par la population
- Le CCG intègre le genre et les minorités
- Le CCG est régit par des textes bien définis
- Existence d'un sentiment fort d'appartenance au groupe chez les membres du CCG.

Faiblesses:

- Limite dans la diffusion des informations du CCG vers les villageois,
- Faible intérêt des femmes
- Insuffisance des équipements du CCG (casque, tenue, botte, etc.)
- Capacités /connaissances limitées des membres du CCG sur :
 - Aspects techniques de l'exploitation et de la gestion forestière
 - Mobilisation et gestion des ressources financières
 - Gestion du groupe (organisation interne, fonctionnement, vie associative, etc.)
- Absence d'une vision commune du CCG
- Absence d'un plan d'action (objectifs, résultats attendus, activités, etc.) à court, moyen et long terme ; et par conséquent d'un plan de financement pour le CCG
- Rayon d'action du CCG très restreint pour le moment aux activités de contrôle de l'exploitation forestière
- Existence des conflits de rôles entre les membres du CCG et les membres du Conseil Municipal dans certains villages
- Lourdeurs des procédures du CCG : Par exemple le CCG ne peut se réunir que sur convocation de son Président (le Maire). L'article du statut qui donne la possibilité de tenir des réunions sur convocations des ¼ des membres n'est pas respecté. Comme conséquence, les réunions sont irrégulières.

Basé sur les faiblesses ainsi identifiées, une feuille de route a été élaboré en plénière ; ceci en vue d'améliorer la qualité du travail du CCG et partant, la participation locales à la gestion forestière.

Tableau 1 : Feuille de route pour le renforcement du CCG de Dimako

Sensibilisation des populations (surtout les femmes) sur le CCG						
quoi	comment	qui	quand			
Faire la vulgarisation	Pendant la prochaine	Les membres du CCG	Α	partir	de	la
sur le CCG pendant	réunion du CCG, tous	dans chaque village	pro	chaine	réur	ion
chaque réunion du	les membres seront		du (CCG		
village ; de sorte à	informés qu' ils					

	.1.2				
susciter	doivent sensibiliser				
l'augmentation de	les villageoises et				
l'implication féminine	particulièrement des				
	femmes pendant				
	chaque réunion du				
	village				
Renforcement de l'équ	· ·				
CCG : faire une	Ecrire une lettre de	Vice-président du	Jusqu' au la		
proposition/demande	demande au Maire	CCG	prochaine réunion		
au maire pour			CCG		
l'équipement					
CFC : Prévoir					
l'équipement CCG					
dans le PAO CFC					
Formations thématique	ies du CCG				
- Elaborer le plan de	- Organiser un atelier	CFC, appui CTFC	Rencontrer le Maire		
renforcement des	pour l'élaboration du		pour programmer		
capacités du CCG	plan d'action du CCG		cet atelier dans les		
	par la CFC avec		plus proches délais,		
- Elaborer et mettre	l'appui du CTFC,		en fonction des		
en œuvre un plan	- Intégrer le		ressources		
d'action CCG	programme de		disponibles.		
	formation du CCG				
	dans le PAO de la				
	CFC qui est en cours				
	d'élaboration				
Elaborer une vision du	CCG				
Elaborer une vision	Formation du CCG	CFC, appui CTFC			
du CCG	comment élaborer				
	une vision				
	(méthodes				
	participatifs)				
Résoudre le conflit des	rôles entre CCG et le co	onseiller municipaux			
Clarifier des rôles	Mettre ce point à	Président et	Prochaine réunion		
respectifs du CCG et	l'ordre du jour lors	Secrétaire général du	avec l'exécutif		
du conseil municipal	des réunions entre le	CCG	communal		
·	CCG et l'exécutif				
	communal (tous les 4				
	mois)				
Lourdeur des procédures CCG					
Mettre en application	Mettre ce point à	Président et	Prochaine réunion		
le règlement intérieur	l'ordre du jour lors	Secrétaire général du	avec l'exécutif		
du CCG tel que défini	des réunions entre le	CCG	communal		
·	CCG et l'exécutif				
	communal (tous les 4				
	mois)				
L	<u>'</u>		1		

d. Réflexion sur la restructuration du CCG

La faisabilité et la pertinence de la sectorisation du CCG de Dimako ont été discutées en plénière. Il s'avère qu'au regard des textes et du mode de fonctionnement du CCG, une restructuration du CCG en secteur viendra compliquer et alourdir le fonctionnement du groupe. Cependant l'idée d'avoir des représentants par secteur a été acceptée, car viendra faciliter la communication et la mobilisation au sein du groupe (augmentation de la fréquence des réunions, réduction des coûts, etc.). Ainsi les propositions suivantes ont été faites et seront validées à la prochaine réunion du CCG.

Secteur Savane 1→ responsable : Ngoulambele

Secteur Savane 2 → responsable : Nguidor

Secteur Foret → responsable : Kouen

Secteur Pol → responsable : Petit Pol

Secteur Dimako Centre → responsable : Tombo Kampala

3.2 Batouri et Lomié

3.2.1 Déroulement des travaux

L'objectif du travail dans les communes de Batouri et Lomié était de sensibiliser les populations locales dans les secteurs CPF, afin de se rassurer qu'avant de procéder aux élections, elle seront parfaitement conscientes du rôle à jouer par les CPF; avec tout ce que cela comporte.

L'équipe de la mission était constituée du CTFC, des membres de la CFC et d'un représentant de l'administration forestière (Batouri).

A Batouri, une sensibilisation préalable dans chaque village avait permis aux populations de désigner des représentants pour chaque village (Cf. listes en annexe X). Ce sont ces représentants qui constituaient la majeure partie des participants.

Pour le cas de Lomié, il n'y a eu une sensibilisation massive au préalable dans chaque village. De ce fait, la population n'avait donc pas pu s'organiser pour se faire représenter par des personnes désignées à cet effet; d'où la participation de tous ceux qui ont pu se rendre disponible tout simplement.

Pendant la phase des présentations, les participants ont exprimés leurs attentes. Il est ressortit de leurs propos que beaucoup souhaitent vraiment que la forêt communale soient exploitées durablement et que les retombés servent effectivement à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des communautés. Par ailleurs, elles souhaitent être au courant de cette gestion, et voire même être consultées plus souvent. Il convient cependant de noter que pour la plupart des membres, les motivations en tant que potentiel membre des CPF n'étaient pas claires : Ils n'avaient pas vraiment compris leur rôle et pourquoi ils étaient choisis par la communauté.

Par la suite le guide d'animation joint en annexe 3 a été déroulé de façon interactive. En effet, en plénière, il était question de recueillir d'abord pour chaque rubrique les connaissances des participants, et les discuter afin de mieux éclairer ceux-ci.

3.2.2 Résultats obtenus

Le tableau 2 donne un aperçu des résultats obtenus.

Tableau 2 : Aperçu des résultats obtenus dans les secteurs couverts de Batouri et Lomié

Communes	Secteurs couverts	Résultats / Observations	Recommandations
Batouri	CPF 1 : Pater, Lobi, Dimako, Lombaya	 - 33 participants, dont 08 femmes sensibilisés sur la raison d'être et l'importance des CPF, et sur les rôles et responsabilités des membres, et sur le fonctionnement / financement des CPF - Le mode électoral est arrêté: 02 représentants pour chaque village dans le CPF; les 08 représentants de chaque village sont les potentiels membres du CPF et en même tant les électeurs; élection par catégorie; représentativité des femmes - Le village Lobi est effectivement accepté de tous comme village central du secteur 	- La date des élections sera arrangée entre la commune, la sous-préfecture et la DD MINFOF; et communiquée aux habitants du secteur
	CPF 2: Kombo Amougou, Bendissola et Bakombele	- 41 participants, dont 15 femmes sensibilisés sur la raison d'être et l'importance des CPF, et sur les rôles et responsabilités des	- La date des élections sera arrangée entre la commune, la sous-préfecture et la DD MINFOF; et communiquée aux habitants du secteur
	CPF 3 : Kambele II, Ndem, et Djira	 20 participants, dont 05 femmes sensibilisés sur la raison d'être et l'importance des CPF, et sur les rôles et responsabilités des membres, et sur le fonctionnement / financement des CPF Le mode électoral est arrêté: 03 représentants pour chaque village dans le CPF; les 08 représentants de chaque village sont les potentiels membres du CPF et en même tant les électeurs; élection par catégorie; représentativité des femmes Le village Ndem semble accepté de tous comme village central du secteur Les représentants du village Djira n'ont pas participé à la réunion, car occupés par les activités d'extraction de l'or. 	- La CFC devra renforcer la sensibilisation à Djira; voir la nécessité de changer les 08 personnes préalablement désignées si celles-ci ne se font pas disponibles - La date des élections sera arrangée entre la commune, la sous-préfecture et la DD MINFOF; et communiquée aux habitants du secteur
Lomié	CPF 1: Nemeyong, Doumzok et	- 43 participants, dont 18 femmes sensibilisés sur la raison d'être et l'importance des CPF, et sur les rôles et responsabilités des	- La date des élections / présentation et validation du CPF

Communes	Secteurs couverts	Résultats / Observations	Recommandations
	No'oliene	membres, et sur le fonctionnement / financement des CPF - Le village Doumzok désire constituer son CPF seul, car estime avoir souvent été lésé par la commune; cependant après d'amples explications (concept CPF et rôles des différents acteurs), il a compris l'intérêt de se mettre avec les autres villages Le mode électoral retenu est le consensus - Le village Nemeyong est effectivement accepté de tous comme village central du secteur	retenu, sera arrangée entre la commune, la sous-préfecture et le représentant local du MINFOF; et communiquée aux habitants du secteur
	CPF 2: Moangue le Bosquet	 - 38 participants dont 13 femmes sensibilisés sur la raison d'être et l'importance des CPF, et sur les rôles et responsabilités des membres, et sur le fonctionnement / financement des CPF - Le mode électoral retenu est le consensus 	- La date des élections / présentation et validation du CPF retenu, sera arrangée entre la commune, la sous-préfecture et le représentant local du MINFOF; et communiquée aux habitants du secteur
	CPF 3 : Mayang	 25 participants, dont 03 femmes sensibilisés sur la raison d'être et l'importance des CPF, et sur les rôles et responsabilités des membres, et sur le fonctionnement / financement des CPF Le mode électoral retenu est le consensus pour les postes relatifs au chef et aux élites ; et les 	- La date des élections / présentation et validation du CPF retenu, sera arrangée entre la commune, la sous-préfecture et le représentant local du MINFOF; et communiquée aux habitants du secteur

4. CONCLUSION

Au terme de cette mission dont l'objectif était d'accompagner les CFC dans la mise en place et l'opérationnalisation des structures représentatives des populations locales dans la gestion des forêts (CCG et CPF), les résultats sont encourageants. En effet :

- Les membres du CCG de Dimako ont été sensibilisés sur leur rôles à jouer en tant que structure représentative des populations locales dans la gestion forestière ; ainsi ils ont pu apprécier en fonction de ce qu'ils font déjà, les tâches additionnelles auxquelles ils peuvent encore se consacrer pour améliorer la participation villageoise ;
- Dans les secteurs CPF de Batouri et Lomié, les populations locales sont davantage édifiées sur le concept des CPF, et les rôles et responsabilités des membres, le fonctionnement et les possibilités de financement des CPF, etc.
- Des dispositions sont arrêtées dans ces deux dernières communes pour que les élections des membres des CPF se déroulent dans de bonnes conditions.

Comme recommandations, il faudrait :

- que la sensibilisation commencé se poursuivre, afin le message puisse vraiment être retenu par les populations (la répétition est la mère de l'enseignement); ainsi il a été conseillé à la CFC de saisir toutes les occasions possibles de réunions pour renforcer cette sensibilisation;
- Que les dates des élections dans chaque commune soient fixées au trop tard avant la fin du mois d'octobre 2010; ces dates devront être arrêtées de concert entre la commune, les représentants locaux du MINATD et du MINFOF;
- Que la commune de Lomié fasse l'effort d'associer l'administration forestière locale dans la suite du processus de mise en place et d'accompagnement des CPF ;
- Que la CFC de Batouri poursuive la sensibilisation dans les 04 secteurs restants ;
- Que les CFC travaillent déjà à élaborer une proposition du plan de renforcement des capacités des CPF / CCG (existants et nouveaux); ceci de concert avec les concessionnaires des UFA (là où il y en a);
- Que les Maires améliorent la prise en charge des CFC; ceci afin de maintenir leurs motivations qui semblent déjà disparaître fasse à toutes les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exécution de leur travail.

ANNEXES du rapport de mission

Annexe A : Listes de présence aux réunions de sensibilisation par secteur

Annexe B: Plan de travail dans chaque commune

Annexe C : Guide d'animation CFC/CPF

Annexe A: Listes de présence aux réunions de sensibilisation par secteur

Annexe B: Plan de travail dans chaque commune

Plan de travail Dimako

- Présentation des participants (20 min)
- Réflexion sur le rôle, les taches et le mandat du CCG (45 min)
- Présentation du CPF d'après la Décision 1354 (45 min)
- Forces et faiblesses du fonctionnement, rôle, mandat du CCG (60 min)
- Elaboration d'un plan de restructuration du CCG (1,5 h)

Plan de travail Batouri et Lomié

I. Séance de travail avec la CFC

- Description du travail de sensibilisation jusqu'ici accompli par la CFC ; résultats obtenus et difficultés rencontrées
- Préparation des réunions par la CFC : Mobilisation des participants, qualité des participants, etc.
- Adoption du plan de travail
- Pré-évaluation devoirs de la CFC; Introduction prochaine formation des CFC à Lomié (Information Maire)

II. Séance de sensibilisation

Horaires	Rubriques
8h00 – 8h30	Ouverture et Présentation participants
8h30 – 9h00	Brainstorming sur les motivations des potentiels membres des CPF
9h00 - 11h00	Déroulement du guide
11h00 – 11h 45	Simulation de 2 cas de candidature comme membre du CPF
11h45 – 12 h 00	Clôture de la réunion

Annexe C: Guide d'animation CFC/CPF

GUIDE D'ANIMATION / SENSIBILISATION DES POPULATIONS LOCALES POUR LA MISE EN PLACE DES CPF

Ce guide est conçu à l'attention des cellules de foresterie communales. Il vient en réponse aux questions clés qui permettront de comprendre le concept de comités paysans forêts ; qui est un outil mis en place par l'administration forestière afin d'accroître la participation locale à la gestion forestière. Ce guide par ailleurs permet de se rassurer de l'uniformité des informations passées auprès des populations à la base.

Pour le moment, toutes les informations ont été capitalisées sous forme d'un tableau (Cf. ¹expériences CEFAID dans la mise en place des CPF). Dans ce tableau, on retrouve des thèmes liés au concept CPF, et les questions dont les réponses édifient sur la compréhension de ce concept.

Les présentes données seront par la suite enrichies/complétées par les enquêtes des CFC sur le terrain, pour en faire un guide pratique et illustré par des exemples concrets.

Thèmes	Questions	Explications
ACTEURS DE LA FORET	Quels sont les gens qui interviennent dans cette forêt ?	 L'Etat à travers différentes administrations (MINATD, MINFOF, MINEP, MINDAF, MINADER, MINEPIA, etc.) La recherche (Universités, étudiants, etc.) Les communes Les Exploitants forestiers (ALPICAM, SEFAC, Pallisco, SFIL, SFID, etc.) Les Safaris/Guides de chasse Les exploitants miniers Les ONG locales, régionales, nationales et internationales Les populations locales et autochtones (Bantou, Baka, etc.)
ORGANISATION DE CES ACTEURS	Comment sont-ils organisés ?	 Directeurs, employés, Chefs chantier, Chef du personnel, Chefs de poste, Conservateurs, etc. Cependant, ce genre d'organisation n'existe pas au niveau des populations locales et autochtones, c'est pourquoi le gouvernement a signé la Décision 1354/D
CADRE REGLEMENTAIRE	Quelle est la loi qui nous permet de parler des CPF ?	Décision 1354/D/MINEF/CAB du 26 Novembre 1999 fixant procédures de classement des forêts du domaine national forestier permanent du Cameroun Politique gouvernementale mise en œuvre par l'administration locale (sous préfet, services

¹ **CEFAID** : Centre pour l'Education, la Formation et l'Appui aux Initiatives de Développement au Cameroun

_

Thèmes	Questions	Explications	
		techniques)	
	Comité, c'est quoi?	Groupe de personnes choisies dans une assemblée, dans une communauté, un village pour examiner ou s'occuper d'une affaire ou d'une situation précise.	
DEFINITIONS DES TERMES	Comité Paysan Forêt, c'est quoi ?	Groupe de villageois choisis par les membres de leurs communautés pour s'occuper des rapports entre les populations de ce village et les autres acteurs dans le domaine des forêts.	
	Le comité paysan forêt n'est pas quoi ?	- Des salariés de la commune ou des concessionnaires des UFA, ou du MINFOF	
		- La police forestière	
		- Un groupe à but lucratif	
		- Etc.	
Acteurs concernés dans la mise en place des CPF/ Rôles	Qui est responsable de la mise en place des CPF?	C'est l'Administration publique (MINFOF, MINATD) qui est appelée à aider les populations à mettre en place les CPF.	
	Rôles de la commune ?	- Contribution financière à la mise en place	
		- Renforcement des capacités des CPF	
		- Collaboration avec les autres acteurs pour la bonne marche des CPF	
	Rôles des concessionnaires des UFA ?	Contribution financière à la mise en place et renforcement des capacités des CPF	
	Rôles des ONGs Associations ?	Facilitation du processus de mise en place et d'accompagnement des CPF	
	Rôles des autorités traditionnelles	Mobilisation des populations	
	Rôles des populations locales	Coopération avec tous les acteurs engagés dans le processus	
ROLE ET IMPORTANCE DU CPF	Le CPF sert à quoi ?	- Favorise le dialogue, la concertation et les discussions entre les populations et les acteurs de la Forêt : Administration, sociétés forestières, Safaris, Commune, ONG, Bailleurs de Fonds, <i>etc</i> .	
		- Favorise les consultations entre les populations elles-mêmes	

Thèmes	Questions	Explications
	Importance des CPF ?	- Intérêt des populations locales pris en compte
		- Responsabilités accrues des communautés quant à la gestion des ressources naturelles
		- Opportunités de valorisation des connaissances et pratiques locales
		- Fait de la gestion forestière une gestion durable, du fait de son caractère socio-économique et écologique
MISSIONS DU CPF	Quelles sont les missions du CPF ?	Donner son avis consultatif motivé aux différents dossiers issus des populations ou de l'administration et concernant la gestion forestière.
ACTIVITES DU CPF	Quel est le travail d'un CPF ?	 Animation /sensibilisation organiser des séances de discussions avec les villageois faire bien connaître la loi forestière et les différentes décisions des autorités concernant la forêt aux populations vulgariser les plans d'aménagement et protéger la forêt collecter les préoccupations et suggestions des populations et les transmettre rechercher et diffuser les informations utiles concernant l'aménagement forestier aider les populations à s'organiser Information /formation ils sont informés régulièrement par le Chef de Poste de Contrôle Forestier de Chasse, les autorités administratives, les ONG, les exploitants forestiers, etc.
		 Ils sont responsables d'informer à leur tour les populations Ils informent l'administration forestière sur les préoccupations des populations villageoises concernant les ressources naturelles, et leurs observations dans la forêt

Thèmes	Questions	Explications
		Participation à l'élaboration des plans Surveillance et contrôle des Activités d'aménagement/gestion
		 participer à la réalisation des enquêtes socio économiques participer aux opérations de délimitation des différentes zones d'utilisation actuelles et potentielles de forêt donner leur avis motivé sur le plan directeur d'aménagement concernant les espaces d'intérêt des populations donner leur avis motivé sur le plan d'aménagement et les plans de gestion du massif forestier participer à la définition des mesures visant à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité de la forêt participer au choix des sites d'implantation des projets industriels et autres dans la zone participer à la définition des droits d'usage des populations locales et autochtones
		Participation à la réalisation des travaux en forêt
		 participer au suivi de la bonne exécution ou au respect du plan d'aménagement Identifier les ressources humaines disponibles au niveau des villages Exécuter ou Organiser la réalisation de certains travaux de forêt participer au suivi des travaux de plantation d'arbres en forêt et à l'évaluation technique de ces travaux participer aux travaux de délimitation des forêts permanentes (UFA, Parcs, etc.)

Thèmes	Questions	Explications	
		 surveiller les limites et informer le poste forestier surveiller les coupes illégales du bois et des PFNL surveiller la chasse non autorisée (braconnage) surveiller l'exploitation illégale des ressources minières surveiller le débordement des limites par les populations ou par les exploitants forestiers accompagner le chef de poste de contrôle forestier lors des missions de répression sur sa demande 	
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CPF	Quelle est la composition d'un CPF ? Comment marchent ou fonctionnent les CPF ?	 Le représentant des chefs des villages un membre du comité de développement du secteur un représentant de l'élite intérieure un représentant de l'élite extérieure Deux (2) représentants des associations des femmes Un représentant des planteurs Un représentant des jeunes Un représentant des minorités (Baka) Comme toute autre association ou groupe, le CPF est autonome et ses membres s'entendent entre eux mettent en place un dispositif organisationnel 	
	Quelles peuvent être les sources de financement des CPF ?	et fonctionnel (bureau, réunions, Assemblée générale, activités, mode de prise des décisions, moyens matériels et financiers, etc.) régit par des textes (statuts et règlement intérieur) - Ressources propres : Cotisations des membres, travaux d'aménagement forestiers ou autres prestations, activités génératrices de revenus (PFNL, élevage, etc.) - Appuis externes : Commune, concessionnaires des UFA, ONG/Associations, etc.	
CONDITIONS POUR ETRE ELECTEUR	Qui peuvent choisir les membres des CPF ?	 Etre d'un des villages du secteur Etre habitant de ce village / secteur Etre originaire du village. 	
CONDITIONS POUR ETRE ELIGIBLE	Quels caractères pour les membres des CPF ?	- Volontaire - Engagement pour l'intérêt de la	

Thèmes	Questions	Explications
TRAITEMENT DES MEMBRES DES CPF	Qui va payer le travail des membres des CPF ?	communauté - Honnêteté/Bonne moralité - Dynamique/Actif/ Vaillant / Fort - Esprit d'initiative - Disponibilité - Capacité de lire et écrire - Présence au village - Neutre, impartial - Esprit de service et de responsabilité - Patience, Tolérance - Respectueux - Eprit de compte rendu/Information - Capacité de communiquer - Etre accepté dans la communauté Les membres d'un CPF ne sont pas des employés de l'Administration, de la commune, d'une société, ou d'une ONG. Ses membres sont traités selon les dispositions des textes adoptés par les membres eux-mêmes en assemblée générale (statut et règlement intérieur); qui décide aussi de la provenance des moyens, et de leur stratégie de mobilisation des ressources matérielles et financières.
CONSTITUTION DU COLLEGE ELECTORAL	Quand choisir les personnes devant aller procéder à l'élection des membres du CPF de notre secteur ?	 Chaque village désigne ses représentants aux élections des membres; Ces représentants sont électeurs et éligibles Cette désignation peut commencer à tenir compte de la composition du CPF car ces personnes sont comme un petit CPF local. Le nombre total de personnes à désigner par village est de 8 à 10 Parmi ces personnes, la répartition se fait en fonction du poids démographique de chaque composante sociale (Baka, Bangando, hommes, femmes, jeunes, adultes, planteurs, etc.) Eviter autant que possible trop de cumul (COVAREF, CGRFA, etc.) Tenir compte des critères
SIGNATURE DES PROCES VERBAUX	Comment s'assurer que les gens qui seront là sont ceux que nous avons choisis ?	Elaborer un procès verbal signés de tous, de la réunion qui désigne les représentants (et pour toutes les réunions d'ailleurs)

Thèmes	Questions	Explications	
DATE DE MISE EN PLACE DU CPF	Quand donc irons-nous choisir les membres des CPF ?	·	
LIEU ET HEURE DE MISE PLACE	Ce sera où ?	Les élections se déroulent dans le village principal du secteur.	
PARTICIPANTS	Qui seront présents aux élections ?	Sous Préfet, Maire, Commandant de brigade, administration forestière locale, concessionnaires des UFA, ONG/Associations locales, Chefs traditionnels, Délégués choisis par les membres des communautés, représentants des autres structures communautaires locales (GIC Forêts communautaires, COVAREF, CGRFA, etc.).	

Bibliographie

CEFAID. 2008. Rapport d'exécution. Campagne d'information et de sensibilisation des populations Riveraines des UFA 10.013 et 10.063 sur le concept « Comité Paysan Forêt ».

Module I:

L'identité et le règlement intérieur du Comité Paysans Forêt

1. Précision du sujet

Ce module est le premier dans une série des modules pour la mobilisation de la population locale et particulièrement le renforcement des capacités des organisations local dans le cadre de la foresterie communal.

Dans la décision n°1354/D/MINEF/CAB du 26 novembre 1999, fixant les procédures de classement des forêts du domaine forestier permanent de la république du Cameroun, il est stipulé que les populations locales doivent être étroitement associées au processus et qu'elles devront se prononcer lors de la Commission de classement. Dans l'annexe de cette décision, il est mentionné que pour rendre concrète la participation paysanne, des « Comités Paysans Forêt » (CPF) sont nécessaires et doivent devenir des interlocuteurs privilégiés et ce, là où il n'existe pas de structure représentant la communauté.

Les CPF sont donc des structures représentatives des populations qui jouent les intermédiaires et facilitent le dialogue, la consultation et la négociation entre les villageois, la commune, les ONG, les organismes de conservations, les opérateurs économiques et/ou les exploitants et l'administration forestière. Ils devront assurer la participation des populations à la gestion des ressources naturelles, notamment, des Unités Forestières d'Aménagement (UFA) et des Forêts Communales (FC).

Le préalable pour un fonctionnement durable des comités villageois, c'est une concertation et une même perception des objectifs, des valeurs, des principes internes par tous les membres. Les membres doivent comprendre que leur bon fonctionnement est basé sur: La fiabilité et la confiance et un cadre réglementaire interne concerté. Des points qui seraient traité pendant le Module I : La vie associative : l'identité et le règlement intérieur du comité villageois sont :

- Définition des objectifs, des valeurs et des principes du comité villageois
- Elaboration d'une feuille de route pour le comité villageois
- Réflexion sur le règlement intérieur

2. Cible

Les cibles du contenu du module sont les comités paysans forêts et/ou structures locales qui servent comme tels. Le pré requis nécessaire est la connaissance général du CPF (leurs rôles et responsabilités, la composition etc.), capitalisé dans la décision n°1354/D/MINEF/CAB du 26 novembre 1999.

3. But de l'apprentissage

Les participants des formations connaissent des points clés qu'il faut considérer pour définir l'identité d'une structure et le règlement intérieur et ils maitrisent des outils nécessaires pour accompagner ce processus.

Les résultats attendus de cette formation sont :

- Les participants comprennent la nécessité de définir l'identité du CPF
- Les participants maitrisent des outils pour la définition des objectifs, des valeurs, des principes du travail du CPF
- Les participants comprennent la nécessité et ils maitrisent les étapes du déroulement d'une élaboration d'une feuille de route
- Les participants connaissent des éléments essentiels pour la définition du règlement intérieur
- Les participants sont aptes de transmettre des informations aux CPF

4. Cadre Temporel

Le temps nécessaire pour le déroulement du module I sur le terrain est une journée.

5. Exposé de la formation

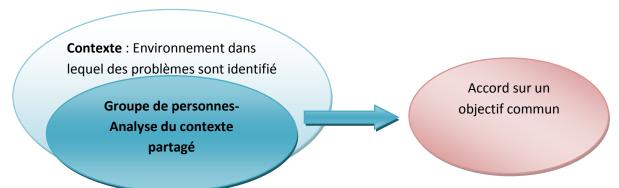
Les points clés à toucher pendant ce module sont :

- A) La définition du contexte et de l'objectif du comité villageois
- B) La définition des valeurs et des principes du travail
- C) L'élaboration d'une feuille de route
- D) L'élaboration de règlement intérieur du comité villageois



A) La définition du contexte et de l'objectif du comité villageois

Un comité villageois est un ensemble de personnes, élus par la population local, qui se regroupe autour d'un objectif commun dans un contexte spécifié.



Pour les CPF le contexte etait grosso modo déjà prédéfini dans la Décision n 1345/D/MINEF/CAB:

« La participation pleine et entière des populations est considérée dans la nouvelle loi forestière comme une condition essentielle pour la réussite de la nouvelle politique forestière. Cette participation vise à faire des populations, de véritables partenaires de l'Etat pour la sauvegarde de l'environnement en général et des forets en particulier. L'Etat et la population conjuguent leurs efforts pour la sauvegarde et la préservation du patrimoine national. Les CPF auront un rôle essentiel à jouer dans la mise en place d'un système d'aménagement rationnel et durable des forêt environnantes» L'objectif général d'associer les populations à la gestion d'un massif forestier communal (ou UFA), en plus que cela soit imposé par la législation, c'est avant tout, de les responsabiliser par rapport à la valorisation rationnelle des ressources naturelles qui les entourent (faunique, ligneuse et non ligneuse), de les sensibiliser sur l'importance des initiatives locales par rapport à cette valorisation et d'intégrer celles-ci dans les plans d'aménagement forestier, d'éviter les conflits suscités entre les différentes parties prenantes riveraines au massif, de partager leurs connaissances sur le milieu forestier.

Les rôles et les responsabilités des CPF est : L'information, l'animation et la sensibilisation des villageoises, la participation à l'élaboration des plans de gestion forestière, la participation à l'exécution des travaux en foret et la surveillance et contrôle.

En marge de cette contexte et objectif commune, chaque CPF, en fonction de l'histoire de sa création, de l'environnement dans lequel il évolue a une identité qui lui est spécifique et un objectif qui lui est propre ; qui reflète les préoccupations et soucis spécifiques de la localisation.

Pour identifier quel sera le focus du travail, les CPF doivent avoir une réflexion interne. Dans le processus de définition des objectifs les membres des CPF doivent inclurent la population locale, qu'ils représentent. L'information et l'implication de la population pendant ce processus, montre à la population que leurs soucis sont pris en compte et ca peux renforcer la confiance de la population dans le CPF.

Méthode proposée :

- Brainstorming interne avec tous les membres du comité villageois
- Proposition des résultats à la population locale pendant une réunion sectorielle
- Impliquer des préoccupations de la population locale dans la définition des objectifs
- Capitalisation des objectifs et vulgarisation pendant la prochaine réunion sectorielle
- Affichage des objectifs au bureau

B) La définition des valeurs et des principes du travail

Le CPF doit également définir les valeurs et principes éthiques de leur travail. Des valeurs et principes éthiques principales sont élaborés ensemble avec tous les membres et ils sont partagés par tous les membres. L'implication des tous les membres peut augmenter énormément en fonction de confiance et du fait qu'ils se reconnaissent dans l'institution CPF. La définition des valeurs et principes éthiques principales du CPF vont faciliter le bon fonctionnement du groupe :

Exemples sont:

la transparence dans la gestion des ressources

la démocratie dans la prise des décisions

le respect et le non discrimination, etc.

un mode de la prise de décisions (juste et transparent, p.ex. le consensus)

Méthode proposée:

- Réflexion sur les principes et valeurs du travail est fait en interne : Tous les membres du CPF doivent être présentés et impliqués dans cette étape. Chacun des membres doivent exprimer quels sont des valeurs et principes du travail qu'elle ou il trouve important. Chacun prendre la parole et des autres membres écoute ce qu'elle ou lui souhaite à dire.
- Il suive une discussion, qui sera modérer par le CFC.
- Le CPF est le représentant de la population local. Des principes et valeurs du travail doivent également être présentés et complétés par eux.
- Le document final, qui capitalise des valeurs et principes communs concernant le travail dans le CPF sera élaboré et affiché au bureau du CPF.

C) <u>L'élaboration d'une feuille de route</u>

La feuille de route est un document de politique général qui résume la vision de l'association, l'esprit dans lequel elle entend travailler et les priorités d'action qu'elle s'est donnée. C'est mieux de l'élaborer et de l'accompagner par un PV signé par tous les membres. L'élaboration du projet associatif demande un travail approfondie et une vérification avec la population. Si la population n'est pas impliquée, la conséquence directe est qu'il n'y a pas toujours de cohérence entre des besoins réels sur le terrain et les réponses proposée par l'association. Une autre observation est quant la feuille de route n'était pas élaboré, les membres n'ont pas toujours une vision claire. La

feuille de route est un guide pour l'action. La feuille de route doit être régulièrement révisée et s'adapter aux nouveaux besoins du groupe cible mais aussi dans l'association. La feuille de route est un outil :

- de communication interne pour l'ensemble des membres: Présentant une analyse partagée par tous, donnant les objectifs du CPF, des valeurs, des principes éthique, ses modes d'intervention et ses priorités d'action, il détermine la motivation et l'engagement des membres.
- **de communication externe :** c'est un outil de visibilité pour le CPF et lui permet de mieux communiquer et présenter à la manière structurée ses activités avec des points clés.
- **pour l'évaluation** : La feuille de route peut revenir à chaque moment pour vérifier que les actions qu'elle met en œuvre sont en adéquation avec des orientations stratégique.

Méthode proposée :

La démarche ici est de s'assurer de l'adhésion de chacun et d'éviter toute frustration. Le CFC sert comme modérateur pendant ce processus. Il sert aussi comme personne ressource externes et il peut apporter un regard plus critique et distancié.

- Tous les membres pourront faire une réflexion sur les activités à mener à l'avenir : par exemple pendant un brainstorming en plénière.
- Il faut identifier des priorités des activités à mener : Quelles sont des activités qui sont les plus urgentes ? (les activités doit être liées aux objectifs qui ont été élaborés avec la population, voir point A)
- Les membres vont identifier 03 à 04 priorités d'action (il est préférable de se concentrer sur quelques priorités qui correspondent aussi avec les capacités des membres) → pendant cette activité chacun est demandé de donner son avis
- Valider la feuille de route ensemble : cette démarche permet à chacun de dire s'il valide la feuille de route ainsi défini par les priorités choisies (p.ex. signature PV)
- Enfin il faut choisir qui sera responsable pour l'écriture de la feuille de route ; la structure proposée est la suivante:
- 1. Présentation de l'organisation/CPF (=L'objectif, les principes et valeurs)
- 2. Positionnement Stratégique (=Priorités d'actions pour l'association), ex. structure:

activité	Période	responsable	partenaire
			?

D) <u>L'élaboration de règlement intérieur du comité paysans forêt</u>

Grace a la décision n°1354/D/MINEF/CAB du 26 novembre 1999 les comités paysanne foret sont reconnu par la loi. Le mandat, le rôle et les responsabilités, la composition CPF ont été définis par la décision n°1354/D/MINEF/CAB du 26 novembre 1999, mais le texte n'impose ni le règlement intérieur, ni le statut. La création de CPF n'est même nécessaire que lorsqu'il n'existe aucun groupement ou comité qui puisse représenter la population locale. D'autres organisations villageoises peuvent donc jouer le rôle d'interlocuteurs privilégiés vis-à-vis de l'administration forestière. Dans le cas où cette organisation représente plusieurs villages et peut jouer le rôle de

porte parole pour chacun de ces villages, il ne sera donc pas non plus indispensable de créer de nouvelles structures (CPF) dans chaque village.

La composition des CPF dans la décision n°1354/D/MINEF/CAB:

Le chef du village ou un représentant des Chefs de village (cas d'un secteur)

Un membre du Comité de Développement du village

Un représentant des élites intérieures

Un représentant des élites extérieures

Deux représentants des associations de femmes

Un représentant des planteurs

Un représentant des jeunes.

C'est aux membres du CPF eux même, de bien clarifier le règlement intérieur. Le règlement intérieur de la organisation, c'est-à-dire la clarification des postes, des responsabilités de chacun des membres, l'organigramme etc. sert comme la base pour le fonctionnement à l'avenir du CPF.

Le règlement intérieur est influencé par des objectives, des valeurs et des principes du travail et aussi des activités visées.

Les éléments à parcourir avec les membres des CPF sont:

- ✓ Périodicité des réunions (par la décision n°1354/D/MINEF/CAB: ils se réunissent au moins quatre fois par année)
- ✓ Des postes et responsabilités dans le CPF (le président, le trésorier etc.)
- ✓ Des attributions des responsables
- ✓ L'organigramme
- ✓ Les valeurs de travail
- ✓ Le mode de prise des décisions
- ✓ Des sanctions disciplinaires
- ✓ Des personnes ou organes habilités à prononcer des sanctions

La loi n'impose pas le statut à un comité villageois qui joue le rôle du CPF, c'est-à-dire les comités peuvent avoir un statut d'un GIC, d'une Association ou d'autres qui correspond avec leurs objectifs, leurs valeurs et principes de travail et le règlement intérieur.

Pendant l'élaboration du règlement intérieur le contenu de la décision n°1354/D/MINEF/CAB doit être respecté et le document servira comme un guide pendant la séance de travail.

Méthode proposée :

- L'élaboration du règlement intérieur doit impliquer tous les membres du comité villageois
- L'élaboration peut se dérouler pendant une grande réunion, qui réuni tout les membres des CPF autour d'une forêt communale (FC) ou par secteur
- Affichage de grands points qui compose des éléments du règlement intérieur
- Parcourir tous les points avec des membres du comité pour leur spécification
- Il faut un consensus entre tous les membres du comité concernant le règlement

6. Indicateurs

- PV des réunions pour la discussion sur les objectifs, des valeurs et des principes de travail
- Capitalisation des objectifs, des valeurs et des principes du travail des comités villageoises
- Elaboration d'une feuille de route par les CPF (accompagné par PV)
- Elaboration et capitalisation du règlement intérieur du comité paysan forêt, signé par tous les membres

7. Annexes

Documents accompagnant la formation:

- Décision n°1354/D/MINEF/CAB du 26 novembre 1999
- La proposition du règlement intérieur des CPF
- Guide juridique des organisations de la société civile au Cameroun

Matériels utilisés pendant le déroulement du module

- Flipchart (& -papier)
- Marquer
- Si accessible : Outils ZOPP (Tableau, cartes etc.)

Références bibliographiques :

- o Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civil (PASOC) (2009) : Guide juridique des OSC au Cameroun. Cadre légal et principes de gouvernance. PASOC. Yaoundé. Cameroun.
- Associations partenaires de AIDES en Afrique Centrale (2006): Synthèse formation vie associative, Libreville, Juillet/Septembre 2006.

ANNEXE 8: Modèle d'exposé fait lors des conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL MESSONDO, LE 17 DECEMBRE 2010.

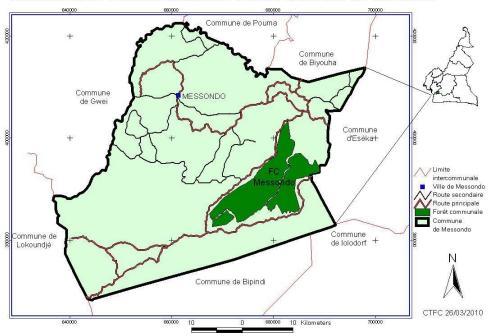
L'EXPOSE DU CTFC

PLAN DE L'EXPOSE

Introduction

- 1- Objectif de notre rencontre
- 2- Présentation de l'ACFCAM
- 3- Présentation du PAF2C
- 4- Présentation du CTFC
- 5- Qu'est ce que le CTFC et ses partenaires ont déjà fait à Messondo dans le cadre de ce programme ?
- 6- Actions en cours dans la commune de Messondo par le CTFC
- 7- Rôle des CFC
- 8- Rôle des CPF
- 9- Activités Genre et de lutte contre le VIH
- 10- Actions à venir
- 11- Rôles des conseillers municipaux
- 12- Quelques défis

Localisation de la forêt communale dans la commune de Messondo





1- Objectif de la rencontre

Sensibiliser les élus locaux (Maires et conseillers municipaux) sur leur rôle en matière de foresterie communale.

Nous croyons que la Foresterie communale constitue une source de richesse, une source de revenue, une source d'emploi... susceptible de contribuer au développement socio économique de la commune de Messondo.

A condition qu'elle soit gérée de manière durable (en terme de respect des techniques et normes d'exploitation et d'aménagement, en terme de négociation des contrats, en terme de gouvernance dans la gestion des revenus générés...) de manière à satisfaire vos besoins, sans toutefois compromettre ceux de vos enfants et petits enfants.

Telle est notre motivation, telle est la volonté de Mr le Maire qui a sollicité notre appui afin de l'aider à atteindre les objectifs de développement qu'il nourrit pour cette commune

2- Présentation de l'ACFCAM

En s'inspirant des opportunités offertes par :

- la loi forestière de 1994
- le processus de décentralisation en cours au Cameroun

ACFCAM: Association des communes forestières du Cameroun est créée en 2005.

Cette association devait réunir les communes ayant des intérêts et des objectifs communs à savoir promouvoir la protection et la gestion durable des forêts communales du Cameroun

Aujourd'hui en 2010, 80 communes sont adhérentes à l'ACFCAM parmi lesquelles la commune de MESSONDO.

En 2006, le rapprochement de ces Maires avec la FNCOFOR de France va aboutir au montage d'un projet de coopération décentralisée et à la signature d'un protocole d'accord relatif à la création du PAF2C

3- Présentation du PAF2C

Le PAF2C: Programme d'Appui à la Gestion Durable des Forêts Communale au Cameroun.

Ce programme va par la suite recevoir les accords de financement : FFEM, GTZ-DED, PSFE, le FEICOM, et les communes membres.

L'objectif global de ce programme est d'améliorer la protection et la gestion des forêts du Cameroun en accompagnant le processus de décentralisation de l'Etat par le renforcement d'un réseau de forêts communales.

Cet objectif global se décline en 6 composantes :

- 1- Appui institutionnel à la création des FC
- 2- Aménager et gérer durablement les FC

- 3- Valoriser les produits de la FC
- 4- Améliorer le niveau de vie, Plan Développement Communaux
- 5- Limiter les Impacts environnementaux, lutte contre les changements climatiques
- 6- Pérennité du CTFC et Cellules de foresterie communale

Compte tenu du caractère technique des activités de ce programme, L' ACFCAM va procéder par la suite, à la création d'un organe d'exécution de ce programme : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

4- Présentation du CTFC

Le CTFC : Centre Technique de la Forêt Communale est le maître d'œuvre, l'organe d'exécution de ce programme. Il comprend :

Un Directeur, Un Directeur Technique, 2 Assistants Technique de la coopération allemande, 2 chefs d'antennes, un Responsable SIG/BD/Site internet, Une comptable et une secrétaire. Son siège est à Yaoundé.

5- Qu'est ce que le CTFC et ses partenaires ont déjà fait à Messondo dans le cadre de ce programme ? Dans le cadre de ce programme, le CTFC apporte :

- Appui technique au processus de classement et d'aménagement de la forêt communale environ 15 millions de la GTZ
- Appui conseil au Maire (Plusieurs ateliers de formation des Maires sont organisés) évalué à des millions de frs,
- Renforcement des capacités de la CFC : organe technique de la commune en matière de foresterie (plusieurs sessions de formation organisées, appui technique et contributions financières et matérielle). Evalué à des millions frs depuis le démarrage des formations
 - Renforcement des capacités des receveurs municipaux
 - Mise en œuvre de projets spécifiques : projets FGSC, VIH/SIDA et genre (en cours) encore évalué à des millions de frs.
 - Montage dossier FEICOM en collaboration avec la Mairie. Le FEICOM met à la disposition de la Mairie prés de 80 Millions de Francs pour finaliser les études d'impact et l'Unité de transformation de bois.

Appui du CTFC et des ses partenaires à la Commune de MESSONDO Dans le cadre de la forêt communale estimée à plusieurs dizaines de Millions sur la base de ce que nous venons de vous énoncer.

6- Actions en cours dans la commune de Messondo par le CTFC Mise en œuvre du projet FGSC

Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C).

Objectif:

- Améliorer et créer un cadre pour la gestion forestière communale durable à travers l'implication soutenue des populations locales ;
- Contribuer à la révision de la législation forestière au Cameroun en faveur d'une gestion décentralisée des ressources forestières.

But du projet :

- Renforcer les capacités des acteurs de la foresterie communale
- Améliorer la concertation entre les structures locales représentatives de la population et l'exécutif communal
 - o Formation des CFC (Don de moto, équipement des CFC etc...)
 - o Préparation du processus de mise en place des CPF
 - Réunion de concertation de toutes les parties prenantes au sein de la commune (MINFOF, Sous-préfecture, chefs de villages, commune, etc.)
 - o Réunions de sensibilisation dans les villages
 - o Réunions de sensibilisation et préparation des élections dans les secteurs CPF
 - o Mise en place des CPF dans les villages autour de la forêt communale (au total 6)

7- Rôles des CPF

Sont considérés comme

- une forme d'organisation villageoise pour la GRN;
- structures intermédiaires privilégiées entre l'administration forestière et les populations locales,
- organes de consultation, de négociation et de participation à la gestion des ressources de la forêt;
- organes de représentation des populations auprès de l'administration de l'environnement et des forêts;
- Informer, animer et sensibiliser les populations des villages en matière de préservation du patrimoine communal
- Participer à l'élaboration des plans de gestion forestière
- Participer à l'exécution des travaux en forêt:
- Surveiller et contrôler l'exploitation illégale
- participer au développement et à la gouvernance local
 Les Conseillers municipaux ont un rôle très important à jouer dans ces CPF

8- Rôle des CFC

Par contre la Cellule de foresterie communale est le service technique de la commune en matière de foresterie : Ingénieur ou technicien des eaux et forêts

- Suivi des activités d'aménagement (inventaire aménagement, inventaire d'exploitation, plan de sondage etc...
- Suivi des activités d'exploitation de la FC
- Coordination des activités des CPF
- Archivage des données relatives à la gestion de la forêt communale
- Rapport d'activité annuelle de la forêt communale
- Dans certaines communes de l'ACFCAM, les revenus de la forêt communale s'évaluent à plus de 70% du compte administratif.

9- Activités Genre et de lutte contre le VIH/Sida

- Les conseillers doivent veiller à l'équité dans la dotation budgétaire pour les personnes marginalisées et les minorités
- Place des femmes et des minorités dans les activités communales et leur rôle de leadership
- Des actions sont entreprises en collaboration avec l'appui du CTFC pour lutter contre la propagation du VIH/Sida à travers l'abstinence et la fidélité
- Organisation des causeries éducatives, des séminaires de formation sur le port du préservatif dans les villages, dans les Ets scolaires (lycées, CETIC);
- Sensibilisation des populations pendant les grands évènements publics (11 fev, 20 Mai, journées mondiales...)
- o Formation des points focaux et/ou correspondant communal (CC) VIH
- o Campagne de dépistage et prise en charge des séropositifs
- Appui matériel
- Suivi des activités points focaux dans l'ensemble des communes forestières membres de l'ACFCAM

10- Actions à venir

a. Accompagnement dans l'exploitation de la forêt communale

TDR, Contrat type (Conseiller la Mairie pour éviter de faire des Contrats qui privent la commune de ses ressources. Un contrat type est proposé et nous appuierons également la Mairie pour mobiliser des partenaires crédibles.)

A travers ces contrats type, il est aussi question de mettre l'information à la disposition des élus que vous êtes (volume exploité, prix de vente, revenus générés etc...)

b. Renforcement des capacités des CFC et CPF

A travers la formation, dotation matériel (ordi complet)

c. Mise à la disposition de la Mairie début Janvier d'une moto pour les activités de foresterie communale et de surveillance du massif forestier communal

11- Rôles des conseillers municipaux

- s'impliquer sur les activités de lutte contre l'exploitation illégale des bois
- Donner une place considérable à la foresterie communale lors du vote du budget communal ; (source de revenus, source d'emploi, Fonctionnement de la Cellule de foresterie communale)
- informer / sensibiliser les communautés sur les questions de foresterie;
- Impliquer et informer les populations sur la gestion des revenus de la forêt communale
- Collaborer étroitement avec les CPF,
- Veiller à la bonne utilisation des revenus issus de l'exploitation forestière en faveur des populations, etc.
- Que les conseillers considèrent la lutte contre le VIH comme une urgence et y affectent des ressources nécessaires

12- Quelques défis

La continuité de l'action du CTFC au niveau communal reste un défi

- le budget communal devra prendre en compte le fonctionnement et les activités de la forêt communale et de la CFC,
 - le budget communal doit prendre en compte la lutte contre le VIH sida
 - L'exécutif communal devra penser à la stabilité des agents de la CFC
- Le budget communal doit prendre en compte la cotisation de la Mairie aux activités de l'Association des Communes forestières du Cameroun qui est à l'origine de tous les projets que nous venons de lister. Au regard des avantages tirés du PAF2C le Conseil municipal de Messondo doit faire de sa cotisation auprès de l'ACFCAM une priorité ; condition nécessaire pour continuer à bénéficier de l'appui du CTFC

Contribution du CTFC pour la bonne tenue de ce conseil d'un montant de 233 000frs (perdiem des élus et rafraîchissement).



Annexe 9 : Quelques activités en images



1 : Atelier de lancement du projet



2 : Le Directeur du CTFC et le Chef du Projet FGSC



3 : cérémonie de remise du matériel aux Communes







4 : Les Assistants Techniques nationaux et expatriés du CTFC en activité sur le terrain



5 : Les activités VIH lors des élections de CPF



6 : la sensibilisation au genre lors des élections de CPF à Djoum



7 : le CTFC au Conseil municipal à Batouri



8 : séance de formation des CFC à Lomié



9 : Mission d'auto évaluation à Dimako



10 : lutte contre l'exploitation illégale à Messondo

Annexe 10 : TdR de l'auto-évaluation du projet FGSC

TERMES DE REFERENCES POUR LA MISSION D'AUTO-EVALUATION DU PROJET « CONTRIBUTIONS A LA GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES FORETS COMMUNALES DANS LE CADRE DU PAF2C».

Par : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)/ MINFOF

Dates: Du 04/07/11 au 08/07/11 (05 jours) et du 13 au 14/07/11 (02 jours)

8. CONTEXTE:

Il est une évidence internationalement reconnue que la gestion décentralisée des ressources forestières constitue l'une des politiques les mieux à même d'impulser la gestion durable des écosystèmes forestiers. Le Cameroun conscient de cette nécessité a depuis 16 ans mis en place un cadre législatif propice à ce nouvel instrument de gestion des forêts. Ainsi, la loi forestière comme les dernières lois de la décentralisation insistent sur la gestion décentralisée des ressources forestières et de l'environnement par les collectivités territoriales dont l'organe exécutif est la marie représentée par un exécutif élu par ses citoyens communaux. Actuellement les forêts communales existantes et en aménagement souffrent d'un déficit évidant de concertation/collaboration entre les populations riveraines de ces forêts et la commune elle-même (cellule de foresterie communale (CFC), conseillers, exécutif).

Les populations locales se sentent marginalisées et en particulier les femmes tributaires au même titre que les hommes de la forêt pour leurs activités. Les décisions prises au niveau communal concernant la forêt ou la future forêt communale se font trop souvent sans concertation des riverains, leurs droits d'usage coutumiers sont souvent bafoués. Les populations se lancent alors dans des activités parallèles (exploitation illégales des ressources forestières, etc.) et portent de la sorte entrave à la gestion durable des forêts.

Ce constat marquant provient de l'inorganisation des communautés villageoises (Comités paysans forêts (CPF)), de leur faible niveau de connaissance de la législation, de leur rôle (des femmes et des hommes et de suivi de l'exploitation des ressources, etc.) et des enjeux de développement mais également provient parfois d'une législation restrictive qui entrave fortement à l'obtention d'un climat social stable. L'inexistence de communication structurée entre les communes, ses villages et les autres acteurs n'améliore pas les faits présentés ci-dessus.

Notons également que les conseillers communaux ne jouent pas pleinement leur rôle et ont eux aussi malgré leur statut d'élite un faible savoir relatif à la gestion des ressources forestières et du secteur forestier.

Ainsi dans l'optique de contribuer à résoudre les problèmes ci-dessus évoqués, l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCam), a signé en juillet 2010, un accord de contribution d'une durée d'un an, avec le Fonds Gouvernance de la Société Civile de la Coopération Canadienne (FGSC). Ce projet intitulé : « Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale au Cameroun (PAF2C)», est mis en œuvre par le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), et avec un appui financier additionnel de la Coopération Allemande (ProPSFE).

Le projet « Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du PAF2C», a pour principal objectif celui d'améliorer et de créer un cadre pour la gestion forestière communale durable ; ceci à travers le renforcement des capacités des acteurs de la gestion forestière communale. Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Les CPF ou autres structures représentatives des communautés sont mis en place et/ou redynamisés, dans les villages riverains aux FC;
- L'organisation et le fonctionnement des CFC et des CPF permettent un suivi optimal de l'exploitation forestière ;
- La communication sur la gestion forestière est effective au sein de la commune ;
- Le projet contribue à travers L'ACFCAM via le Comité national de relecture de la législation forestière à la révision de celle-ci.

Ainsi les activités prévues dans le cadre de ce projet ont mis l'accent sur : la Création des structures représentatives locales, le renforcement des capacités des acteurs locaux (CPF, CFC, CM), le renforcement du système de communication, la valorisation des acquis dans le cadre de la révision de la législation forestière, et le suivi-évaluation.

A cet effet, tout au long de la mise en œuvre du projet, des CPF et/ou autres structures représentatives des populations locales ont été mis en place /redynamisés dans les villages riverains aux forêts communales des communes cibles. En terme d'accompagnement, le projet a ciblé les CFC, les CPF et les conseillers municipaux; et ceci à travers des appuis sur le plan de la formation et du matériel (équipements, frais de communication). D'autres activités connexes avec les partenaires (MINFOF, exploitants forestiers, ONG, etc.) ont permis de consolider stratégiquement les actions entreprises.

Il est question au terme de ce projet, d'évaluer le niveau d'avancement des bénéficiaires du projet (CFC, CPF, communes, conseillers municipaux) dans leur appropriation de tout l'accompagnement qu'ils ont reçu ; de mesurer l'impact du projet auprès des bénéficiaires directs et indirects ; et de tirer les leçons qui s'imposent de sorte à envisager de perspectives plus efficaces et efficientes. Par ailleurs dans l'optique d'assurer une meilleure pérennisation des acquis du projet, une forte collaboration avec l'administration forestière dans cette phase d'évaluation est capitale. D'où l'objet de la présente mission d'évaluation du projet, qui se déroulera conjointement par l'équipe de mise en œuvre du projet, et les DR MINFOF. Cette auto-évaluation s'effectuera en dates du 04 au 08 juillet 2011, dans les communes cibles du projet : Batouri, Lomié, Dimako, Messondo et Djoum.

Les présents termes de référence donnent : les objectifs de l'auto-évaluation, les variables à évaluer, la méthodologie, la composition de l'équipe d'évaluation, le calendrier/itinéraire, les besoins logistiques, les livrables et le budget de l'évaluation.

9. LES OBJECTIFS DE L'AUTO-EVALUATION

L'objectif général de l'auto-évaluation est de mesurer les résultats obtenus à travers la mise en œuvre du projet « Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du PAF2C».

Il s'agira **spécifiquement** de :

 Apprécier le niveau d'appropriation par les bénéficiaires du projet de l'accompagnement reçu : connaissances acquises, implication des acteurs locaux dans la gestion forestière, efficacité de la gestion forestière, système de communication effectif;

- Examiner la contribution du projet à l'amélioration de la compréhension et de l'application de la législation forestière;
- Examiner le processus de déroulement du projet aux plans organisationnel et opérationnel;
- Identifier/repérer les résultats obtenus non attendus du projet y compris les facteurs ayant concourus à l'obtention de ces résultats.

10. LES VARIABLES A AUTO-EVALUER

Sur la base du cadre de mesure du rendement du projet, les variables suivantes devront être évaluées :

Variable 1 : Existence et fonctionnement des CPF et CFC ;

Variable 2 : Qualité du suivi de la gestion forestière par les CPF/CFC ;

Variable 3: Communication entre les parties prenantes;

Variable 4 : Contributions à la législation forestière et valorisation des expériences ;

Variable 5 : Suivi et déroulement du projet (par CTFC).

Les questions développées dans le guide d'entretien s'articulent autour de ces différentes variables.

11. METHODOLOGIE

L'évaluation se situera à 02 niveaux :

- Une auto-évaluation au niveau des acteurs externes
- Une auto-évaluation au niveau interne du CTFC

4.1 Auto-évaluation au niveau des acteurs externes

Deux (02) méthodes seront utilisées pour la collecte des données : Les interviews des informateurs clés et la revue documentaire.

L'évaluation prévoit des entretiens avec le sous-préfet, les membres des CPF, les CFC et la commune et le chef de poste pour avoir des perceptions différents sur les points de l'analyse qui était déjà mentionnés au dessus.

Méthodes à appliquer lors de l'évaluation :

Discussions de groupe → membre CPF, Commune

Interview informateurs clés → CFC, Maire, Conseils Municipaux, Services forestiers locaux (MINFOF), souspréfet.

La revue documentaire \rightarrow au niveau du CTFC, des CFC, des CPF, et du MINFOF : Il s'agira ici de consulter les rapports d'activités et documents produits dans le cadre du projet, les textes légaux et assimilés, les archives au niveau des CFC, communes, CPF et MINFOF.

Les données seront collectées par une équipe constituée de 03 personnes, sur la base d'une fiche de collecte conçue à cet effet (Cf. tableau 1).

L'analyse des données se fera sur la base d'une fiche récapitulative des données collectées (Cf. tableau 2). Les données seront d'abord analysées par sources et triangulées par la suite, afin de formuler des conclusions et recommandations viables.

Tableau 1 : Fiche de collecte des données

Questions	Personnes/cibles rencontrées	réponses	Commentaires/recommandations

Tableau 2 : Fiche récapitulative des données

Thèmes	Synthèse des réponses	Synthèse des recommandations/Leçons

4.2 Auto-évaluation au niveau interne du CTFC

Cette phase portera sur l'approche de déroulement du projet sur les plans organisationnel et opérationnel. A cet effet, en date du 14 juillet 2011, une réunion du personnel administratif et technique impliqué dans la mise en œuvre du projet, se tiendra à l'antenne Est du CTFC.

5- COMPOSITION DES EQUIPES D'AUTO-EVALUATION

L'équipe en charge de la mission dans chaque commune sera constituée de 03 personnes :

- 01 Chef de mission
- 01 assistant, principalement chargée de la prise des notes ;
- 01 cadre du MINFOF Régional ou Central.

L'association du MINFOF à cette mission d'auto-évaluation permettra d'une part une meilleure information de l'administration forestière sur la mise en œuvre du projet; et d'autre part une appropriation et pérennisation du projet. En effet l'administration forestière pourra assurer la continuité des actions du projet, dans le cadre de ces missions régaliennes.

A cet effet, 02 équipes d'évaluation seront constituées : 01 pour faire l'évaluation dans le centre/Sud et l'autre (01) pour l'évaluation dans l'Est.

5 CALENDRIER, ITINERAIRES ET BESOINS LOGISTIQUES

6.1 Calendrier et itinéraires

Lundi 04/07/11	Mardi 05/07/11	Mercredi 06/07/11	Jeudi 07/07/11	Vendredi 08/07/11	Samedi 09/07/11
Equipe 1 (Batouri):	Equipe 1 (Batouri):	Equipe 1 (Lomié)	Equipe 1 (Lomié) :	Equipe 1 (Lomié-	
- Voyage Bertoua	- Travail Batouri (CFC,	-Voyage Batouri Lomié	- Travail Lomié (CFC,	Dimako) :	
Batouri	CPF, commune,	- Travail Lomié (CFC,	CPF, commune,	-Voyage Abong Mbang	
- Travail Batouri (CFC,	MINFOF)	CPF, commune,	MINFOF)	– Dimako	
CPF, commune,		MINFOF)	- Voyage Lomié-Abong	- Travail Dimako (CFC,	
MINFOF)			Mbang	CCG et CM, commune,	
	Equipe 2 (Messondo)	Equipe 2 (Djoum)	Equipe 2 (Djoum)	MINFOF)	
Equipe 2 (Messondo)	-travail Messondo	-Voyage Messondo -	- Travail Djoum (CFC,		
-Voyage Yaoundé	(CFC, CPF, commune,	Djoum	CPF, commune,	-Voyage retour sur	
Messondo	MINFOF)	- Travail Djoum (CFC,	MINFOF)	Bertoua	
- travail Messondo		CPF, commune,			
(CFC, CPF, commune,		MINFOF)		Equipe 2 (Djoum)	
MINFOF)				Voyage retour sur	
				Yaoundé	

6.2 Besoins logistiques (Moyens de Transport et matériel)

- **Equipe 1** : Véhicule GIZ + Chauffeur GIZ

- **Equipe 2 :** Véhicule GIZ + Chauffeur GIZ

Matériel nécessaire : tableau et valise ZOPP, Flipcharp, appareil photo, autres matériels didactiques.

6 LIVRAGES

- Rapport de mission
- Fiches de présence / listes des personnes rencontrées

7 BUDGET DE LA MISSION

7.1 BUDGET EVALUATION (Du 04 au 08 /07/11)

Désignations	Qtes	Cout unitaire	Contribution	Contribution			
		FCFA	commune	totale du CTFC			
				FCFA			
01 rouleau papier	04	6 000		24 000			
conférence							
Papier kraft	50 m	350		17 500			
Paquet marker	02	7 500		15 000			
Total matériel et Logistique (56 500						
Prise en charge participants réunions restitution au niveau communal							
Restauration participants	45= 15 pers x	2 000		90 000			
	05 communes						
	x 01 jours						
Remboursement frais de	45= 15 pers x	4 000	1 000	180 000			
Déplacement participants	05 communes						
	x 01 jours						
Total contribution CTFC à la I	270 000						
Frais de Mission personnel							
Equipe 1 (Batouri, Lomié et	10= 05 jours x	17 000		170 000			
Dimako)	02 pers						
Equipe 2 (Messondo et	15=05 jours x	17 000		255 000			
Djoum)	03 pers						
Total frais de mission (C)	425 000						
TOTAL CONTRIBUTION CTFC	751 500						

7.2 BUDGET REUNION INTERNE CTFC (Evaluation de l'approche de déroulement du projet)

Désignations	Qtes	Cout unitaire FCFA	Contribution totale du CTFC FCFA
Restauration participants	10 pers x 01 jour	4 000	40 000
Mission personnel externe à l'antenne Est	06 pers x 02 jours	17 000	204 000
TOTAL REUNION	244 000		

TOTAL BUDGET (8.1 + 8.2) = 995 500 FCFA

Idées-mémoire (éléments objectifs spécifiques)

- Mesurer l'adaptabilité des méthodes et outils utilisés pour le renforcement des capacités des groupes cibles;
- Dégager les difficultés et contraintes liées à la mise en œuvre du projet et à l'appropriation par les bénéficiaires ;
- Dégager des leçons et recommandations en direction des différents acteurs de la gestion forestière (CPF, CFC, Communes, exploitants forestiers, MINFOF, ONG/Associations, etc.); ceci en vue d'envisager des perspectives plus viables.

Annexe B : listes de présence et des personnes rencontrées

Annexe C : Liste des documents consultés

- 1. Rapports d'activités réalisées pendant la mise en œuvre du projet ;
- 2. Document du projet « Contributions à la Gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du PAF2C » ;
- 3. Documents de loi et autres textes ministériels :
 - a. Loi de 94 portant sur le régime des forêts, de la faune et de la pêche
 - b. Décision N°1354/MINEF/CAB/D du 26 novembre 1999
 - c. Arrêté N° 0520 / MINATD/MINEFI/MINFOF du 30 juin 2010

Annexe D : Outils de collecte des données

Annexe D.1 Guide d'évaluation CPF et CFC

L'évaluation sur le terrain vise une analyse:

- de l'état de lieu du fonctionnement des CPF
- des activités des CPF initiés par les membres CPF
- des relations et la communication entre des acteurs clés : membres CPF-CFC-commune (marie)-Minfof-etc.
- de la qualité de la gestion et gouvernance forestière
- de l'approche utilisée par le CTFC pour la mise en place et le renforcement des capacités des
 CPF

L'évaluation prévoit des entretiens avec les membres des CPF, les CFC et la commune et le chef de poste pour avoir des perceptions différents sur les points de l'analyse qui était déjà mentionnés au dessus.

Méthodes à appliquer lors de l'évaluation :

Discussions de groupe → membre CPF, Commune

Interview informateurs clés -> CFC, Maire, CM, Chef de poste

La revue documentaire → au niveau CTFC, CFC et CPF

Réunion, Discussion interne → équipe CTFC impliqué dans le déroulement du projet

Trouvez des fiches d'entretien pour les CFC et le CPF en suivant :

Guide d'entretien CPF

Méthodes : Après une introduction de l'équipe et des objectifs de cette évaluation, posez les questions en plénière. Pour quelques questions, vous pouvez également organiser des travaux en groupe (quel approche est le plus efficace, dépend de la localité). Après poser les questions en suivant du guide d'entretien, il faut prévoir 1h pour la révision de l'archive/ de la documentation des CPF pour mieux évaluer comment ils ont valorisé et appliquer les outils. Les éléments à regardé sont mentionné à la fin du questionnaire.

1. Existence et Fonctionnement des CPF

- 1.1 Qu'est ce que vous inspire d'être membre CPF?
- 1.2 Quels sont vos responsabilités comme CPF ? → Quels sont les 2 responsabilités lesquels vous trouvez prioritaire pour le moment. Pourquoi vous les considérez prioritaire ?
- 1.3 Est-ce que vous disposez d'un Règlement Intérieur. Quel est le contenu de votre Règlement Intérieur?
- 1.4 Si vous vous rappeler la période des élections CPF et vous comparer ca avec l'état de lieu de votre CPF aujourd'hui :
 - O Quels sont vos succès, lesquels vous avez accomplies jusqu'au aujourd'hui?
 - Qu'est ce que il marche bien dans votre CPF, quels sont les inconvenances et les défis de votre CPF (Méthode proposé : Remplir un Tableau SWOT)
- 1.5 Comment est ce que votre CPF finance son propre fonctionnement?
- 1.6 Comment est ce que vous êtes organisé en interne → Réunions en interne, réunions avec CFC, réunions avec la communauté, Communication avec les autres membres CPF, Communication avec CFC, chef de poste Minfof et la marie ?
- 1.7 Dans quel cadre est ce que vous avez déjà contacté le CFC ou le chef de poste, ou la Mairie, autres acteurs?
- 1.8 Quels sont les prochaines activités planifiées par votre CPF ? Comment est ce que vous avez planifié ces activités ?
- 1.9 Quel sont les problèmes dans votre CPF ? Comment pensez vous qu'on peut résoudre ce(s) problème(s) ?
- 1.10 Quel s est vos relations avec le maire?
- 1.11 Ou est ce que vous garder vos documents du CPF?

2. Qualité Gestion forestière

- 2.1 Est-ce que vous savez où se situé la forêt communale ? Est-ce que vous connaissez les limites de votre forêt communale
- 2.2 Est-ce que vous avez déjà fait des tours de suivi en forêt en tant que CPF ? Qu'est ce que vous avez fait lors de ces déplacements ?
- 2.3 Est-ce que vous êtes impliqué dans les activités qui se déroulent en forêt ? Oui ou non
 - 2.3.1 si non, pourquoi pas ?
 - 2.3.2 si oui : quels activités ?
- 2.4 Est-ce que vous menez d'autres activités en forêt, autres que le suivi en forêt (chasse, collecte PFNL).
 - 2.4.1 Si oui, comment est ce que ca se passe?

- 2.4.2 Si non: pourquoi pas?
- 2.5 Qu'est ce que c'est le plan d'aménagement ? Pourquoi est ce que ce important d'impliquer le CPF dans de l'élaboration du PA ?
- 2.6 Est-ce que vous êtes régulièrement informer sur les
 - Les opérations d'exploitation dans la forêt communale ? Oui/Non
 - Sur les revenus de l'exploitation? Oui/Non
 - Sur la gestion de ces revenus ? Oui/Non
 - o Comment est ce que vous êtes informé?
- 2.7 Est-ce que l'enseignement de CTFC et CFC vous permet de vous impliquer dans la gestion du forêt communale ? Oui/Non, si non pourquoi, et comment pensez vous on peut améliorer

3. Communication entre des parties prenantes

- 3.1 Est-ce que vous connaissez s'il y a un chef de poste dans votre village? Quels sont les responsabilités du chef de poste ? Est-ce que vous savez comment contacter le chef de poste ?
- 3.2 Quel sont vos relations avec le chef de poste forestier (Minfof) sur la surveillance de la FC?
- 3.3 Dans quelle occasion est ce que vous avez communiqué avec le chef de poste ?
- 3.4 Comment est ce que vous communiquer avec la population ?
- 3.5 Est-ce que la population vous informe sur les activités d'exploitation illégale/braconnage ? Oui/non
 - 3.5.1 Si oui, comment est ce que ils vous contactez majoritairement?
 - 3.5.2 si non, qu'est ce que vous ne pensez pourquoi pas ?
- 3.6 Est-ce que il y a des scieurs dans votre village ? Qu'est ce que vous pensez des activités des scieurs ?
- 3.7 Est-ce que vous disposez d'un responsable de la communication ? Si oui, quels sont ces responsabilités ?
- 3.8 Quelle relation entretenez-vous avec les comités riverains et comités communaux (selon l'arrêté 0520...) ?

4. Suivi et Déroulement du projet (par CTFC)

- 4.1 Est-ce que vous étaient déjà regroupé dans un groupe avant l'arrivé du CTFC?
 - 4.1.1 Si oui, c'était pour faire quoi?
- 4.2 Quel sont les appuis lesquels le CTFC vous apporte ?
- 4.3 Comment trouvez-vous cet appui?
 - 4.3.1 Pourquoi?
 - 4.3.2 Après vous qu'est ce que il y a marché, qu'est ce qu'il n y a pas marché ?
 - 4.3.3 Dire d'après vous pourquoi cela a marché ou pas

5. Suivi de la Documentation au niveau CPF:

Critères à évaluer pendant la révision de la documentation du CPF :

- 5.1 Existence des outils (Oui/Non)
- 5.2 Utilisation/suivi continu des outils (Oui/Non)
- 5.3 Qualité de l'utilisation/suivi continue (0-mal rempli/mal comprit 10 très bien rempli/très bien comprit)

	Existence des outils (Oui/Non)	Utilisation/suivi continu des outils (Oui/Non)	Qualité de l'utilisation/suivi continu 0-10 (0-mal rempli/mal comprit – 10 très bien rempli/très bien comprit)
Système de			
documentation/archivage			
Plan d'action/activité			
Règlement intérieur			
Plan de communication			
Documents /Carnet du comptabilité			
Document/Carnet du système d'alerte			
Autres Comptes rendus, PV			

Guide d'entretien CFC:

Méthodologie : Le renforcement des capacités des CFC est un objectif de ce projet. A l'autre coté CFC sert également comme informateur clés concernant l'évaluation du fonctionnement et l'avancement des CPF. La méthode sera toujours un entretien vis à vis. Les questions seraient posées par l'équipe CTFC. Il est important de suivre les questions, pour la propre comparaison de l'avancement entre les communes pilotes. Prévoir 1h pour réviser l'archivage du CFC à la fin de l'enquête pur les informations additionnel mais également pour évaluer le fonctionnement/organisation interne CFC .

1. Existence et Fonctionnement CFC, CPF

- 1.1 Est-ce que vous pouvez évaluer l'état de fonctionnement des CFC sur une échelle 0 (pas du tout) 10 (excellent) ? Quel est le raison pour votre décision ?
- Intégration institutionnellement à la commune → (0-10) Raison
- Responsabilités et rôles de membres CFC bien défini et partagé → (0-10) Raison
- Organisation des documents/Archivage → (0-10) Raison
- Communication/Relation avec la marie → (0-10) Raison
- Communication/Relation avec CTFC → (0-10) Raison
- Communication/relation avec CPF → (0-10) Raison
- Communication/relation avec chef de poste forestier (Service local du MINFOF)→ (0-10)
 Raison
- Communication/relation avec concessionnaires → (0-10) Raison
- Equipment des CFC → (0-10) Raison
- 1.2 Comment pensez vous on peut améliorer le fonctionnement de la CFC au regard des points suscités ?
- 1.3 Est-ce que il y a une ligne budgétaire prévu pour le fonctionnement de la CFC ? Oui, Non
- Si oui, est ce que vous recevez ce budget réellement ? Oui, non → si non, pourquoi ?
- Si non, pourquoi ? Et comment est ce que vous fonctionnez dans ce cas ?
- 1.4 Expliquez en grandes lignes votre planification 2011.
- 1.5 Vous travaillez avec combien des CPF?
- 1.6 Comment est ce que vous organisez le travail avec les CPF?
- 1.7 Est-ce que vous pouvez évaluer l'état de fonctionnement des CPF sur une échelle 0 (pas du tout) 10 (excellent) ? Quel est le raison pour votre décision ?
- Vie organisationnelle → (0-10) Raison
- Plan d'action → (0-10) Raison
- système de communication interne et externe → (0-10) Raison
- système de financement → (0-10) Raison
- système d'archivage → (0-10) Raison
- Capacités des membres du CPF→ (0-10) Raison
- 1.8 Quel est le CPF le plus fort dans votre commune et quel est le CPF le plus faible ? Pourquoi ? Est-ce que les conditions préliminaires étaient différentes ? Si oui, comment ?

2. Qualité Gestion forestière

2.1 Est-ce que vous avez reçu une formation académique en foresterie?

- 2.1.1 Si oui, quelles formations-précisez le diplôme technique.
- 2.2 Autres formations reçues en relation avec la foresterie/ dans quel cadre?
- 2.3 Quels sont vos responsabilités à la commune dans
- Elaboration, mise en œuvre et suivi PA
- Dans les activités d'exploitation
- Gestion des revenus
- Est-ce que il y a un système d'alerte contre des infractions environnementales établies au niveau de la commune ? Comment est ce que ca fonctionne ?
- Est-ce que la marie s'engage dans le système d'alerte ?
- 2.4 De qui recevez vous le maximum des informations : population, chef de poste, marie, CPF ?)
- 2.5 Est-ceque vous dressez un rapport des infractions contatées en forêt ?
- Si oui combien ? et vers qui avez-vous dirigez ces rapports : commune, service local MINFOF, CTFC, etc. ?
- 2.6 Combien fois au mois vous descendez en forêt communale?
- 2.7 Est-ce que vous remplissez toujours les fiches de suivi pendant vos descentes ?
- 2.8 Est-ce que la forêt est exploité, par qui et est ce que il y a une plan d'action avec le concessionnaire ?
- 2.9 Est-ce que vous êtes en courant des termes du contrat qui lie la commune à l'exploitant.
- 2.10 Est-ce que les termes du contrat avec l'exploitant sont respectés ?
- 2.11 Comment est ce que vous êtes informé sur les nouvelles dans la foresterieconcernant votre FC et en général (législation etc.) ?

3. Communication entre des parties prenantes

- 3.1 Combien de fois par mois, est ce que vous rencontrez les CPF?
- 3.2 Quels sont vos partenaires principales lesquels vous communiqué sur les aspects dans la foresterie ?
- 3.3 A quelle périodicité vous échangez avec la mairie sur la foresterie ?
- 3.4 Est-ce que il y a des réunions formelles entre vous et le chef de poste de MINFOF?
- 3.5 Dans le cas de l'exploitation, comment et dans quel périodicité vous échangez avec le concessionnaire ?
- 3.6 Est ce que vous échangez avec le Conseil Municipal sur les aspects foresterie, prise en compte CFC et CPF dans le planning budgétaire annuel ? Oui, Non, si Non, pourquoi pas ? Si oui, comment ca se passe et comment est ce que vous évaluer l'efficacité ou la prise en compte de cette échange ?
- 3.7 Comment et par qui est ce que vous êtes informez sur les nouvelles dans la foresterie ?
- 3.8 Est-ce que vous collaborez avec les comités riverains et communaux de votre commune ? (arrêté 0520...) ; si oui sur quels aspects et comment ? si non pourquoi pas ?

4. Suivi et Déroulement du projet (par CTFC)

- 4.1 Jugez sur une échelle 0 (nul) 10 (très bien) l'approche du projet, déroulé par le CTFC sur :
 - Moment de démarche du projet (0-10) Raison
 - Méthodologie (0-10) Raison
 - Approche d'appui : formation CTFC → CFC → CPF (0-10) Raison
 - Qualité des modules (0-10) Raison
 - La période du projet d'un an (0-10) Raison

- par rapport aux capacités que le projet a permis à la CFC de développer pendant ce projet (0-10) Raison
- Des descentes sur le terrain par le CTFC (0-10) Raison
- 4.2 Quels sont vos recommandations pour le déroulement des projets par CTFC à l'avenir ?

5. Suivi de la Documentation au niveau CFC:

Critères à évaluer pendant la révision de la documentation du CFC:

- 1.1 Existence des outils (Oui/Non)
- 1.2 Utilisation/suivi continu des outils (Oui/Non)
- 1.3 Qualité de l'utilisation/suivi continue (0-mal rempli/mal comprit 10 très bien rempli/très bien comprit)

	Existence des outils (Oui/Non)	Utilisation/suivi continu des outils (Oui/Non)	Qualité de l'utilisation/suivi continu 0-10 (0-mal rempli/mal comprit – 10 très bien rempli/très bien comprit)
Système de			
documentation/archivage			
PAO			
Disponibilité des			
Fiches de suivi CPF et			
exploitation forestier			
Document/Carnet du			
système d'alerte			
Autres Comptes rendus, PV			

Disponibilité des documents pertinents dans l'archivage :

Disponibilité	Oui	Non
informations d'exploitation de		
la forêt communale		
informations sur l'utilisation		
des revenus issus de		
l'exploitation		
Informations sur les CPF		
(existence, règlement intérieur,		
système d'alerte etc.)		
informations sur le plan		
d'action CPF		
Comptes rendus et PV CPF		
Comptes rendus et PV		
Foresterie		

Annexe D.2 Guide interviews autres acteurs CPF

I. MAIRE

1.1 Existence et fonctionnement des CPF et CFC

1.1.1 CPF

- a) Localisez les CPF existant autour de la forêt communale
- b) D'après vous quels sont leurs rôles et responsabilités ? et quelle importance pour la gestion forestière durable ?
- c) Comment et-ce qu'ils fonctionnent?
- d) Quelle est la responsabilité de la commune vis-à-vis des CPF (fonctionnement, pérennité, etc.) ?
- e) Que prévoit la commune pour assurer la pérennité du CPF ?
- f) Existe-t-il déjà des comités riverains/communaux dans la commune ?
- g) Si oui:
 - →donner la localisation
 - →Est-ce que les CPF sont informés et comment est-ce que la commune assure la cohésion entre ces 02 structures ?

1.1.2 CFC

- a) Depuis quand est-ce que vous avez installez votre CFC? et quelle est sa structure?
- b) Comment est-ce que la commune assure le fonctionnement de la CFC?
- c) Quelles sont les mesures d'accompagnement prise par la commune pour faciliter l'encadrement des CPF par les CFC ?
- d) Que prévoit la commune pour assurer la pérennité de la CFC ?

1.2 Qualité de la gestion forestière

- a) A quelle étape est rendue la commune dans le processus de classement de la FC?
- b) Est-ce que la forêt est déjà en exploitation?
- c) Si non : Expliquez comment vous suivez votre décret de classement ?
- d) Si oui: Quand est ce que vous avez élaboré votre PA? Vous êtes à quelle étape de la mise en œuvre de votre plan d'aménagement? Comment est ce que vous suivez si le PA est respecté?
- e) Est-ce que vous avez introduit un système d'alerte dans le cas d'une observation d'une infraction environnementale ?
- f) Comment vous impliquez vous en tant que Maire dans le fonctionnement du système d'alerte mis en place dans le cadre du projet ?

1.3 Communication entre les parties prenantes

- a) En quoi consiste la relation actuelle entre les CPF et la commune ? Décrire comment
- b) Est-ce que vous échangez avec le CFC sur la nouvelle dans la foresterie ? Combien fois par mois est ce que vous échangez avec eux ?
- c) Comment est ce que vous échangez avec le public/la population sur les nouvelles dans la foresterie ? Expliquez les mécanismes, comment des informations sont transférées ?
- d) Comment est ce que vous informer les membres du CM sur le nouvelles dans la foresterie ?

e) Un mécanisme de collaboration a-t-il été mis en place entre les différents comités (CPF, comités riverains, comités communaux, conseil municipal) ? si oui donnez des détails

1.4 Suivi et déroulement du projet par le CTFC

- a) Jugez sur une échelle 0 (nul)-10 (très bien) l'approche de mise en œuvre du projet, déroulée par le CTFC et donnez les raisons:
 - a. Moment de la mise en œuvre du projet (par exemple en rapport à votre processus de classement de la FC)
 - b. Collaboration avec la mairie (maire et autres responsabes)
 - c. Approche d'appui : formation CTFC→ CFC→ CPF
 - d. La période d'un an du projet
 - e. Par rapport aux capacités que la CFC a développé pendant ce projet
 - f. Des decentes sur le terrain par le CTFC

II. SOUS PREFET

2.1 Existence et fonctionnement des CPF

- a) Localisez les CPF existant autour de la forêt communale
- b) D'après vous quels sont leurs rôles et responsabilités ? et quelle importance pour la gestion forestière durable ?
- c) Comment est-ce qu'ils fonctionnent?
- d) Quelle est la responsabilité de la sous- préfecture vis-à-vis des CPF (fonctionnement, pérennité, etc.) ?
- e) Est-ce que vous suiviez le développement des CPF ? Oui, Non, Si oui, comment, si non-pourquoi pas ?
- f) Est-ce que vous échangez avec le maire sur le sujet : CPF ? Oui, Non, Si oui, dans quel cadre ?
- g) Existe-t-il déjà des comités riverains/communaux dans la commune ?
 - Si oui donnez la localisation
- h) Un mécanisme de collaboration a-t-il été mis en place entre les différents comités (CPF, comités riverains, comités communaux, conseil municipal) ? si oui donnez des détails

2.2 Qualité de la gestion forestière

- a) A quelle étape est rendue la commune dans le processus de classement de la FC?
- b) Est-ce que la forêt est déjà en exploitation?

Si non : Est-ce que vous avez l'impression que la commune suit le processus du classement ? Si oui : Est-ce que vous connaissez le PA de la commune ?

2.3 Communication entre les parties prenantes

- a) En quoi consiste la relation actuelle entre les CPF et la commune ? Décrire comment
- b) Est-ce que vous échangez avec le Maire (ou autres responsable communal :CFC, CM, et autres) sur la nouvelle dans la foresterie ?si oui avec quelle fréquence ?
- c) Etes vous au courant du système d'alerte aux infractions forestières mis en place dans le cadre de ce projet ? si oui comment vous y impliquez vous ?

d)

2.4 Suivi et déroulement du projet par le CTFC

- b) Jugez sur une échelle 0 (nul)-10 (très bien) l'approche de mise en œuvre du projet, déroulée par le CTFC et donnez les raisons:
 - a. Collaboration avec la mairie (maire et autres responsabes)
 - b. Approche d'appui : formation CTFC→ CFC→ CPF
 - c. La période d'un an du projet
 - d. Par rapport aux capacités que la CFC a développé pendant ce projet
 - e. Des decentes sur le terrain par le CTFC

III. MINFOF

3.1 Existence et fonctionnement des CPF et CFC

3.1.1 CPF

- a) Localisez les CPF existant autour de la forêt communale
- b) D'après vous quels sont leurs rôles et responsabilités ? et quelle importance pour la gestion forestière durable ?
- c) Comment est-ce qu'ils fonctionnent?
- d) Est-ce que vous collaborez avec les CPF ? Oui, Non, Si oui-Comment, si non-pourquoi pas ? Est-ce que vous pouvez décrire cette collaboration ?
- e) Est-ce que vous trouvez les CPF utiles?

3.1.2 CFC

- a) Depuis quand est-ce que il existe des CFC à la commune? et quelle est sa structure?
- b) Est-ce que vous collaborez avec les CFC ? Comment ?

3.2 Qualité de la gestion forestière

- a) A quelle étape est rendue la commune dans le processus de classement de la FC?
- b) Comment êtes vous impliquez dans le suivi de la commune dans ce processus (suivi du dossier, élaboration et/ou mise en œuvre du PA) ?
- c) Est-ce que vous faites des contrôles dans la forêt communale ? Est-ce que vous avez observé des infractions forestières (p.e. exploitation illégale) pendant la dernière année ?
- d) Quelles sont les mesures que vous prenez quand vous constatez une exploitation illégale ?
- e) Comment impliquez vous les CPF dans la lutte contre l'exploitation illégale ?

3.3 Communication entre les parties prenantes

- a) En quoi consiste la relation actuelle entre les CPF et le Minfof? Décrire comment
- b) Est-ce que vous échangez avec la CFC et les CPF sur les nouvelles concernant la foresterie ? Si oui avec quelle fréquence?
- c) Comment est ce que vous échangez avec le public/la population sur les nouvelles dans la foresterie ?
- d) comment mettez-vous à profit la présence des CPF, comités riverains, CFC ; dans le cadre de votre travail ?

e)

3.4 Suivi et déroulement du projet par le CTFC

- c) Jugez sur une échelle 0 (nul)-10 (très bien) l'approche de mise en œuvre du projet, déroulée par le CTFC et donnez les raisons:
 - a. Collaboration avec la mairie (maire et autres responsables)
 - b. Approche d'appui : formation CTFC→ CFC→ CPF
 - c. La période d'un an du projet
 - d. Par rapport aux capacités que la CFC a développées pendant ce projet
 - e. Des descentes sur le terrain par le CTFC

Méthodologie : réunions bilan d'échange

Introduction:	- Explication de l'objectif de la mission d'évaluation
Objectif: les acteurs	Sensibilisation sur le concept de la foresterie communale
présents comprennent	et l'importance des CPF dans ce cadre, Evaluation di
le cadre et l'objectif de	projet FGSC (Explication encore de l'objectif du projet
la mission (15 min)	
Sensibilisation	- Input : Foresterie Communale : Questions Discussions.
Foresterie Communale	- est que vous savez, qu'est ce que ce ? Quel est l'objecti
Objectif: les acteurs	d'un FC ? Procédures du classement. Où est ce que se
participants	trouve la commune ? Aspect Gouvernance et rôle de la
comprennent le	population locale > pond au sujet CPF
concept de la foresterie	- Matériels : Tableau ZOPP, cartons
communale (30 min)	
Séance de travail sur le	- Rappels des rôles et responsabilités des CPF :
CPF	CPF ont l'espace de s'exprimer → à compléter par le CTFC
Objectif: Les acteurs	- Réflexion sur le fonctionnement des CPF en plénière
présents connaissent	Présenter la synthèse des résultats de l'évaluation des CPI
les CPF et apprécient	en terme de « Forces et faiblesses du fonctionnement »
leur rôles et	à présenter sur le tableau ZOPP, réflexion en plénière su
responsabilités (2h)	comment le fonctionnement pourrait être amélioré
responsabilites (211)	travaux en groupe ->
	- Elaboration d'une vision commune pour le CPF er
	·
	plénière : Comment est ce que vous voyez les CPF dans le
	05 prochaines années ?
	- Qu'est ce qu'il faut pour qu'ils puissent remplir cette vision
	à l'avenir ?
	- Recueil des recommandations pour la commune , le
	MINFOF, le CTFC et les CPF
	- Matériels : Tableau ZOPP et cartons
Séance de concertation	- Sensibiliser tous les acteurs sur cette nécessité -
sur la mise en place	avantages
d'une Association	- Etablir une feuille de route pour cette activité
Communales des CPF	identification des tâches, définition des deadlines et de
	responsables pour chaque tâche

Annexe E : Fiche récapitulative des données collectées

1.1 Est-ce que vous pouvez évaluer l'état de fonctionnement des CFC sur une échelle 0 (pas du tout) – 10 (excellent) ? Quel est le raison pour votre décision ?	à 10)	commentaires
fonctionnement des CFC sur une échelle 0 (pas du tout) – 10 (excellent) ? Quel est le raison pour votre décision ?		
10 (excellent) ? Quel est le raison pour votre décision ?		
Intégration institutionnellement à la commune à (0-10)		CFC est un organe bien intégré
	10	dans la commune
Responsabilités et rôles de membres CFC bien défini et		car le responsable socio-éco
partagé à (0-10) Raison	oui 10	connait ces tâches
		très bon archivage des
Organisation des documents/Archivage à (0-10) Raison	10	documents
		car le maire prend le temps
		pour cerner les contours des
Communication/Relation avec la marie à (0-10) Raison	7	problèmes forestiers
		car il ya toujours des
		problèmes de programmation
Communication/Relation avec CTFC à (0-10) Raison	9	des descentes
		cela est du au manque de
		moyen pour les descentes de
		terrain mais néanmoins la
		communication est assez
Communication/relation avec CPF à (0-10) Raison	7	bonne
	•	à cause de non coordination
Communication/relation avec chef de poste forestier		des actions pour la lutte contre
•	7	l'exploitation illégale
(Service local as IVIIII 61) a (6 10) Naison	•	Nous échangeons
		régulièrement avec le chef
·Communication/relation avec concessionnaires à (0-10)		chantier et son facilitateur sur
	9	le terrain
Tuison		absence des éléments mineurs
Equipement des CFC à (0-10) Raison	9	casques et manteaux
Equipernent des et e a (o 10) Naison	<u> </u>	par la mise a la disposition de
1.2 Comment pensez vous on peut améliorer le		la CFC des moyens pour son
fonctionnement de la CFC au regard des points suscités ?		fonctionnement
1.3 Est-ce que il y a une ligne budgétaire prévu pour le		Tonetionnement
	oui	
Si oui, est ce que vous recevez ce budget réellement ? Oui,		car la marie a des problèmes
	partiellement	financiers
Si non, pourquoi ? Et comment est ce que vous		par des moyens propres et
fonctionnez dans ce cas ?		grâce à l'appui des ONG
		engagement du personnel,
		suivi de l'exploitation
		forestière, suivi encadrement
1.3 Expliquez en grandes lignes votre planification 2011.		des CPF et comités riverains
	6	

1.5 Comment est ce que vous organisez le travail avec les CPF ?	confère le PAO de la CFC	

Est-ce que vous pouvez évaluer l'état de fonctionnement des CPF sur une échelle 0 (pas du tout) – 10 (excellent) ? Quel est la raison pour votre décision ?

critères	CPF					
d'évaluation			SONG-	SONG	SONG	NGOGO
s	BODI	MAKOT	NTOUME	LIPEM	MBONG	S
				8(organisati	9(organisati	10(CPF
Vie	2(faible		9(organisation	on trop	on trop	bien
organisation	organisation	10(CPF bien	trop influencé	influencé	influencé	organisé
nelle)	organisé)	par le chef)	par le chef)	par le chef))
				6(activités		7(PA
	10 (bien	10 (bien		pas tres	5(activités	pas tres
Plan	élaboré et	élaboré et	8(PA pas tres	bien	pas tres bien	bien
d'action	suivi)	suivi)	bien suivi)	planifier)	planifier)	suivi)
				10(communi		
Communicat	5,5(mauvais		10(communicat	cation		
ion	е	8(communicati	ion interne et	interne et		
externe /inte	communicat	on externe	externe	externe		
rne	ion externe)	médiocre)	parfaite)	parfaite)	8	6
Système de						
financement	bien	bien	RAS	bien	cotisation	RAS
Système						
d'archivage	10	10	9	8	7	9
Capacités						
des						
membres	6	10	10	5	6	3

3.3.2. Gestion forestière

Questions	Réponses	commentaires
1.1 Est-ce que vous avez reçu une formation académique en		Ingénieur des Eaux,
foresterie ?	oui	forêts et chasses
		formation en
1.2 Autres formations reçues en relation avec la foresterie/		Aménagement
dans quel cadre ?	oui	forestier ATIBT
1.3 Quels sont vos responsabilités à la commune dans		
	suivi et	j'ai assisté à
PA Elaboration, mise en œuvre et suivi PA	assistance	l'élaboration du PA
	suivi de	
Dans les activités d'exploitation	l'exploitation	
		la forêt vient
		d'enter en
Gestion des revenus	aucune	exploitation

Est-ce que il y a un système d'alerte contre des infractions environnementales établies au niveau de la		
commune ? Comment est ce que ca fonctionne ?	non	
Est-ce que la marie s'engage dans le système	11011	
d'alerte ?	non	aucune action
		ils protègent mieux
1.4 De qui recevez vous le maximum des informations :		leurs forêts car
population, chef de poste, marie, CPF ?)	CPF	c'est leur grenier
1.5 Est-ceque vous dressez un rapport des infractions		
constatées en forêt ?	oui	
Si oui combien ? et vers qui avez-vous dirigez ces		
rapports : commune, service local MINFOF, CTFC, etc. ?	2	vers la marie
		mais ont souffre
		d'un manque de
		moyen pour se
	autant que	déployer sur le
1.6 Combien fois au mois vous descendez en forêt communale ?	possible	terrain
1.7 Est-ce que vous remplissez toujours les fiches de suivi		
pendant vos descentes ?	non	
	oui,	
	CAMWA,	
	mais il nya	on est au courant
1.8 Est-ce que la forêt est exploité, par qui et est ce que il y a	pas de plan	parce que nous
une plan d'action avec le concessionnaire ?	d'action	somme au chantier
1.9 Est-ce que vous êtes en courant des termes du contrat qui		
lie la commune à l'exploitant.	non	
1.10 Est-ce que les termes du contrat avec		
l'exploitant sont respectés ?	RAS	
	par la radio,	
	par le maire	
1.11 Comment est ce que vous êtes informé sur les	et par les	
nouvelles dans la foresterie-concernant votre FC et en général	ONG	
(législation etc.) ?	partenaire	

3.3.3. Communication

Questions	Réponses	commentaires
1.2 Quels sont vos partenaires principales lesquels vous communiqué sur les aspects dans la foresterie ?	CTFC, GIZ, FEICOM, MINFOF,MINATD, Projet Canadien	
1.3 A quelle périodicité vous échangez avec la mairie sur la foresterie ?	régulièrement	
1.4 Est-ce que il y a des réunions formelles entre vous et le chef de poste de MINFOF?	oui	réunion EIE

1.5 Dans le cas de l'exploitation, comment et		
dans quel périodicité vous échangez avec le		car nous sommes
concessionnaire ?	régulièrement	sur le chantier
1.6 Est ce que vous êtes échangez avec le		
Conseil Municipal sur les aspects foresterie et est ce que le		
CM prend en compte CFC et CPF dans le planning		
budgétaire annuel ? Oui, Non, si Non, pourquoi pas ? Si oui,		puisque un budget
comment ca se passe et comment est ce que vous évaluer		nous est octroyé
l'efficacité de cette échange ?	oui	mais pas réalisé
1.8 Est-ce que vous collaborez avec les		mais ils ne sont pas
comités riverains et communaux de votre commune ?		encore
(arrêté 0520). Si oui, sur quels aspects ? Si non, pourquoi		véritablement
pas ?	sur les formations	actifs

3.3.4. Déroulement du projet FGSC par le CTFC

Ques	stions	Réponses (0 à 10)	commentaires
4.1 l'app	Jugez sur une échelle 0 (nul) – 10 (très bien) proche du projet, déroulé par le CTFC sur :		
?	Moment de démarche du projet (0-10) Raison	9	
?	Méthodologie (0-10) Raison	10	
?	Approche d'appui : formation CTFC 2 CFC 2 CPF (0-10)		
Raisc	on	10	
			ils répondaient aux
?	Qualité des modules (0-10) Raison	10	attentes des CPF
			la formation c'est
			achève net au
			début de
			l'exploitation de la
?	La période du projet d'un an (0-10) Raison	10	forêt communale
?	par rapport aux capacités lesquels vous, le CFC, développé		
pend	lant ce projet (0-10) Raison	9	
			parfois mal
?	Des descentes sur le terrain par le CTFC (0-10) Raison	7	planifier
			une plus grande
			implication des CFC
4.2 C	Quels sont vos recommandations pour le déroulement des		dans la mise œuvre
proje	ets par CTFC à l'avenir ?		des projets

3.3.5. Archivage des CPF

	Existence des outils (Oui/Non)	Utilisation/suivi continu des outils (Oui/Non)	Qualité de l'utilisation/suivi continu 0-10 (0-mal rempli/mal comprit – 10 très bien rempli/très bien comprit)
Système de	oui	Oui	10

documentation/archivage			
PAO	oui	oui	10
Disponibilité des	oui	oui	3 mal compris par les
Fiches de suivi CPF et			travailleur au chantier
exploitation forestier			
Document/Carnet du	oui	oui	3, pas très efficace
système d'alerte			
Autres Comptes rendus,	oui	oui	7
PV			

Disponibilité des documents pertinentes dans l'archivage :

Disponibilité	Oui	Non
informations d'exploitation de	oui	
la forêt communale		
informations sur l'utilisation	oui	
des revenus issus de		
l'exploitation		
Informations sur les CPF	oui	
(existence, règlement intérieur,		
système d'alerte etc.)		
informations sur le plan	oui	
d'action CPF		
Comptes rendus et PV CPF	oui	
Comptes rendus et PV	oui	
Foresterie		

3.3.1. Fonctionnements

	Réponses	
Questions	(0 à 10)	commentaires
1.1 Est-ce que vous pouvez évaluer l'état de		
fonctionnement des CFC sur une échelle 0 (pas du		
tout) – 10 (excellent) ? Quel est le raison pour votre		
décision ?		
· Intégration institutionnellement à la commune à (0-		CFC est un organe bien
10) Raison	8,5	intégré dans la commune
· Responsabilités et rôles de membres CFC		car tous les dossiers relatif a
bien défini et partagé à (0-10) Raison	oui 8,5	la foresterie me son coté
		très bon archivage des
		documents (mais
· Organisation des documents/Archivage à (0-10)		bibliothèque pas très
Raison	7,5	complet)
		Contact est facile avec le
Communication/Relation avec la marie à (0-10)		maire d'autant plus que lui-
Raison	8	même est forestier
		car il ya toujours des
		problèmes de
Communication/Relation avec CTFC à (0-10) Raison	9	programmation des

		descentes
Communication (valation area CDF à (0.40) Deiseau	7.5	cela est du au manque de moyen pour les descentes de terrain et a l'absence du CFC mais néanmoins la communication est assez
Communication/relation avec CPF à (0-10) Raison	7,5	bonne à cause de non coordination
Communication/relation avec chef de poste forestier (Service local du MINFOF) à (0-10) Raison	7	des actions pour la lutte contre l'exploitation illégale de mon absence
Communication/relation avec concessionnaires à (0-10) Raison	9	Nous échangeons régulièrement avec le chef chantier et son facilitateur sur le terrain
Equipement des CFC à (0-10) Raison	9	absence des éléments mineurs casques et manteaux
1.2 Comment pensez vous on peut améliorer le fonctionnement de la CFC au regard des points suscités ?		par la mise a la disposition de la CFC des moyens pour son fonctionnement
1.3 Est-ce que il y a une ligne budgétaire prévu	_	
pour le fonctionnement de la CFC ? Oui, Non	oui	In la manaia da maniàna
Si oui, est ce que vous recevez ce budget réellement ? Oui, nonà si non, pourquoi ?	oui	Je le reçois de manière trimestrielle en fonction de mon état de besoin
1.3 Expliquez en grandes lignes votre planification 2011.		engagement du personnel, préparation de l'exploitation du 2éme bloc, suivi encadrement des CPF et comités riverains
1.4 Vous travaillez avec combien des CPF?	2	
1.5 Comment est ce que vous organisez le travail avec les CPF ?	confère le PAO de la CFC	
		1

Est-ce que vous pouvez évaluer l'état de fonctionnement des CPF sur une échelle 0 (pas du tout) – 10 (excellent) ? Quel est la raison pour votre décision ?

	CPF		
critères d'évaluations	MFEM	ZAMAN	
Vie organisationnelle	7 (organisation moyen)	8 (organisation moyen)	
Plan d'action	7 (PA bien élaboré et plus ou moins suivi)	7 (PA bien élaboré et plus ou moins suivi)	
Communication externe /interne	7(communication externe passable)	8(communication externe médiocre)	
Système de financement Système d'archivage	cotisation 10	cotisation	

	9 (complémentarité dans	
Capacités des membres	l'équipe)	6(le chef fait presque tout)

3.3.3. Gestion forestière

Questions	Réponses	commentaires
1.1 Est-ce que vous avez reçu une formation académique en foresterie ?	oui	technicien des Eaux, forêts et chasses
1.2 Autres formations reçues en relation avec la foresterie/dans quel cadre ?	oui	formation des CFC/ CTFC
1.3 Quels sont vos responsabilités à la commune dans		Chef de CFC
🛚 Elaboration, mise en œuvre et suivi PA	non	j"etais absent
Dans les activités d'exploitation	suivi de l'exploitation	Cellule pas encore opérationnelle (absence du CFC)
Gestion des revenus	non	Absence du CFC
Est-ce que il y a un système d'alerte contre des infractions environnementales établies au niveau de la commune ? Comment est ce que ca fonctionne ?	non	
② Est-ce que la marie s'engage dans le système d'alerte ?	non	aucune action
1.4 De qui recevez vous le maximum des informations : population, chef de poste, marie, CPF ?)	CPF	ils protègent mieux leurs forêts car c'est leur grenier
1.5 Est-ce que vous dressez un rapport des infractions constatées en forêt ?	oui	- C
Si oui combien ? et vers qui avez-vous dirigez ces rapports : commune, service local MINFOF, CTFC, etc. ?	1	vers la marie
1.6 Combien fois au mois vous descendez en forêt communale ?	autant que possible	mais ont souffre d'un manque de moyen pour se déployer sur le terrain. Mon absence trop prolongé a cause de mes cours
1.7 Est-ce que vous remplissez toujours les fiches de suivi	роззівіє	de mes cours
pendant vos descentes ?		
1.8 Est-ce que la forêt est exploité, par qui et est ce que il y a une plan d'action avec le concessionnaire ?	non	Non mais en fin d'exploitation et l'exploitant était CUFF
1.9 Est-ce que vous êtes en courant des termes du contrat qui lie la commune à l'exploitant.	oui	

1.10 Est-ce que les termes du contrat avec l'exploitant sont respectés ?	oui	
	par la radio,	
	par le maire	
	et par les	
	ONGs	
1.11 Comment est ce que vous êtes informé sur les nouvelles	partenaires,	
dans la foresterie-concernant votre FC et en général (législation	atelier et	
etc.) ?	séminaire	

3.3.4. Communication

Questions	Réponses	commentaires
Questions	перопаса	Commentanes
	CTFC, GIZ, FEICOM,	
1.2 Quels sont vos partenaires principales lesquels vous	MINFOF, MINATD,	
communiqué sur les aspects dans la foresterie ?	Projet Canadien	
1.3 A quelle périodicité vous échangez avec la mairie sur		
la foresterie ?	régulièrement	
		Dans le cadre des
1.4 Est-ce que il y a des réunions formelles entre vous et		action dans la forêt
le chef de poste de MINFOF ?	oui	communale
1.5 Dans le cas de l'exploitation, comment et dans quel		car il se méfiais de
périodicité vous échangez avec le concessionnaire ?	difficilement	moi
1.6 Est ce que vous êtes échangez avec le Conseil		
Municipal sur les aspects foresterie et est ce que le CM		
prend en compte CFC et CPF dans le planning budgétaire		
annuel ? Oui, Non, si Non, pourquoi pas ? Si oui, comment		puisque un budget
ca se passe et comment est ce que vous évaluer l'efficacité		nous est octroyé et
de cette échange ?	oui	réalisé
		Car arrêté 520 est
		anti
1.8 Est-ce que vous collaborez avec les comités riverains		décentralisation et
et communaux de votre commune ? (arrêté 0520). Si oui,		ces comités
sur quels aspects ? Si non, pourquoi pas ?	non	n'existent pas

3.3.5. Déroulement du projet FGSC par le CTFC

Questions	Réponses (0 à 10)	commentaires
4.1 Jugez sur une échelle 0 (nul) – 10 (très bien) l'approche du projet, déroulé par le CTFC sur :		
Moment de démarche du projet (0-10) Raison	9	
Méthodologie (0-10) Raison	10	
Approche d'appui : formation CTFC 2 CFC 2 CPF (0-10) Raison	10	

		ils répondaient aux
Qualité des modules (0-10) Raison	10	attentes des CPF
		la formation c'est
		achève net au début
		de l'exploitation de la
La période du projet d'un an (0-10) Raison	10	forêt communale
par rapport aux capacités lesquels vous, le CFC, développé		
pendant ce projet (0-10) Raison	9	
Des descentes sur le terrain par le CTFC (0-10) Raison	7	parfois mal planifier
		une plus grande
		implication des CFC
		dans la mise œuvre
		des projets. Les frais
		des formations qui ne
		sont pas a la hauteur
4.2 Quels sont vos recommandations pour le déroulement des		des attentes des
projets par CTFC à l'avenir ?		populations

3.4.6. Archivage des CPF

	Existence des outils (Oui/Non)	Utilisation/suivi continu des outils (Oui/Non)	Qualité de l'utilisation/suivi continu 0-10 (0-mal rempli/mal comprit – 10 très bien rempli/très bien comprit)
Système de	oui	Oui	10
documentation/archivage			
PAO	oui	oui	10
Disponibilité des	oui	oui	3 mal compris par les
Fiches de suivi CPF et			travailleurs au chantier
exploitation forestier			
Document/Carnet du	oui	oui	3, pas très efficace
système d'alerte			
Autres Comptes rendus,	oui	oui	7
PV			

Disponibilité des documents pertinents dans l'archivage :

Disponibilité	Oui	Non
informations d'exploitation de	oui	
la forêt communale		
informations sur l'utilisation	oui	
des revenus issus de		
l'exploitation		
Informations sur les CPF	oui	
(existence, règlement intérieur,		
système d'alerte etc.)		
informations sur le plan	oui	
d'action CPF		
Comptes rendus et PV CPF	oui	

Comptes rendus et PV	oui	
Foresterie		

Cibles	N°	réponses	Commentaire/Synthèse
Délégue Departemental Minfof	3.1		
	3.1.1		
	a)	8-9 ? Il ne connaît pas des chiffres	Délègue n'as aucune idée combien
	b)	C'est une interface entre la population et la commune. Il font les sensibilisation et ils sont impliqué dans la conservation du forêt.	des CPF se trouvent à la commune de Batouri. Au début il a considéré les CPF seulement comme interface entre la population et la commune. Il n'a pas vu le rôle intermédiaire entre
	с)	Il ne fonctionne pas encore en tant que tel, ils étaient juste mit en place, c'est la fin de la sensibilisation	population et administration forestier. La connaissance sur les rôles et responsabilités CPF très limités. Il trouve difficilement des documents
	d)	Collaboration sera intéressant à l'avenir, mais jusqu'au maintenant, le Minfof n'a eu pas encore beaucoup de contact avec les CPF	dans son bureau concernant les CPF. Interaction et Collaboration se limite aux élections. Après il n'avait plus le contact avec ses structures.
	e)	Oui, très utile	
	3.1.2	La CEC avista danuis 1 E a à	CEC at Administration so connaissant
	a)	Le CFC existe depuis 1,5 a à Batouri. Il ne connait pas la structure du CFC.	CFC et Administration se connaissent, mais il n'y pas des cadres d'échange formel.
	b)	Oui, s'il y a une infraction, des CFC signal à l'administration et l'administration s'occupent	
	3.2	·	
	a)	Ne connait pas l'étape	Minfof local n'est pas vraiment en
	b)	Il n'est pas vraiment informé sur l'avancement des dossiers	courant du processus du classement/ Le CFC ont également pas fait l'effort
	c)	Non, le Minfof ne fait pas des contrôles au massif du FC, parce que il n'est pas encore en exploitation. Juste quand il y a des dénonciations, ils suivent ca. Mais jusqu'au maintenant rien n'était pas signaler.	de plus échanger avec le Minfof sur ce sujet.
	d)	1. décent sur le terrain, 2. Saisir le bois, 3. Auteur d'infraction	
	e)	Minfof s'impliqué une fois dans la sensibilisation des CPF, mais à l'avenir, on devait se plus impliquer	
	3.3		

a)	Rien – pas de collaboration	Il n'y a pas des sensibilisations de la	
b)	Pas très intensivement, et pas dans	population en grar	nd échelle, par
	une cadre formel	exemple	
c)	Pas vraiment		
d)	Comité riverain n'existe pas encore		
3.4			
a)	9-parce que le CTFC a réussi de le	Minfof local a constaté qu'ils n'étaient pas vraiment impliqués dan le processus de la mise en place des	
	mettre en place		
b)	9-bonne approche de former les		
	formateurs, c'est sont les gens sur	CPF, ils n'ont égale	ment jamais reçu
	place	des rapports par le CFC. A l'avenir ils souhaiteraient d'être plus impliqué.	
c)	5-temps n'est pas suffisant pour		
	avoir des structures fonctionnelles		
d)	Ne peux pas juger ca		
e)	Ne peux pas juger ca		

Cibles	N°	Réponses	remarque	Commentaire/Synthèse
Maire Dimako (1 ^{er} adjoint)	1.1			
	1.1.1			
	a)	Pol, Forêt, Savanne, Centre (4 Secteurs)	Maire insisté sur les 4 secteurs, il n'est pas en courant qu'il y en a 5	Le CCG est une structure de la commune, qui appartient à la commune et pour le maire les responsabilités du CCG
	b)	Interface communauté et commune, animation de la population, les CCG sont important pour que la gestion forestier est transparent et la population est impliqué maire insisté sur l'aspect que	Maire formulé que la 1. Génération du CCG était impliqué dans l'élaboration du PA, pais en tout cas, les membres CCG n'ont ni en exemplaire du PA, ni ils sont impliqués pendant le suivi du PA	sont bien connues. Par contre les responsabilités ajoutées (comme CPF) ne sont pas très courant pour le maire. Le fonctionnement du STRUCTURE CCG du maire n'est pas pertinent pour le maire. Ca l'aire comme l'existence du CCG est restreint à leur décent sur le
	c)	CCG n'ont pas un financement spécifique ou concret pour leur fonctionnement ; mais il y a une rotation mensuelle des membres CCG qui partent en forêt pour le suivi et ils sont compensé pour cet activité par la commune		terrain à deux, pour faire les contrôles.
	d)	Parce qu'ils ont été crées, à cause de ca, la commune veux leur existence		

- \	Daniel Plane (1)	D	
e)	Parce qu'ils ont été crées,	Pas encore une	
	à cause de ca, la	réflexion au niveau de	
	commune veux leur	la commune sur un	
	existence	meilleur	
		fonctionnement du	
		CCG	
f)	Pas encore		
g)	/		
1.1.2			
a)	2010, CFC fait parti du		La structure du CFC l'aire
	cadre communale et ils		bien intégré dans la
	supervisent l'ensemble		commune. Si le CFC fait
	des activités en forêt		vraiment parti de
b)	Le CFC fait parti de		l'organigramme est à verifié.
	l'organigramme de la		
	commune		
c)	Tâches sont clarifié, il n'y		
-	a pas des hiérarchies,		
	chacun a son rôle		
d)	Le CFC fait parti de la		
-,	commune (organigramme		
	communautaire. Les CFC		
	était créer pour		
	fonctionner come		
	interface entre la		
	commune (domaine		
	foresterie) et les acteurs		
1.2	externes		
1.2	Fundaitation du 2ana au	N4=:	
a)	Exploitation du 2eme ou	Maire ne pas sûre où	Le maire n'est pas trop en
	3eme block	ils exploitent	courant concernant les
b)	Oui		activités en FC. La commune
c)	/		n'informe pas le Minfof sur
d)	1. Adjoint n'était pas	FC Dimako est déjà	les infractions sur le territoire
	encore à la commune,	exploité depuis 50	du FC. Eu même s'en occupe.
	quand le PA était élaboré.	ans, en conséquence	
	C'est le CFC qui suit en	c'est une forêt	
	quotidienne les activités	pauvre, dans le FC ils	
	en forêt	exploitent jamais	
		tous, parce que	
		Alpicam n'achète pas	
		tous	
e)	Pour l'instant c'est la	Le chef de poste n'est	
	population qui signalise	pas informé dans la	
	les infractions en forêt	commune de Dimako	
	(population → CCG →	s'il y a des infractions	
	CFC), Si les infractions	sur le territoire de la	
	sont signalés, le maire	FC, c'est la commune	
	compose une équipe qui	seul qui s'occupe. La	
	décent en forêt	commune prévoir	
	decent en loiet	•	
		également des Eco-	

		Guards, qui vont	
		garder la FC.	
f)	C'est le maire (1.adjoint		
	qui forme des équipes		
	pour descendre sur le		
	terrain, quand il y a une		
	infraction)		
1.3			
a)	Les 2 membres CCG		Le CCG fait parti de la
	descendent sur le terrain		commune, mais en même
	par mois, ils produisent		temps le CCG est sont vrai
	un rapport, il y a des		fonctionnement est négligé.
	réunions de concertation		La commune se ne casse pas
	entre le CCG et la		la tête s'ils fonctionnent
	commune		durablement ou pas. Ils
 b)	Au quotidienne		étaient mis en place, et
 c)	C'est le rôle des membres		l'engagement de la
	CCG		commune vers le CCG est
d)	Les CM accompagne les		limité au tolérance de leur
	CCG au quotidienne en		existence par la commune
	forêt et les CM doivent		
	également produisent un		
	rapport		
e)	/		
1.4			
a)	7-parce que il faillait		Engagement du CTFC dans le
	vraiment un recyclage-le		renforcement des capacités
	1. Génération des		des CCG était bien apprécie
	membres CCG était bien		par la commune. Le CCG était
	formé, mais les membres		redynamisé par des
	CCG n'ont pas encore eu		formations etc.
	la chance de participer		
	pendant les formations		
b)	6-on était régulièrement		
	informe, mais le CTFC doit		
	informer plus en avance		
	pour que la commune		
	peut se préparer		
c)	6- il était mieux si le CTFC		
	à formé directement les		
	CCG, et pas par le CFC, le		
	message passerait mieux		
d)	8-mais le renforcement		
	des qualités doit		
	continuer		
e)	8-il ne peut pas juger ca		
f)	9-la présence de CTFC et		
	la répétition du message		
	par le CTFC était très		
	important		

Cibles	N°	réponses	Commentaire/Synthése		
Sous Préfet Batouri : ANKONG Pierre Duplexe	2.1		Depuis les élections le sous préfet ne plus impliqué dans le sujet CPF, il est également pas mis en courant par la commune. Il a aucune information sur le l'état actuelle des CPF. Mais il est mentionné qu'il apprécie l'existence des		
	a)	15 – Dimako, Kambélé 1,2,3,	CPF et leur rôle.		
	b)	Information, relais, les problèmes sont communiqués Gestion durable, gardien de la forêt, contrôle du coupe illégale			
	c)	Aucune idée sur leur fonctionnement	1		
	d)		1		
	e)	N'est jamais vu des rapports des CPF]		
	f)	Seulement pendant la période des élections, depuis plus			
	g)	Ne connais pas]		
	h)	non			
	2.2				
	a)	Etape premier ministre	Ne pas trop impliquer dans le sujet FC		
	b)	non			
	2.3				
	a)	partenaire	Sous préfet échange avec le maire sur		
	b)	Echange régulièrement avec le CFC	les sujets de la foresterie		
	c)	Ne connait pas			
	2.4				
	a)	9 bons partenariats	Apprécie l'initiative du CTFC de déroulé		
	b)	10	le projet, mais il était également pas		
	c)	10	trop en courant des activités qui se		
	d)	Ne pas en courant	passe par le CTFC, à l'avenir il		
	e)	Ne pas en courant	souhaiterait d'être plus impliqué et informé		

Cibles	N°	réponses	Commentaire/Synthése
Sous	2.1		Le sous préfet n'est pas du tout en
Préfet			courant de l'existence du CCG. Ca fait 3
Dimako :			mois qu'il était installé à Dimako, mais il
Meka			a pas encore eu beaucoup d'échange
Basil			avec la commune. Il se plait de ca.
	a)	Non	
	b)	Non	
	c)	Non	
	d)	Il s'imagine seulement que l'autorité	
		(sous préfecture) doit s'impliquer	
		pour que les CCG marchent bien	

е	e)	Non	
f))	Le maire le ne pas informé	
g	g)	/	
h	า)	/	
2	2.2		
а	a)	/	
b	o)	/	
2	2.3		
a	a)	Non	
b	o)	Le maire se pas encore rapproché à	
		lui sur tous ca	
C	c)	/	
2	2.4		
a	a)	/	
b	o)	1	
С	c)	/	
d	(k	/	
e	2)	1	

QUELQUES SYNTHESES

Acteurs	Variables						
Access	Existence Et fonctionnement Des CPF et CFC	Qualité du suivi De la gestion forestière Par les CPF/CFC	Communication entre Les parties prenantes	Contributions à la Législation forestière et valorisation des	Suivi et déroulement du projet par le CTFC		
				expériences			
Maire de Batouri	CPF - Existence des CPF; - Fonctionnement réduit à la sensibilisation, l'information et la formation des populations vu que la FC n'est pas encore classée; - Suivant le contrat passé avec le CTFC la commune apporte sa cote part dans l'appui des CPF afin que le processus de classement aboutisse; - La commune prévoit une gestion durable de la FC qui va assurer la pérennité du CPF; CFC - CFC installée depuis deux ans; - La CFC est constitué de deux cadres pour le moment et bientôt sera greffé dans	- Classement imminente de la FC - la population a été sensibilisée afin de déclarer toute exploitation illégale - Le maire n'hésite pas à descendre sur le terrain pour des opérations coup de poing ; des virgiles avec téléphone ont été mis en place pour alerter la commune et la DDFOF	- La CFC est la courroie de transmission entre les CPF et le maire - Des échanges réguliers sont entretenus entre la CFC et la Mairie sur les textes et loi sur la foresterie - la communication avec les populations se fait à travers la radio communale et la CFC; - Les CM sont au courant de toutes les activités du Maires surtout en ce qui concerne la FC et ils sont facilitateurs dans la sensibilisation;		a) 10/10 le CTFC a énormément facilité le dossier de Classement; b) 10/10 c) la commune prie le CTFC de continuer son appui d) La période d'un an est courte. Les populations ont besoin de plus de temps pour assimiler les principes; e) 8/10 f) 8/10		

Acteurs			Variables		
	Existence	Qualité du suivi	Communication	Contributions	Suivi et
	Et	De la gestion	entre	à la	déroulement du
	fonctionnement	forestière	Les parties	Législation	projet par le CTFC
	Des CPF et CFC	Par les CPF/CFC	prenantes	forestière et	
		-	•	valorisation	
				des	
				expériences	
	l'organigramme				
	type de la				
	commune;				
	- Pour le				
	fonctionnement				
	les cadres de la				
	CFC ont le statut				
	d'agents				
	communaux. Ils				
	sont				
	temporaires en				
	attendant				
	l'avancement				
	du dossier. Par				
	ailleurs la mairie				
	se charge de				
	leur fournir du				
	carburant pour				
	leur moto et du				
	matériel				
	didactique ;				
	- Mesures prise				
	par la commune				
	pour les CFC : 1)				
	la CFC				
	deviendra un				
	service à part				
	entière de la				
	commune et les				
	cadres seront recrutés comme				
	agent communale ; 2)				
	Les dossiers du				
	personnel de la				
	CFC seront				
	acheminés au				
	MINADT et ils				
	seront recrutés				
	comme cadres				
	par la				
	commune ; 3)				
	l'exploitation de				
	T cybiolianon ac	<u> </u>	<u> </u>	l	<u> </u>

	Variables				
	Existence Et fonctionnement Des CPF et CFC	Qualité du suivi De la gestion forestière Par les CPF/CFC	Communication entre Les parties prenantes	Contributions à la Législation forestière et valorisation des expériences	Suivi et déroulement du projet par le CTFC
	la FC nous permettra de recueillir les ressources soutenir la CFC				
DD MINFOF KADEY	CPF - Chaque CPF est mentionné dans un dossier à la Délégation Départementale - Les CPF joue le rôle d'interface entre les populations et la commune. Les CPF sont chargés de sensibiliser, rassembler, recenser les problèmes; - En attendant le classement de la FC les CPF sont réduis à la sensibilisation; - La DD apporte un appui technique au CPF au cours des réunions; - Les CPF sont très utile de part leur importance dans la sensibilisation et la protection du massif forestier CFC	- Le processus de classement de la FC est très avancé. Le décret est imminent et la DD a apporté un appui à la tenu de toutes les réunions ; - Un contact est maintenu entre le CPF et le MINFOF local pour tuer toute exploitation illégale dans l'œuf	Le contact entre les CPF, les CFC et le MINFOF local est effectif mais pas souvent très régulier.		a) 9/10 les CPF ont été mis en place b) 9/10 la CFC forme les CPF il est donc normale que l'approche soit apprécié c) 5/10 le CPF est un concept nouveau il faudra un suivi plus étendu sur le temps de ces CPF Que le CTFC se rapproche un peu plus de l'administration forestière par courtoisie et pour information

Acteurs			Variables		
	Existence Et fonctionnement Des CPF et CFC	Qualité du suivi De la gestion forestière Par les CPF/CFC	Communication entre Les parties prenantes	Contributions à la Législation forestière et valorisation des expériences	Suivi et déroulement du projet par le CTFC
	- la CFC existe depuis le 26 Janvier 2010; - la CFC ne fonctionne pas encore au plein sens du terme vu que la FC n'est pas encore classée - La CFC fait appel à la DD à tout moment. Mais le retour n'est pas toujours évident			experiences	
Maire de Lomié	CPF - Maitrise les CPF et ainsi que leur dénomination - les CPF sont là pour le contrôle du respect de la gouvernance forestière. Il joue le rôle de relais entre la population et l'administration forestière - pour le moment le fonctionnement des CPF est plutôt flou parce qu'ils n'ont pas les moyens de fonctionner - pour la pérennité des	- Niveau du processus : les structures prévues par l'Arrêté 0520 sont déjà en place ; la forêt communale est classée pour l'instant, les résultats d'inventaire d'aménagement sont attendus depuis le 15 Mars 2011 - L'ONG CEFDJAR a été recruté pour le contrôle des limites de la forêt communale - le Maire s'implique dans le système	- 03 CPF se sentent liés à la commune de Lomié mais les autres sont rapprochés de Pallisco. Les infos passent par la CFC mais parfois elles parviennent directement au maire - les échanges sont quotidien entre la CFC et la commune et les ONG locales interviennent pour communiquer toutes les nouvelles en foresterie aux populations - Les CM sont		a) Moment de Mise en place des CPF bien choisi pour ceinturer la forêt communale et faciliter son classement b) 7/10 car la collaboration a été effective c) 6/10 d) un an largement suffisant pour la mise en place des CPF mais il faudrait prévoir plus de temps pour l'accompagnement

Acteurs			Variables		
	Existence Et fonctionnement Des CPF et CFC	Qualité du suivi De la gestion forestière Par les CPF/CFC	Communication entre Les parties prenantes	Contributions à la Législation forestière et valorisation des expériences	Suivi et déroulement du projet par le CTFC
	CPF la commune a prévu un fond de roulement tout au long de l'exploitation de la FC Comités riverains	d'alerte. Quand un CPF fourni une information le maire descend sur le terrain	informés sur la foresterie communale au cours des conseils municipaux		
	- Les comités riverains existent et sont repartis en secteur bénéficiant de la RFA - pour assurer un meilleur résultat dans le				
	processus de gestion de la FCle, la commune fera en sorte que les CPF et les CR travaillent en étroite collaboration CFC				
	- la CFC est installée depuis deux ans Structure de la FC: 1 responsable				
	1 assistant - Afin d'assurer le fonctionnement et la pérennité de la CFC, la				

Acteurs			Variables		
	Existence	Qualité du suivi	Communication	Contributions	Suivi et
	Et	De la gestion	entre	à la	déroulement du
	fonctionnement	forestière	Les parties	Législation	projet par le CTFC
	Des CPF et CFC	Par les CPF/CFC	prenantes	forestière et	
				valorisation	
				des expériences	
	commune l'a			experiences	
	prévu dans le				
	budget 2011. Le				
	recrutement				
	d'un technicien				
	des eaux et				
	forêt est aussi				
	prévu				
	- Afin de faciliter				
	l'encadrement				
	des CPF par la				
	CFC la				
	commune lui fourni le				
	carburant et				
	même les				
	perdiems des				
	missions				
Chef de	CPF	- la FC est	Il n'y a pas		Le MINFOF doit
poste de	- Les CPF sont	classée le chef	d'échange réel		être impliqué dans
control	connus et leur	de poste n'y a	entre la CFC et		les différentes
forestier	localisation	pas été impliqué	le MINFOF local		réunions et entrer
et de	précisé	- Avant les CPF	mais des		en possession des
chasse de	- les CPF joue le	on avait mis en	échanges sont		rapports
Lomié	rôle	place un	entretenus ente		
	d'intermédiaire	système au	les CPF lors des		
	entre les	niveau des	descentes dur le		
	détenteurs des titres et les	communautés pour faire passer	terrain		
	populations. Les	l'information en	- Des échanges		
	CPF assure le	cas de fraude	et des		
	control de la	- Au début les	communications		
	forêt et	CPF se sont mis	peuvent être		
	dénonce les	au dessus des	entretenus		
	fraudes et	gestionnaires	entre le Chef de		
	l'exploitation	des Forêts	poste et les		
	illégale.	communautaires	populations		
	- Le MINFOF	ce qui n'est pas	dans le		
	local n'avais pas	stipulé par la loi.	règlement des		
	été très	A présent ils ont	conflits		
	impliqué dans	compris qu'ils			
	l'installation des	sont là pour			
	CPF, par ailleurs	dénoncer			

Acteurs	Variables					
	Existence	Qualité du suivi	Communication	Contributions	Suivi et	
	Et	De la gestion	entre	à la	déroulement du	
	fonctionnement	forestière	Les parties	Législation	projet par le CTFC	
	Des CPF et CFC	Par les CPF/CFC	prenantes	forestière et		
				valorisation		
				des		
				expériences		
	le chef de poste	l'exploitation				
	n'a pas les	illégale				
	textes des CPF	- Les CPF sont				
	- La	très regardant				
	collaboration	vers les forêts				
	entre le chef de	communautaires				
	poste et les CPF	pourtant ils				
	est minime	doivent axer				
	- Les CPF sont	leurs activités				
	utiles. Ils	vers la Forêt				
	facilitent	communale				
	certaines					
	relations					
	CFC					
	- Les CFC					
	existent depuis					
	deux ans dans la					
	commune mais					
	le chef de poste					
	n'a aucune idée					
	de leur					
	structure. Celle-					
	ci doit se					
	rapprocher du					
	chef de poste					
	afin de rendre					
	transparent					
	toute activité					